

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE VAL D'ORBÈY



*Le père jésuite
Joseph Bertrand*

*Jésuites en Inde, dans la
mission de Maduré*



*Les chars MSA1 du 1^{er} Cuirassiers alignés
pour le grand défilé du 1^{er} juillet 1945 à
Lapoutroie.*

*Philippe Jéhin et Roger Stoflique à l'assemblée
générale de Fréland le 14 mai 2017*



Chapelle-école des Hautes Huttes

*La chapelle école des Hautes Huttes après
la 1^{ère} Guerre mondiale*

M et Mme Jecker avec Rose-Blanche Dupont en 2007



**Bulletin n° 36
2017**



BULLETIN DE LA SOCIETE D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE - VAL D'ORBIEY

N° 36 - 2017

SIEGE SOCIAL : 27, rue Charles de Gaulle 68370 ORBEY

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie – Val d'Orbey est inscrite au
Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kaysersberg, Volume 5, Folio n° 40.*

Elle est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.

Siège : 27 Rue Charles de Gaulle 68370 ORBEY

Le présent Bulletin n° 36 – 2017 a été tiré à 300 exemplaires.

Le Code de la propriété intellectuelle (loi n° 92-597 du 1er juillet 1992) interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective (art L 122-5) Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Reçus fiscaux : *La Société d'Histoire entre dans les dispositions des articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts et peut délivrer des reçus fiscaux pour les dons reçus. Elle est confirmée être « un organisme d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif [...] culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique [...] ou à la diffusion de la culture française ». (Rescrit de décembre 2010)*

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2017

N° ISSN 0753-8413

SOMMAIRE

PAGE	TITRE	AUTEUR
2	Sommaire	
3	Éditorial – Illustration de couverture	SIMON Armand
4	Assemblée générale, du 14 mai 2017 à Fréland	MASSON Michel et SIMON Armand
7	Membres de la Société d'Histoire en 2016	DUPONT Rose-Blanche
9	Le Brézouard, un pâturage convoité aux XVI ^e et XVII ^e siècles	JÉHIN Philippe
15	La pierre et la plume. Voyages d'un géologue dans le Val d'Orbey à la fin du XVIII ^e siècle	JÉHIN Philippe
26	Les revenus de l'abbaye de Pairis à la fin du XVIII ^e siècle	LICHTLÉ Francis
32	Les frères Urbain Dodin, une énigme pour le généalogiste	DODIN Raymond et SIMON Armand
33	Marie-Catherine Georges (1831-1910) et Michel Bertrand (1805-1867), des vies mouvementées	DELACÔTE Evelyne
39	La famille Mayer-Meyer dans le Val d'Orbey. 3 ^e me partie : 1802-1984	MEYER Francis
45	Joseph Bertrand (1801-1884), un ardent missionnaire jésuite originaire de Fréland	JÉHIN Philippe
56	L'école des Hautes Huttes, du XIX ^e au début du XX ^e siècle	DODIN Raymond et SIMON Armand
64	Au-delà des bruits de la bataille. Témoignage d'un libérateur d'Orbey fin 1944	DESCOMBES André et ANCEL Bernard André
69	Il y a 30 ans, en 1987. Brèves éphémérides tirées de la presse locales	DUPONT Gérard
72	Petite étude lexicale de mots patois (8)	MICHEL Gilbert
73	In rêmèd de barbèy, Un remède de médecin Lo kuréy é lo voler, le curé et le voleur	HERMANN Maurice
74	Lé pètlèy. Les mendiants	HERMANN Maurice
75	Prako i paw patwè - Parlons un peu patois.	HERMANN Maurice
78	Les tables de patois en 2017	ANCEL Jean-Charles et MILLION Jean-François
84	Monsu lo mèr awou permi. Monsieur le maire avait promis	MICHEL Gilbert et DIDIER-JEAN Joseph
85	È not Gaby. À notre Gaby (Baumann)	MICHEL Gilbert
86	In memoriam : Lucien Jecker (1923-2017)	SIMON Armand
87	Œuvres de Lucien Jecker	SIMON Armand
89	Nos membres ont publié : Gilbert Michel ; Bernard André Ancel, Philippe Jéhin	SIMON Armand
91	Bon de commande et d'adhésion	

ÉDITORIAL

Et voici le 36^{ème} numéro de notre Bulletin, une étape supplémentaire dans une belle aventure éditoriale.

Le sommaire est très varié comme d'habitude.

La vie économique des XVI^e-XVIII^e est abordée par Philippe Jéhin et Francis Lichtlé à travers les querelles de pâturages et les revenus de l'abbaye de Pairis.

Les articles tirés de la recherche généalogique occupent une bonne place, grâce à Raymond Dodin, Evelyne Delacôte et Francis Meyer. Grâce à eux, la vie des petites gens prend plus de relief.

Philippe Jéhin évoque aussi la vie bien remplie du jésuite Joseph Bertrand, originaire de Fréland.

Raymond Dodin décrit la situation quelquefois difficile de l'école-chapelle des hautes Huttes.

Gérard Dupont nous rappelle les événements de 1987.

Bernard-André Ancel a recueilli le témoignage d'André Descombes, alors très jeune libérateur du 1^{er} Cuirassiers et maintenant alerte nonagénaire.

Notre parler welche est à l'honneur avec l'étude de Gilbert Michel, sa chanson originale, les articles toujours aussi riches de Maurice Hermann et la relation des tables de patois par Jean-François Million et Jean-Charles Ancel

Notre Bulletin se conclut par des hommages à notre amie Gaby Baumann, décédée en 2016 et à notre remarquable Lucien Jecker, décédé en 2017, ainsi que son épouse quelques mois plus tard.

Nous espérons que la lecture de notre ouvrage vous apportera beaucoup de satisfactions et vous donnera envie de rejoindre l'équipe des auteurs.

Pour le Comité, le Président **Armand SIMON**

ILLUSTRATION DE COUVERTURE

GUO JUNSHENG PANORAMA DEPUIS LE BLANCRUPT, 2016

Artiste et professeur à l'Institut des Beaux-Arts de Jiang Han en Chine, Guo Junsheng est né en 1971 à Wuhan en Chine. Il mène des études artistiques en Chine et aussi en France.

Depuis six ans, il partage son temps entre la Chine (où il enseigne) et la France où il étudie l'art contemporain européen à Valenciennes et à Strasbourg, et va à la rencontre d'autres artistes.

Certaines de ses peintures à l'huile associent un tableau célèbre (L'Atelier du peintre de Courbet, La Dame à l'hermine de Léonard de Vinci...) et une œuvre chinoise de la même époque.

Ses œuvres "Néo-Pop" (huiles sur toile de lin) expriment la complexité et les contradictions du monde actuel. Elles montrent la recherche constante d'interprétations de deux cultures, chinoise et occidentale.

Atelier : 6 rue de la Porte Neuve, 68000 COLMAR

Courriel : gjshkk@hotmail.com

Téléphone : 06 52 01 75 35

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MAI 2017 À FRÉLAND

Michel MASSON et Armand SIMON

Le vice-président Philippe JÉHIN accueille les membres de la Société et lit le mot de bienvenue et d'excuse du président Armand Simon absent car en convalescence.

Il remercie la commune de Fréland pour son accueil gracieux dans la salle des fêtes

Le secrétaire Roger CLAUDEPIERRE et Mme Christine HENRY, un des rapporteurs aux comptes sont également excusés. Michel MASSON et Odile FREBOURG assurent le secrétariat de séance.

Le président de séance demande une minute de séance pour Jean-Marie BARLIER de Soultzeren, Gaby BAUMANN, Guy JÉHIN, Michel PARMENTIER, membres décédés.

LE PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale du 24 avril 2016, à Lapoutroie est lu par Odile Frebourg. Il n'y a aucune remarque et le PV est approuvé à l'unanimité¹.

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS 2016.

Réunions du comité les samedis 5 mars, 26 août et 5 novembre.

Travail au local.

Tri et rangement des publications. Désherbage d'anciens bulletins en surnombre. Mise en place de trois armoires supplémentaires, d'un meuble bas. Rangement des publications et documents. Dons aux communes de nos trois livres principaux : Histoire du pays welche, Lieux-dits, Croix) Remerciements particuliers à Bertrand Munier, Gérard Dupont et Marcel Batôt.

Tables de patois en 2016-2017

Thèmes	Samedis 14h00	Localité
Por éfang ! Pauvres enfants !	30 janvier 2016	Lapoutroie, Restaurant du Faudé
Pti na éko surna, Petits noms et surnoms	27 février 2016	Labaroche, Restaurant du Tilleul
Lo pocho d'évri, Poisson d'avril !	2 avril 2016	Lapoutroie, Ferme auberge de Kebespré
Lé-z-élèksyo è do-la Les élections dans le temps	28 janvier 2017	Le Bonhomme, Restaurant de la Poste
Lè séy Moisson et battage	4 mars 2017	Labaroche, Restaurant du Tilleul
Lé vakans, lé sorti Vacances et excursions	28 mars 2017	Fréland, salle des fêtes, avec l'ASVP

De beaux succès : Entre 80 et 120 participants par séance. Le public participe bien, la formule est rodée et les échanges fructueux. Grand merci à toute l'équipe, Jean-François Million, Gilbert Michel, Joseph Didierjean et Claude Jacques.

La collaboration est étroite avec l'ASVP de Fréland et l'Académie patoise de Labaroche.

Gilbert Michel et Jean-François Million sont très actifs pour la promotion de notre cher patois. Barotchés et Frélandais ont présenté des animations au Colloque des patoisants de Xertigny.

¹ Le compte-rendu complet de l'assemblée générale 2016 à Lapoutroie a été publié dans le Bulletin N°35, année 2016.

Les publications.

Le Bulletin n° 34-2015 a bien marché. Il en reste une demi-douzaine. Le Bulletin n° 35-2016 se diffuse bien lui aussi. Il était un peu plus mince, d'où un dos agrafé et non pas collé.

Le Salon du Livre 2016.

Une réussite grâce aux permanents qui assurent contacts et animations. Nos remerciements à eux tous. Bernard Ancel a présenté son ouvrage sur les Humanistes, Michel Toussaint sa dernière œuvre sur le notariat concernant Labaroche. Les discussions entre généalogistes ont été animées !

Les relations avec les communes sont toujours bonnes.

À noter le projet en bonne voie de panneaux historiques au Bonhomme, où la commune a délibéré favorablement. Michel Masson en parlera un peu plus tard.

RAPPORT FINANCIER

Il est présenté par la trésorière Rose-Blanche Dupont.

Un solde positif de 1869 € a été dégagé, mais le paiement du Bulletin 2016 n'avait pas encore été encaissé au 1^{er} janvier. Des investissements ont été faits au local

Les réviseurs aux comptes donnent quitus à la trésorière.

Gilbert Michel signale que les colloques de patois ne sont pas déficitaires, regrette que les communes ne subventionnent pas la Société d'histoire, à part Orbey. Philippe Jéhin précise que le but de la société d'histoire n'est pas de faire de l'argent.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Les réviseurs aux comptes sont réélus : Christine Henry et Antoine Balthazard.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT.

Travail au local

Le rangement et le classement des livres, publications et documents est à poursuivre

Promotion du parler welche

L'équipe de préparation tables de patois est toujours d'attaque. Le fonds accumulé, grâce aux enregistrements sonores et audio, devient impressionnant. Mais il faudra l'exploiter, ce qui demandera un gros travail d'indexation et de prise de notes.

La promotion de notre parler welche comme langue régionale est toujours le grand combat de Gilbert Michel.

Il est important de renforcer le dialogue avec les communes pour la diffusion des publications comme Mimi éko Léo.

Armand Simon est intervenu au collège sur le thème de la ferme, dans le cadre de l'option Culture Régionale animée par le professeur Rémi Grunenwald. Monsieur Grunenwald est très demandeur de collaboration.

Publications :

Le Bulletin n° 36-2017 se remplit doucement mais n'atteint pas encore sa pagination idéale (96 pages au moins).

Philippe Jéhin a eu l'accord du comité pour publier ses Chroniques du Pays Welche, parues à l'origine dans les DNA. La parution est prévue pour le Salon du Livre 2017 où nous serons présents

Le projet de panneaux historiques au Bonhomme.

Michel Masson en parlera. Le même projet peut être envisagé dans les autres communes. Lapoutroie est envisagée pour la deuxième opération.

LES INTERVENTIONS DES PARTICIPANTS.

Philippe Jéhin signale qu'il a créé, sur Facebook, « les amis du Val d'Orbey », page suivie par plus de 1300 personnes

Michel Masson présente les trois panneaux historiques recto-verso, en cours de fabrication, qui seront installés au Bonhomme

Gilbert Michel suggère de rajouter quelques mots en patois sur les panneaux historiques à installer au Bonhomme ; il demande des bonnes volontés pour la rédaction des textes à l'issue des tables de patois.

Il expose ses difficultés à promouvoir le patois welche au Conseil culturel d'Alsace. Il rapporte les reproches des élus : « Et vous que faites-vous pour défendre votre langue (i.e. le welche) ? » Le Conseil culturel d'Alsace propose une formation au journalisme pour les langues régionales d'Alsace, avis aux candidats

Gilbert Michel annonce que le Conseil départemental est prêt à financer l'emploi d'un animateur salarié pendant trois ans ; cette personne pourrait faire notamment des animations en patois dans les écoles de la vallée.

Il propose l'organisation d'une soirée « blagues » dans la salle des fêtes de Fréland, proposition à soumettre au comité, la société d'histoire pourrait prendre en charge son organisation.

Comment intéresser la jeunesse au patois ? Il faudrait contacter les enseignants de la vallée, faire un fascicule à mettre à la disposition des écoles, demande de prévoir une réunion à ce sujet. Antoine Balthazard propose que l'on pourrait le présenter dans les activités postcolaires.

La brochure Mimi éko Léo a été bien diffusée à Fréland et à Labaroche mais pas dans les autres communes, regrets.

Gilbert Michel annonce la parution prochaine de la traduction en welche du Petit Prince, l'ouvrage sera en vente au Salon du Livre de novembre

Marc Thomann, de l'Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine, fait part des manifestations organisées par l'Association du Musée du Pays Welche, en particulier la fête des moissons du 23 juillet et rappelle la mise en vente au musée de blaudes, 3 tailles en tissu des Vosges. Il souhaite plus de participation à cette association.

Antoine Balthazard, de l'Association du Mémorial du Linge, informe que des manifestations, ateliers et conférences ont lieu régulièrement dans le musée. L'association souhaite participer au salon, se faire connaître par exemple par des conférences. Philippe Jéhin informe qu'on peut faire des conférences au salon du livre si on a produit des publications.

Le président de séance clôt la partie statutaire à 11h25 et passe la parole à Roger Stoflique pour sa conférence.

CONFÉRENCE DE ROGER STOFLIQUE SUR LA MAISON DE SANTÉ SALEM DE FRÉLAND.

L'assemblée suit avec grand intérêt la conférence. Quelques détails sont précisés à la demande du public. Malheureusement, la conférence a dû être un peu écourtée faute de temps.

Roger Stoflique détaillera l'histoire de cette maison de santé dans le prochain Bulletin de la Société d'Histoire.

À 12 h 30, Philippe Jéhin remercie le conférencier et déclare l'assemblée générale close. Il invite le public à rejoindre l'Auberge du Musée pour le repas ou pour l'apéritif.

Assemblée générale à Fréland, le 14 mai 2017



Une assemblée attentive...



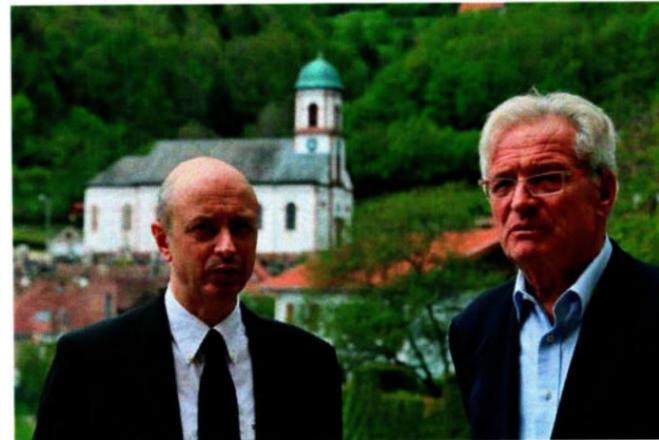
Odile Frebourg, Rose-Blanche Dupont et Philippe Jéhin

Intervention de Gilbert Michel, fervent promoteur de notre parler welche





Le conférencier Roger Stoflique
présentant l'histoire du Salem



Philippe Jéhin et
Roger Stoflique à la
clôture de l'A.G.



Les convives prêts pour un bon
repas

Le cadre rénové de l'Auberge
du Musée de Fréland



MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

Rose Blanche DUPONT

MEMBRES BIENFAITEURS 2016 et début 2017

1	ANCEAU Marie-Louise 59510 Hem	14	HAXAIRE Virginie et Jacques 68650 Lapoutroie
2	ANCEL Bernard 01280 PREVESSIN MOENS	15	JACQUEY Guy 68370 Orbey
3	BALDINGER Jean-Marie 68370 Orbey	16	MAIRE Marcel 68370 Orbey
4	BARLIER-PIERRE 68230 Soultzbach-les-Bains	17	MARTISCHANG Mireille 68370 Orbey
5	BATOT Marguerite 38370 Orbey	18	MASSON Francis 68650 Le Bonhomme
6	BRAUN Annette 68240 Kaysersberg	19	MUHR Cécile 68370 Orbey
7	CLAUDEPIERRE Roger 68650 Lapoutroie	20	PERRIN Jacqueline 68370 Orbey
8	DEL GRANDE Pierre 68240 Fréland	21	PETITDEMANGE Francine 68650 Le Bonhomme
9	DEMANGEAT Gérard 68370 Orbey	22	PIERRÉ Fernand 68910 Labaroche
10	DEPARIS Fernand 68370 Orbey	23	POMMOIS Lise 67110 Niederbronn
11	DUPONT Rose-Blanche 68370 Orbey	24	RAFFNER Jean-Noël 68650 Hachimette
12	FLORENCE André 68370 Orbey	25	TOSCANI Armand 68650 Le Bonhomme
13	GERY-RIETTE Jacqueline 87100 Limoges	26	ZANN Suzanne 68370 Orbey

MEMBRES ACTIFS 2016 et début 2017

27	ANCEL Annette 68370 Orbey	56	COUZINET Françoise 68650 Le Bonhomme
28	ANCEL Jean-Charles	57	CRENNER Pierre 68370 Orbey
29	ANTOINE Christiane 88650 Entre Deux Eaux	58	DEFRASNE Gaby 68650 Lapoutroie
30	A.S.V.P. 68240 Fréland	59	DELACOTE Évelyne 68370 Orbey
31	BALDINGER Thierry 68650 Lapoutroie	60	DEMANGEAT Annie 68370 Orbey
32	BALTHAZARD Annie 68370 Orbey	61	DEMANGEAT Jacques 68370 Orbey
33	BALTHAZARD Christelle 68370 Orbey	62	DIDIERJEAN Jeannine 68370 Orbey
34	BANNWARTH Jean-Paul 68650 Le Bonhomme	63	DODIN Gilbert 68650 Lapoutroie
35	BARADEL Yvette 34970 Lattes	64	DODIN Raymond 68370 Orbey
36	BASSELIN Claude 39600 Arbois	65	DUPONT Gérard 68370 Orbey
37	BASTIEN Pascal 54700 Atton	66	DUPORTAIL Guy 67100 Strasbourg
38	BATOT Annie 68370 Orbey	67	FOESSEL Georges 67000 Strasbourg
39	BATOT Marcel 68370 Orbey	68	FREBOURG Odile 68910 Labaroche
40	BAUER Élisabeth 68370 Orbey	69	GANDER Pierre 68370 Orbey
41	BEAULIEU Laurent 68370 Orbey	70	GAUDEL Gérard 54700 Pont à Mousson
42	BEDEZ Jacques 68650 Lapoutroie	71	GEISSLER Robert 68650 Lapoutroie
43	BEDEZ Pierre 68370 Orbey	72	GIRARDIN Philippe 68650 Lapoutroie
44	BERTHIER Marie-Christine 68370 Orbey	73	GRIMM Bernard 68370 Orbey
45	BILHAUT Gilles 68920 Wettolsheim	74	GRIMM Vincent 68370 Orbey
46	BIREBENT Christine 68370 Orbey	75	GRIVEL Jean-Marie 68240 Fréland
47	BONIFACI Anne-Marie 68650 Lapoutroie	76	GRUNENWALD Dominique 68000 Colmar
48	BOPP Jean-Paul 68370 Orbey	77	GRUNENWALD Jean-Michel 67370 Reitwiller
49	BOULEAU Aurélie 68370 Orbey	78	GUERIN Noël 68240 Fréland
50	BRUNI Michel 51470 Saint-Memmie	79	GUIDAT François 68370 Orbey
51	BUCKEL Danielle 68000 Colmar	80	GUIDAT Jean-Paul 68370 Orbey
52	BUSSER Christian 67560 Rosheim	81	GUILLEMAIN Jean-Luc 13500 Martigues
53	CLAUDEPIERRE Jean 68370 Orbey	82	HAAS Denis 77160 Provins
54	COPPÉ Bernard 68370 Orbey	83	HACHET-TALLONE 68000 Colmar
55	CORRIAUX Michel 68370 Orbey	84	HAMRAOUI Éric 91300 Massy

85	HELDERLE Daniel 68370 Orbey	126	MEYER Dominique 68770 Ammerschwyr
86	HELDERLE Emilie 68370 Orbey	127	MEYER Francis 68370 Orbey
87	HELDERLE Francis 68370 Orbey	128	MEYER Michel 74290 Veyrier-du-Lac
88	HENRY Alain 90000 Belfort	129	MICHALOWSKI André 68370 Orbey
89	HENRY Christine 68370 Orbey	130	MICHEL Gilbert 68230 Walbach
90	HENRY Gisèle 90000 Belfort	131	MICLO Raymond 68370 Orbey
91	HENSEL Florian 67100 Strasbourg	132	MILLION Gérard 68370 Orbey
92	HERMANN Joseph 68370 Orbey	133	MINOUX Jean 68650 Hachimette
93	HERMANN Maurice 68370 Orbey	134	MULLER Germain 67540 Ostwald
94	HERQUE Raymond 68370 Orbey	135	MULLER Irène 68650 Lapoutroie
95	HUSSON Christopher Pittsford USA	136	MUNIER Bertrand 68370 Orbey
96	JACKY Marcel 68240 Fréland	137	MUNIER Jean-Marie 06800 Cagnes/Mer
97	JACKY- MARION Claude 68650 Lapoutroie	138	MUNSCH Marie-Thérèse 68000 Colmar
98	JACQUES Claude 68240 Fréland	139	PARMENTIER Clotilde 6 8910 Labaroche
99	JAEGER J. Henri 68650 Lapoutroie	140	PARMENTIER Marie-Louise 68370 Orbey
100	JAEGLER Bernard 67220 Triembach au Val	141	PECORELLI Joseph 68370 Orbey
101	JAGER Jeanne 68910 Labaroche	142	PERRIN Monique 68650 Lapoutroie
102	JECKER Lucien 68370 Orbey	143	PIERREVELCIN Lucien 68650 Lapoutroie
103	JEHIN Marie-Cécile 68920 Wintzenheim	144	PRUD'HOMME André 68370 Orbey
104	JEHIN Irène 68000 Colmar	145	ROMINGER Suzanne 68000 Colmar
105	JEHIN Marie-Alix 68000 Colmar	146	SAVOYEN Daniel 68370 Orbey
106	JEHIN Philippe 68000 Colmar	147	SCANDELLA Alexandre 68370 Orbey
107	JUCHS Bernard 68370 Orbey	148	SCHMITT Christian 68910 Labaroche
108	KASSER FREITAG Doris 68500 Guebwiller	149	SCHUSTER Jean 68370 Orbey
109	KAYSER Yves 68230 Turckheim	150	SCHUSTER Suzy 68370 Orbey
110	KELLER Geneviève 68040 Ingersheim	151	SIMON Armand 68370 Orbey
111	KILLY Yvette 68000 Colmar	152	SIMON Georges 67330 Dossenheim/Zinsel
112	LAMOUCHE Patrick 68650 Lapoutroie	153	SIMON Jean-Bernard 68240 Fréland
113	LAMOUCHE Thérèse 68370 Orbey	154	SIMON Maria 68370 Orbey
114	LASBLEIZ Maryvonne 83100 Toulon	155	STELLY Michel 91190 Gif-sur-Yvette
115	LIDY Cécile 68370 Orbey	156	STOFLIQUE Roger 68150 Aubure
116	MAIRE Éric 31550 Cintegabelle	157	THIRIET Jacques 68650 Lapoutroie
117	MAIRE Raymond 68370 Orbey	158	THOMANN Jean-Bertin 88100 Saint-Dié
118	MARCHAL Marcel 68650 Lapoutroie	159	THOMANN Marc 68240 Fréland
119	MARCHAL Jean-Marie 68500 Issenheim	160	TOUSSAINT Michel 06200 Nice
120	MARCHAND Cécile 68040 Ingersheim	161	VIE Annick 09600 Laroque d'Olmes
121	MARCHAND Guillaume 25560	162	VOINSON Etienne 68370 Orbey
122	MASSON Michel 68650 Le Bonhomme	163	VONFLIE Gilles 67200 Strasbourg
123	MATHIEU Germaine 68650 Lapoutroie	164	WALTER Odile 68370 Orbey
124	MATTERN Stéphane 68240 Fréland	165	WETTERER Marguerite 68370 Orbey
125	MAYER Gilbert 13119 St Savourin	166	ZANN Philippe 68370 Orbey

Cette liste est établie et éditée avec le plus de soin possible. Si malgré tout, nous avons oublié un membre, cette année ou l'année précédente, nous vous prions d'accepter nos excuses les plus sincères. Le président.

Présidente honoraire : Yvette BARADEL		
Membres du comité depuis avril 2016		
Bureau		Assesseurs
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président ▪ Vice-président ▪ Secrétaire ▪ Secrétaire adjoint ▪ Trésorière ▪ Trésorière adjointe 	Armand SIMON Philippe JÉHIN Roger CLAUDEPIERRE Vincent GRIMM Rose-Blanche DUPONT Odile FREBOURG	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Marcel BATÔT ▪ Gérard DUPONT ▪ Michel MASSON ▪ Bertrand MUNIER ▪ Roger STOFLIQUE

LE BRÉZOUARD, UN PÂTURAGE CONVOITÉ AUX XVI^E ET XVII^E SIÈCLES

Philippe JÉHIN

Avec l'exploitation des forêts, l'élevage constitue l'activité essentielle des habitants du Val d'Orbey sous l'Ancien Régime. Depuis le Moyen Age, l'économie de la vallée repose en grande partie sur l'élevage laitier qui semble particulièrement florissant avant la Guerre de Trente ans (1618-1648)¹. L'usage des pâturages représente donc un véritable enjeu pour les éleveurs de la vallée².

Aussi n'est-il pas surprenant que des litiges pour leur utilisation opposent les communautés villageoises de la vallée entre elles ou aux éleveurs des vallées voisines³. Les pâturages situés sur la montagne du Brézouard constituent une zone de conflits aux XVI^e et XVII^e siècles. Le sommet du Grand Brézouard, culminant à 1229 m d'altitude, est situé sur les bans de Fréland et de Lapoutroie tandis que, plus au nord, le Petit Brézouard est partagé entre Fréland et Sainte-Marie-aux-Mines. En outre, le ban communal du Bonhomme ne s'en trouve guère éloigné. En fonction de l'époque et des idiomes, ce sommet, le quatrième le plus élevé de la chaîne des Vosges, est connu sous diverses appellations. Le terme germanique de Blutenberg est mentionné dès 1522 tandis que les documents rédigés en français évoquent le Bressoir, le Beusoire ou le Breusoire⁴.

Ce point de jonction entre plusieurs bans communaux et deux vallées fait l'objet de la convoitise des marcaires de la région d'autant plus que ses pâturages sont réputés pour leur abondance et la qualité du fourrage. Sur les pentes du Brézouard, les passions se déchaînent entre les éleveurs et leurs communautés respectives.

DES CHAUMES DISPUTÉES ENTRE LES DEUX VALLÉES

Les coutumes rédigées au début du XVI^e siècle fixent l'organisation du pâturage dans le Val d'Orbey⁵. Elles prévoient que le bétail des habitants sera regroupé en un troupeau commun, sous la direction d'un berger communal, avant d'être envoyé sur les pâturages communaux ou seigneuriaux. L'article 33 des coutumes de 1513, repris au numéro 31 de la version de 1564 indique : « *Celui qui n'envoie pas ses bêtes avec le troupeau commun, doit les faire passer de sa maison dans sa grange avant la Chandeleur ; si on les trouvait plus tard sur le pâturage commun, le propriétaire des bestiaux serait condamné à payer à la commune la taille de la saint Georges* ». Les coutumes prévoient néanmoins des restrictions : « *lorsqu'ils ont des bêtes qu'ils élèvent dans leurs écuries ou leurs maisons, ils peuvent les envoyer sur tous les pâturages, à condition de les rentrer le soir dans leurs maisons ou leurs granges* »⁶. Le bétail ne peut donc pas séjourner longuement sur les hautes chaumes durant la période estivale à moins du versement d'une rétribution spécifique au seigneur. En effet, traditionnellement, le bétail est envoyé sur les chaumes de la saint Georges, 23 avril, à la saint Michel, 29 septembre.

¹ Odile KAMMERER, « Le cheptel bovin dans le val d'Orbey avant la Guerre de Trente ans : pour une histoire écologique », *Histoire de l'Alsace rurale*, Strasbourg, Istra, 1983, p. 149-160.

Philippe JÉHIN, « L'élevage dans le Val d'Orbey aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey-canton de Lapoutroie*, n° 32, 2013, p. 22-29.

² Philippe JÉHIN, « Troupeaux et pâturages dans le Val d'Orbey du XVI^e au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey-canton de Lapoutroie*, n° 33, 2014, p. 12-22.

³ Par exemple entre les habitants d'Orbey et l'abbaye de Pairis au début du XVI^e siècle : Philippe JÉHIN. « Forêts et pâturages dans la haute vallée de la Weiss au Moyen Age », *Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey-canton de Lapoutroie*, n° 34, 2015, p. 22-27.

⁴ Yvette BARADEL (s.d.), *Les lieux-dits du bailliage du Val d'Orbey au XVIII^e siècle*, Orbey, Société d'histoire cantonale, 2004, p. 40.

⁵ Edouard BONVALOT, *Les coutumes du Val d'Orbey*, Paris, Durand, 1864, 56 p.

⁶ Edouard BONVALOT, op. cit. art. 36 de la version de 1513 et art. 30 de 1564.

Pourtant, l'accès aux pâturages du Brézouard semble particulièrement problématique au XVI^e siècle. Les chaumes du Brézouard accueillent indistinctement les bêtes à cornes de Sainte-Marie-aux-Mines, des hameaux qui en dépendent comme Fertrupt, Échery et Bréhagoutte, mais aussi celles de Fréland et de Lapoutroie. Les sires de Ribeaupierre y ont établi plusieurs marcairies prospères dont la location est très recherchée⁷. « *Jamais les cimes voisines du Brézouard et du Haycot ne méritèrent si bien leurs noms germaniques de Bluttenberg (montagne nue, dégarnie) et de Kahlkopf (tête chauve)* » écrit Pierre Boyé⁸.

Dans la vallée de la Lièpvrette, l'exploitation des nombreuses mines au XVI^e siècle entraîne un important déboisement des versants. La forêt cède progressivement la place à des pâturages. En 1570, les habitants de la vallée de Sainte-Marie protestent vigoureusement contre la construction de granges sur leur ban par les habitants du Val d'Orbey. La contestation rejaillit en avril 1581. Des habitants d'Échery se plaignent des paysans de Fréland et de Lapoutroie qui mènent leurs troupeaux sur leurs chaumes durant l'été⁹. L'affaire est portée « *par requête et de bouche* » devant le sire de Ribeaupierre, leur seigneur commun. Les pâtres de Fréland et de Lapoutroie expliquent qu'il leur est très difficile d'empêcher leur bétail de descendre vers le ban d'Échery où ils vont s'abreuver. Ils déplorent que les gardes d'Échery aient plusieurs fois saisi leurs vaches surprises en délit de pâturage. La situation leur paraît insupportable et ils n'aspirent qu'à vivre en bon voisinage. Les paysans de Sainte-Marie exigent, eux, que les vaches du Val d'Orbey se tiennent à bonne distance du sentier de crête alors que leurs adversaires soutiennent que la délimitation des chaumes doit se faire sur la crête délimitée par la fonte des neiges.

Le 24 avril 1581, Eguenolphe, sire de Ribeaupierre, souhaite « *établir la paix et union entre nos sujets* ». Il ordonne la délimitation des pâturages en litige par la ligne de crête qui sépare les différents bans. Les éleveurs devront donc envoyer leurs animaux sur les chaumes situées sur leur ban. Le secteur compris entre le sentier d'altitude et le lieudit Lermansfeld constitue un pâturage seigneurial commun aux deux vallées. De lourdes sanctions sont prévues pour les éventuels contrevenants originaires de Fréland et de Lapoutroie. Les animaux en délit pourront être saisis et leurs propriétaires qui devront payer une amende de trois « *plappart* » par tête de bétail¹⁰. Le garde champêtre recevra une rétribution de cinq schillings par procès-verbal. En outre, il est formellement interdit aux marcaires, sous peine de cinq livres bâloises d'être accompagné d'un grand chien sans permission pour la garde du bétail par crainte qu'il ne chasse et porte ainsi préjudice au droit de chasse du seigneur. Pourtant, un tel chien serait bien utile pour protéger les troupeaux à une époque où les grands prédateurs hantent encore les sommets vosgiens¹¹.

LITIGE ENTRE RIBEAUGOUTTE ET FRÉLAND À LA FIN DU XVII^E SIÈCLE

L'activité pastorale redémarre lentement dans le dernier quart du XVII^e siècle dans une vallée totalement dévastée et dépeuplée¹². Des troupeaux sont mentionnés sur les chaumes à partir de 1672. En 1678, les comptes seigneuriaux indiquent le versement de redevance de 3 batz par vache pour les hautes chaumes et de 15 rappes pour les basses chaumes ainsi que le lait d'un jour vendu à un schilling la livre, versé sous forme de fromages depuis le XVII^e siècle, ainsi qu'en témoignent plusieurs comptes

⁷ A.D.H.R. E 1522, E 1903, E 1905

⁸ Pierre BOYE, *Les hautes chaumes des Vosges*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1903, p. 204.

⁹ A.D.H.R. E 1539

¹⁰ un plappert vaut six pfennig ou un demi schilling d'après Paul GREISSLER. *Les systèmes monétaires d'Alsace depuis le Moyen Age jusqu'en 1870*, Strasbourg, Fédération des Sociétés d'histoire, 2011, p. 81.

¹¹ Philippe JEHIN, « Faune et chasse dans le Val d'Orbey du XVI^e au XIX^e siècle », *Bulletin de la Société d'histoire du canton de Lapoutroie*, n° 26, 2007, p. 23-30.

¹² Odile KAMMERER, op. cit. p. 157

Yvette BARADEL, *Du Val d'Orbey au canton de Lapoutroie*, Orbey, Société d'histoire du canton de Lapoutroie, 2003, p. 65.

seigneuriaux de 1685 et de 1689¹³. Dès 1670, les habitants de Ribeaugoutte et de Fréland se disputent des pâturages au pied du Brézouard¹⁴.

Les paysans de Ribeaugoutte portent plainte auprès de leur seigneur contre la communauté voisine de Fréland. Ils affirment que le samedi et le dimanche de la Pentecôte, les Frélandais ont envoyé trois hommes armés sur le pâturage commun du Brézouard, ils ont détaché trois « *cheille* »¹⁵ au cou des vaches des éleveurs de Ribeaugoutte. Les pâtres ont tenté de résister à cette agression puisque les plaignants évoquent un vol effectué « *de haute lutte* ». Les habitants de Ribeaugoutte estiment qu'en cas de litige, il fallait saisir la justice seigneuriale « *suivant les forme et coutume du val* » et non procéder de manière violente.

Une confrontation est organisée sur les lieux du différend. Un compte-rendu très précis est rédigé. Il ne néglige aucun détail et retranscrit même certains propos dans le langage savoureux du XVII^e siècle¹⁶. Les deux parties se retrouvent au lieudit Cosdumont¹⁷, en vue de tomber sur un accord à l'amiable, en présence des sieurs Antoine et Marx, gardes-chasse seigneuriaux. On convient de la nécessité d'un arbitre impartial, c'est pourquoi la présence du prévôt seigneurial est requise. Maître Claude Husson, officier à Fréland et le maître bourgeois de Fréland se rendent à Lapoutroie auprès du prévôt « *pour le prier de prendre la peine de se transporter au lieu du Cosdumont pour les accorder* ».

Cependant, le prévôt est souffrant et « *leur fit réponse à cause qu'il était incommodé qu'il ne pouvait aller à pied ni à cheval* ». Néanmoins, il fait savoir à ses interlocuteurs que le procureur fiscal Claude Finance est de retour d'un voyage en Lorraine et qu'il pourrait le représenter¹⁸. Le prévôt demande au sieur Husson « *d'aller auprès de maître Claude Finance et lui dire de ma part que je luy prie de monter à cheval et d'aller avec vous et qu'il considère bien ce différend et qu'il en fasse une fin* ». Ce que fit le sieur Finance. Tout le monde se retrouve ainsi sur les hauteurs de Fréland pour débattre de ses droits respectifs. Le procureur fiscal commence par sermonner les deux communautés : « *ce différend ne méritait pas de mettre tant de personnes en peine, et la chose n'était pas seyant des voisins de se traiter de la sorte* ». Les deux communautés relèvent du même seigneur et « *qu'il fallait vivre en paix ensemble et tâcher de s'accorder par ensemble* ». Les deux parties l'entendent bien ainsi et demandent que les anciens de chaque communauté soient auditionnés pour savoir ce qui se faisait avant les troubles politiques et militaires.

DÉPOSITIONS DES TÉMOINS

Le procureur fiscal approuve la procédure qui lui est suggérée et propose que cinq témoins de chaque partie viennent déposer directement à Lapoutroie ou à la chancellerie seigneuriale. L'administration seigneuriale se saisit de l'affaire et auditionne divers témoins âgés qui font partie des survivants après les guerres qui ont décimé la vallée¹⁹. Une partie des auditions se déroule à la chancellerie de Ribeauvillé le 26 juin 1670 en présence du bailli Daser et des officiers des communautés de Fréland et de Ribeaugoutte.

Sans grande surprise, les témoins de Fréland soutiennent que les paysans de Ribeaugoutte n'ont pas le droit de pâture sur leurs terres. Ainsi Maître Bestman Riette officier à Fréland âgé d'environ 80 ans, déclare que le bétail de Ribeaugoutte ne franchissait pas jadis la crête et que les habitants de Fréland n'acceptaient pas qu'il passât le ruisseau sous de la grange du « *Cosdumont* » pour aller pâturer du côté de Fréland. Néanmoins, ils avaient le droit d'abreuver leur bétail à la fontaine « *quesda* »²⁰ et à la

¹³ A.D.H.R. E 1524

¹⁴ A.D.H.R. E 1525 n° 5

¹⁵ ce terme peut-être de patois demeure obscur : chaîne, corde ou cloche ?

¹⁶ les propos rapportés dans le document rédigé vraisemblablement par le procureur fiscal sont reproduits fidèlement avec uniquement des corrections orthographiques et grammaticales.

¹⁷ aujourd'hui « Caudémont »

¹⁸ Claude Finance (1651-1683), pour en savoir plus : Yvette BARADEL, « Rendre la justice dans le Val d'Orbey au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey-canton de Lapoutroie*, n° 23, 2004, p. 44. L'année de naissance indiquée dans cette notice biographique paraît très douteuse.

¹⁹ Plusieurs personnes relativement âgées, nées au début du XVII^e siècle, témoignent lors de ce litige. Ces dépositions prouvent que les troubles du XVII^e siècle n'ont de loin pas éradiqué toute la population locale.

²⁰ aujourd'hui « Keda »

fontaine Mathis. Mais sitôt que le bétail avait bu, les pâtres de Ribeaugoutte devaient le ramener sur leur pâturage. Ces propos sont confirmés par trois autres bourgeois de Fréland, Claude Girard, âgé d'environ 78 ans, Claude Riette, d'environ de 60 ans, et Philippe Jobinez, d'environ 60 ans, qui évoquent eux aussi un droit à l'eau des fontaines appelé « *esbrounage* »²¹ avant que les troupeaux ne montent vers les pâturages du Brézouard. Ils parlent donc d'une simple servitude à l'égard de leurs voisins de Ribeaugoutte.

Claude François bourgeois de Fréland, âgé d'environ 80 ans, fait une déclaration un peu plus détaillée. Il affirme qu'il se souvient bien que « *feu le sieur Jean Gorius prévôt pour lors au val d'Orbey avait son bétail à la grange du Cosdumon et qu'il ne voulait pas permettre, au père du déclarant que son bétail passe au-dessus de ladite grange si ce n'est au printemps et à l'automne* ». Il ignore cependant les raisons de cette interdiction et si le sieur Gorius abusait alors de son pouvoir de prévôt pour avoir l'usage exclusif de ce pâturage. Claude François confirme les propos des autres témoins de Fréland au sujet de la servitude d'eau : « *ceux de Ribeaugoutte avaient droit de faire boire leur bétail à la fontaine de la basse Mathis et ceux de Fréland à la fontaine de Jean d'Aunoux, et aussitôt que ledit bétail avait bu, qu'un chacun ramenait son bétail sur leur pâturage* ».

Sans grande surprise, les habitants de l'autre versant de la montagne ont d'autres souvenirs. Demenge Rouhier, bourgeois de Ribeaugoutte, âgé d'environ 60 ans, dit qu'il se souvient bien que le bétail de Ribeaugoutte avait droit de pâturer au-dessus de la grange de Cosdumon et de passer le ruisseau au-dessous de ladite grange pour aller pâturer au pied du Brézouard sur le ban de Fréland. Concernant le droit d'accès aux fontaines, son avis rejoint ceux des Frélandais. Il affirme que les pâtres de Ribeaugoutte menaient leurs troupeaux aux fontaines Qesda et de la basse Mathis, et ceux de Fréland avaient droit à la fontaine de Jean d'Aunoux. Le bétail devait être ensuite ramené sur les pâturages respectifs. Dimanche Jacob, bourgeois de Ribeaugoutte, âgé de 80 ans et exerçant encore à la date de sa déposition le métier de vacher seigneurial « à la Cluse de Ribeauvillé » dépose sous serment qu'il avait « *avant les guerres une vacherie de vingt vaches dessus le mont appartenant à feu Claude Finance et que le pâturage était toujours commun entre ceux de Fréland et Ribeaugoutte, sans que personne en eut vu aucune dispute, mais les dîmes étaient séparées entre les deux communautés* ».

Valentin Tiriac du Bonhomme âgé d'environ 80 ans dit que lorsqu'il avait la grange de Foroux²², avant les guerres, il laissait aller son bétail comme ceux de Ribeaugoutte au pâturage du ban de Fréland. Il se souvient que les paysans de Fréland envoyaient leurs animaux sur les prés de Ribeaugoutte et de Faurupt car le pâturage était commun entre les différentes communautés et qu'il n'y avait point de dispute. Son témoignage est corroboré par Michel Salmon, bourgeois de Lapoutroie résidant au Grand Trait, âgé de 60 ans, et par André Prévost, bourgeois de Lapoutroie, habitant également au Grand Trait et âgé de 61 ans. Ce dernier raconte « *qu'il a servi et gardé le bétail à Fréland devant 40 ans*²³, *mais qu'il n'était pas allé avec son bétail du côté de Ribeaugoutte ni d'un autre côté et qu'il n'avait jamais oui qu'il y eût aucune dispute pour le pâturage entre eux* ».

L'ARBITRAGE SEIGNEURIAL

Après avoir entendu les témoins ou pris connaissance des dépositions, le procureur fiscal Finance décide de trancher le différend en son âme et conscience. Il pense que cette procédure est la plus simple et la moins onéreuse pour les communautés villageoises. Il décide donc que les pâtres de Fréland pourront mener leurs troupeaux sur les pâturages en contre-bas du ruisseau qui passe sous la grange du Caudémont vers le ban de Sainte-Marie-aux-Mines et vers le village de Fréland. Ils pourront abreuver leur bétail à la fontaine de Jean d'Aunoux, et aussitôt que leur bétail aura bu, ils le ramèneront sur leur pâturage. Les éleveurs de Ribeaugoutte auront droit de faire pâturer leur bétail au-dessus de la grange du Caudémont jusqu'au ruisseau vers la montagne du Brézouard, du côté de Ribeaugoutte. Ils auront un accès à la fontaine Qesda et à la fontaine de la Basse Mathis, et aussitôt que leur bétail aura bu, ils devront le renvoyer sur leur pâturage. Toute infraction sera sanctionnée par une amende selon la coutume.

²¹ à rapprocher peut-être de l'allemand « *Brunnen* », fontaine.

²² Faurupt

²³ c'est-à-dire « il y a 40 ans », donc avant 1630 et le déclenchement des hostilités en Alsace.

Avant de publier sa décision, le procureur fiscal convoque les deux gardes-chasse et leur fait part de sa décision pour avis. Le garde Antoine estime que ce jugement lui paraît bon et raisonnable, les deux communautés disposeront de beaux pâturages bien définis car séparés par un ruisseau qui pourrait être celui de l'Ur. Puis l'officier seigneurial convoque les représentants de Fréland et de Ribeaugoutte, vraisemblablement le 23 juillet 1670. Il commence par leur rappeler que son jugement revêt un caractère officiel et de poids et que les archives seigneuriales conservent la mention d'un loyer annuel en nature que les Frélandais doivent verser à leur seigneur pour la jouissance des pâturages au pied du Brézouard. En revanche, il n'existe aucune trace d'une telle contribution de la part des habitants de Ribeaugoutte : « *Messieurs, sachez que je suis ici de la part de Monsieur le prévôt notre officier qui représente la personne de notre gracieux seigneur comte de Ribeaupierre et que j'ai appris qu'il y avait une rente dessus le pâturage que ceux de Fréland jouissent tous les jours, que ladite rente consiste en quatre veaux gras tous les ans. Je réserve et prétends au nom de Monseigneur que vous ne manquerez de vous acquitter tous les ans de ladite rente et s'il se trouve quelque rente dessus le pâturage de ceux de Ribeaugoutte de s'en acquitter le même* ».

Après ces propos liminaires, Claude Finance rend sa décision d'arbitrage. Il demande ensuite l'avis des deux parties présentes : « *Messieurs, êtes-vous contents de ce que j'ai trouvé et jugé ?* ». Fréland est représenté par quatre officiers maîtres-bourgeois et plusieurs bourgeois âgés. Ils répondent qu'ils se sentent quelque peu lésés mais qu'ils acceptent globalement son avis. En effet, ils persistent à dire que les pâturages au-dessus de la limite fixée leur appartiennent ainsi qu'ils l'ont toujours entendu dire, « *mais toutefois qu'ils se tenaient contents et qu'ils acquiesçaient à ma sentence* ». Le procureur fiscal se tourne ensuite vers les quatre ou cinq bourgeois de Ribeaugoutte. Claude Finance leur demande s'ils approuvaient sa décision, mais il se heurte à un rejet catégorique. « *Ils firent réponse que non et qu'ils désiraient d'avoir l'ancienneté et qu'ils ne pourraient consentir à une telle affaire* ». Les représentants de Ribeaugoutte souhaitent d'abord consulter les habitants du hameau avant de se prononcer définitivement ; ils demandent en conséquence un délai de huit jours avant de donner une réponse définitive.

Le rapport rédigé vraisemblablement par le procureur fiscal mentionne en outre les propos tenus dans une brève discussion entre les deux parties après la proclamation du jugement. Les Frélandais somment les habitants de Ribeaugoutte d'accepter le jugement du procureur fiscal immédiatement, faute de quoi ils le rejeteront aussi. « *En retournant aux logis par le chemin, ceux de Fréland vont dire à ceux de Ribeaugoutte : Messieurs écoutez, passé le jour d'aujourd'hui, sachez que si ne vous consentez et acquiesciez à la sentence que le sieur Finance a trouvée que nous ne tiendrons plus à fait ce que ledit Finance a jugé* ». Les représentants de Ribeaugoutte ne se laissent pas intimider et entendent bien bénéficier du délai de réflexion accordé par le procureur fiscal. Ils leur répondent donc : « *Écoutez Messieurs, ce nous faut-il parler à nos gens, voir s'ils en sont contents ou non, vous croyez nous surprendre, on ne surprend pas le monde de la sorte, car puisque le sieur Finance notre officier nous a donné huit jours de terme, ce nous faut-il parler ensemble* ».

L'affaire n'est pas close et la tension augmente entre les deux communautés durant l'été 1670. Au cours des trois semaines qui suivent cette tentative de conciliation, des altercations se produisent sur les pâturages. Deux habitants s'avisent de capturer au pied du Brézouard, deux vaches appartenant à des paysans de Ribeaugoutte, par la violence « *haute lutte* » et sans aucune autorisation de l'autorité seigneuriale. Ils ont agi sur ordre des quatre jurés et du maître-bourgeois de Fréland qui outrepassent leur pouvoir. Aussitôt, les habitants de Ribeaugoutte viennent s'en plaindre au prévôt du Val. Ils se sentent dans leur bon droit, ils n'ont fait qu'appliquer la décision rendue par le procureur fiscal. En cas de dommages, les Frélandais auraient pu demander réparation par une procédure relevant du droit civil. Le document relate les propos outrés tenus par les plaignants : « *une chose mal seyant et bien scandaleuse, car ils ont grand tort de s'armer de la sorte contre les bourgeois dudit Ribeaugoutte, pourquoi parce que lesdits bourgeois ne sont point étrangers et si le bétail de ceux de Ribeaugoutte avait fait dommage à la communauté de Fréland, ils les doivent rapporter à la justice de Lapoutroie suivant les formes et coutumes du val et non pas faire justice d'eux mêmes, à cette fin que la justice en puisse juger ce que sera de raison, pour en tirer les amendes qui appartiennent à votre excellence car ceux de Ribeaugoutte se plaignent hautement et ont droit de s'en plaindre pourquoi parce que ces deux vaches ont été prises sur le pâturage de ceux de Ribeaugoutte* ».

Ainsi, les pâtres de Ribeaugoutte se déclarent victimes de leurs voisins qui ne respecteraient pas les termes de l'arbitrage rendu par le procureur fiscal et accepté par les deux communautés. « *Ils ont*

consenti si volontairement et de pure volonté et sans contrainte au jugement et à la sentence dudit Finance qu'ils doivent tenir leur parole pour plus d'honneur car se serait se moquer d'aller contre la parole que des officiers donnent puisque ceux de Ribeaugoutte ont parlé ensemble et qu'ils acquiescent à la sentence donnée par ledit Finance. » Les paysans de Ribeaugoutte protestent donc contre les frais de justice et les dépenses engagées pour récupérer leurs deux vaches confisquées par les Frélandais ; ils demandent que la justice seigneuriale leur donne satisfaction. Leur demande se termine par les formules de politesse usuelles de l'époque « et prie à votre excellence d'en ordonner ce que sera de raison et fera justice, prie Dieu d'un bon cœur pour la santé et prospérité de votre Excellence et de toute la maison ».

Les autorités seigneuriales se trouvent donc face à un ensemble de dépositions parfaitement contradictoires. Les deux communautés ne sont pas parvenues à un accord à l'amiable proposé par l'arbitrage du procureur fiscal. Si Fréland a accepté immédiatement l'accord, Ribeaugoutte a tergiversé avant d'acquiescer. Cependant, très rapidement, les modalités n'ont pas été respectées. Aussi, la justice seigneuriale rend-elle une sentence définitive le 13 août 1670 : « les deux parties jouiront en commun ainsi que cela se faisait anciennement ». Cette décision donne satisfaction aux paysans de Ribeaugoutte qui pourront continuer d'envoyer leurs troupeaux sur les pentes de Brézouard au-dessus de Fréland.

BIBLIOGRAPHIE

BOYE Pierre, *Les hautes chaumes des Vosges*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1903, 419 p.

FRANCOIS Andrée (Sr Béatrix), « Le droit de chaume dans le val d'Orbey, du XV^e au XVII^e siècle », *Dialogues Transvosgiens*, n° 1, (1^{ère} éd. 1983), 1992, p. 88-91.

JEHIN Philippe, « L'élevage dans le Val d'Orbey aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey-canton de Lapoutroie*, n° 32, 2013, p. 22-29.

JEHIN Philippe, « Troupeaux et pâturages dans le Val d'Orbey du XVI^e au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey-canton de Lapoutroie*, n° 33, 2014, p. 12-22.

KAMMERER Odile, « Le cheptel bovin dans le val d'Orbey avant la Guerre de Trente ans : pour une histoire écologique », *Histoire de l'Alsace rurale*, Strasbourg, Istra, 1983, p. 149-160.



LA PIERRE ET LA PLUME VOYAGES D'UN GÉOLOGUE DANS LE VAL D'ORBÈY À LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE

Philippe JÉHIN

L'historien Jean-Michel Boehler a répertorié pour l'Alsace une centaine de récits de voyages effectués entre 1648 et 1789. Il souligne que 80 % de ces témoignages sont consacrés aux villes et que seuls 20 % évoquent la campagne¹. La plaine d'Alsace a, en outre, bien davantage inspiré les voyageurs comme l'Anglais Arthur Young², que le massif vosgien dont la traversée n'a pas fait couler beaucoup d'encre. Quelques voyageurs célèbres ont néanmoins laissé des descriptions des sommets et des vallées des Vosges tels que Montaigne³ qui franchit le col de Bussang en 1580 ou l'écrivain allemand Goethe. Ce dernier, alors qu'il étudiait à l'université de Strasbourg, accompagna son ami Jean Conrad Engelbach jusqu'à Sarrebrück en 1770 en passant par Saverne et La Petite Pierre⁴. En revanche, si le col du Bonhomme semble bien une voie de communication entre la Lorraine et l'Alsace, empruntée depuis le Moyen Age par des marchands et des soldats, la vallée de la Weiss n'a guère fait l'objet de descriptions détaillées de la part d'illustres voyageurs.

Pourtant, quelques brefs récits anciens sont parfois publiés. Ainsi, en 1722, deux religieux carmes empruntent le col du Bonhomme pour se rendre de Douai à Rome⁵. Venant de Fraize et déjà fatigués, ils se plaignent de la montée du « chemin difficile, rempli de pierres » et franchissent la crête non sans peine et sueur. En effet, le passage entre la Lorraine et l'Alsace n'est alors qu'une vieille piste forestière rocailleuse et accidentée atteignant le col par la vallée de Scarupt. Une nouvelle voie par la vallée de Barançon sur le versant lorrain n'est ouverte quelques années plus tard par le roi Stanislas, la route actuelle par le Fer à Cheval ne date que 1860, tandis que la nouvelle route sur le versant alsacien dans la vallée de la Béhine est inaugurée en 1846⁶. Plus récemment, Claude Muller a découvert les rapports des ingénieurs militaires qui ont parcouru les Vosges au cours du XVIII^e siècle et qui ont laissé de nombreux écrits contenant principalement des notes laconiques concernant la logistique et les points stratégiques⁷. A la fin du XVIII^e siècle, d'autres voyageurs parcourent le massif vosgien, et en particulier le Val d'Orbey, avec des préoccupations scientifiques. Il s'agit de deux géologues dont les notes de voyage apportent de nouveaux éléments sur la vie dans la vallée à la veille de la Révolution.

VOYAGES GÉOLOGIQUES EN PAYS WELCHE

Au XVIII^e siècle, une nouvelle science, la géologie qui étudie de la composition du relief terrestre, se développe. Son nom apparaît pour la première fois dans *l'Encyclopédie* en 1751. Les premiers géologues explorent l'Europe et en particulier les massifs montagneux. Ils tiennent généralement des carnets de voyage et récapitulent ensuite leurs découvertes et leurs théories dans des ouvrages de synthèse. On distingue habituellement le voyage géologique du récit de voyage traditionnel qui se prétend universel et qui traite de tout ce qui surprend le voyageur. Ce dernier décrit les éléments et les rencontres qu'il

¹ Jean-Michel BOEHLER, *Les Formes du voyage*, Strasbourg, Presses universitaires, 2010, 399 p.

² Arthur YOUNG, *Voyages en France*, Paris, A. Colin, 1931, 1279 p.

³ Michel de MONTAIGNE, *Journal de voyage*, Paris, Gallimard, 1983, 512 p.

⁴ Johann Wolfgang GOETHE, *Poésie et Vérité*, Paris, Aubier, 1991, p. 267-272.

⁵ Journal du voyage de Douay à Rome et de Rome à Douay fait par les pères Nicolas de Sainte-Rose et Aubert de Saint-Florent, cité par Marie-José LAPERCHE-FOURNEL, *La représentation du massif vosgien (1670-1870) entre réalité et imaginaire*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 84.

⁶ Francis LICHTLE, « La nouvelle route de Lapoutroie au col du Bonhomme », *Bulletin de la société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey*, n° 21, 2002, p. 36-40.

⁷ Claude MULLER, « Ce qui intéresse un ingénieur militaire en 1732 », *Bulletin de la société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey*, n° 25, 2006, p. 16-18.

Claude MULLER, « La plume et le compas. Ces ingénieurs qui connaissent l'Alsace mieux que les Alsaciens (1783-1786) », *Rencontres transvosgiennes*, n° 4, 2014, p. 91-100.

considère comme typiques ou insolites. Le géologue quant à lui s'attache plus particulièrement à la description du relief et des roches qu'il inspecte en émettant des hypothèses scientifiques sur la configuration du terrain parcouru et sa genèse. Le voyage géologique accorde souvent une large part aux préoccupations minéralogiques car le géologue est aussi en quête d'informations techniques sur les exploitations minières et les ressources naturelles comme la présence de minerais ou de houille, susceptibles d'intéresser les industriels⁸. Cependant, le scientifique s'écarte parfois de ses analyses géologiques et prend la peine de noter quelques anecdotes personnelles qui apportent un éclairage inédit sur la région traversée.

A la fin du XVIII^e siècle, deux géologues arpentent les chemins du Val d'Orbey avec un œil de scientifique, le Lorrain Pierre de Sivry et l'Auvergnat Antoine-Grimoald Monnet. Né en 1734 et décédé en 1817, Antoine Monnet est inspecteur général des mines. Il sillonne les secteurs miniers en sa qualité d'expert, en particulier dans sa province natale et dans les Vosges qu'il parcourt à sept reprises entre 1774 et 1802. Il publie ensuite *l'Atlas minéralogique de la France*. À trois reprises, entre 1773 et 1782, il passe dans le Val d'Orbey en prenant d'importantes notes, lors de son second voyage en 1773-1774, du troisième en 1779 et du sixième en 1782. L'archéologue du patrimoine minier Pierre Fluck qui encadra les fouilles des fonderies d'argent au Bonhomme⁹, a publié les carnets de voyage du géologue Antoine Monnet¹⁰. Si l'on excepte les longues descriptions purement géologiques qui ne seront pas présentées en détail dans cette étude, Antoine Monnet apporte un précieux témoignage sur de nombreux aspects topographiques, géographiques mais surtout ethnographiques sur le Val d'Orbey à la veille de la Révolution.

CHALEUREUX ACCUEIL À L'ABBAYE DE PAIRIS

Antoine Monnet découvre le Val d'Orbey au cours de son second déplacement dans les Vosges en 1774. Il voyage en compagnie d'un ami anglais qu'il ne désigne que par le terme de « milord » et qui est lui-même accompagné de son domestique Georges. Le petit groupe s'est attaché les services d'un guide local, ancien sergent du régiment Royal Deux-Ponts, résidant dans la vallée de Munster. Ensemble, ils quittent Munster pour découvrir le Lac Noir. « A la pointe de la montagne de Pairis, ils contemplèrent à l'aise cette mer de granit éboulé qu'ils avaient sous les yeux. [...] En dessous de la montagne immédiatement, un petit lac qui était une espèce de gouffre pour la profondeur ». Le voyageur anglais n'apprécie guère le lac encaissé : « c'est une belle horreur »¹¹. A la même époque, d'autres voyageurs qui découvrent le spectacle des lacs de la vallée partagent cet avis très négatif, fort éloigné de la sensibilité romantique qui commence à apparaître sous la plume de Jean-Jacques Rousseau¹². Ainsi, l'abbé Grandidier en 1785 évoque « l'aspect hideux de la montagne au-dessus du Lac Blanc par la grande quantité de blocs de granit accumulés et de rochers entassés qu'on ne peut en approcher sans frayeur »¹³.

Le guide munstérien propose à Antoine Monnet et à ses amis de descendre par un sentier confortable, mais les voyageurs, pressés par la faim, décident de se rendre directement à l'abbaye de Pairis en marchant sur la moraine en dépit des difficultés : « leurs bottes s'engagèrent plusieurs fois entre les roches, en sautant de l'une à l'autre, et souvent ils eurent de la peine à s'en dégager »¹⁴. Le guide les rassure : le paysage est bien plus agréable en aval « au-dessous de l'abbaye, il s'y trouve d'excellentes

⁸ Philippe-Frédéric de DIETRICH, *Description des gîtes de minerais et des bouches à feu de la France, tome 2, Haute et Basse Alsace*, Paris, Didot, 1789, 597 p.

⁹ Pierre FLUCK et Nicolas FLORSCH, « L'archéologie du feu : les fonderies d'argent du Bonhomme », *Bulletin de la Société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey*, n° 15, 1996, p. 9-28 et n° 16, 1997, p. 13-28.

¹⁰ Pierre FLUCK, *Antoine-Grimoald Monnet. Voyages. Aventures minéralogiques au siècle des Lumières en Alsace, Lorraine et Franche-Comté*, Colmar, Éditions du Patrimoine minier-Do Bentzinger, 2013, 615 p.

¹¹ *Ibid.*, p. 108.

¹² « On sait ce que j'entends par un beau paysage. Jamais pays de plaine, quelque beau qu'il fût, ne parut tel à mes yeux. Il me faut des torrents, des rochers, des sapins, des bois noirs, des montagnes, des chemins raboteux à monter et à descendre, des précipices à mes côtés qui me fassent bien peur » Jean-Jacques Rousseau.

¹³ Philippe-André GRANDIDIER, François WALTER, *Vues pittoresques de l'Alsace*, Strasbourg, Librairie académique, 1785.

¹⁴ Pierre FLUCK, *op. cit.*, p. 108.

prairies entrecoupées de bois ». Antoine Monnet en convient : le site de l'abbaye « n'est point désagréable ; car il y a à droite et à gauche des bosquets charmants. Au surplus, il est visible que ce lieu a été déblayé par les mains des premiers moines »¹⁵.

Les voyageurs reçoivent un chaleureux accueil de la part des cisterciens qui avaient été prévenus de leur venue. Les moines « s'avancèrent vers eux et leur firent compliment sur leur bonne venue » et leur offrent l'hospitalité. En revanche, les voyageurs se montrent fort discourtois à l'égard de leurs hôtes. Dans son carnet, Monnet qualifie l'abbaye de « moinerie ». Tandis qu'ils se promènent sur la terrasse de l'abbaye, l'aristocrate anglais n'hésite pas à critiquer la religion catholique. Plus diplomates, les religieux sourient et abordent d'autres sujets de conversation avant de les inviter à dîner. Antoine Monnet apparaît tout aussi critique à l'égard des religieux. Il considère que la vie monacale est d'une grande monotonie et oisiveté. Il rapporte que l'accueil des voyageurs constitue une heureuse distraction pour les moines « qui avaient pâti longtemps dans leur apathie, et qui étaient charmés d'avoir trouvé une si belle occasion de se distraire, ils se livraient à la plus grande gaieté, et étaient fort disposés à parler tous ensemble »¹⁶. Cependant, le prieur leur fit signe de se montrer plus réservés.

Au cours du repas, le voyageur anglais poursuit ses remarques anticléricales. Il reprend des critiques largement répandues au XVIII^e siècle à l'égard du clergé régulier considéré comme paresseux voire inutile. « S'il était à leur place, il s'adonnerait à quelque travail sérieux. [...] Vos devanciers, occupés comme ils étaient à défricher ces déserts, n'avaient pas le temps de s'ennuyer ; et c'est par là qu'ils se rendaient respectables et qu'ils se rendaient dignes de l'estime publique »¹⁷. Antoine Monnet qui rapporte ces propos désobligeants indique que les moines adoptent un silence confus qu'il met sur le compte d'une certaine confusion et d'un manque d'arguments. On pourrait aussi y voir une certaine gêne ou bien une réelle politesse à ne pas engager une polémique avec un noble anglais aux manières fort peu distinguées.

L'arrivée de l'abbé François Xavier Bourste vient heureusement interrompre l'atmosphère très tendue dans le réfectoire¹⁸. « Le bruit d'un carrosse qui se faisait entendre vint les tirer d'embaras ; c'est M. l'abbé, c'est M. l'abbé, crièrent-ils ». Les moines se lèvent pour accueillir leur supérieur. « Cette espèce de seigneur se présenta tout de suite à la table et salua d'un air très sérieux les étrangers, reprocha à l'économique qu'il n'eut pas fait mettre plus de plats sur la table qu'il n'y en avait ; il se mit tout aussitôt à découper et à servir les étrangers ». Spontanément, l'abbé juge insuffisante l'hospitalité accordée aux visiteurs. Il entame ensuite la conversation avec eux, s'enquiert des nouvelles de la famille royale d'Angleterre. Les voyageurs sont ensuite conduits dans leurs chambres « qui avaient plutôt l'air de chambres d'un riche château que d'une moinerie »¹⁹.

Le lendemain matin, les religieux continuent à se montrer très prévenants à l'égard de leurs hôtes qui s'apprêtent à partir pour Lapoutroie. Comme ils estiment que le chemin sera pénible, ils les engagent à prendre un solide petit-déjeuner et leur proposent un brochet au bleu et une volaille froide, mais l'Anglais préfère du thé avec du beurre comme à son habitude. A peine partis, les voyageurs regrettent déjà l'abbaye de Pairis : « Cette journée fut une des plus tristes de leur voyage, à cause du mauvais temps, et fit regretter à quelqu'un d'eux de n'être pas restés à l'abbaye pour l'y passer »²⁰. Antoine Monnet ne précise pas le chemin emprunté mais souligne son très mauvais état. On ignore ainsi s'ils ont descendu la vallée le long de la Weiss jusqu'à Hachimette ou bien s'ils sont passés par le col de Bermont. « Le chemin si on peut l'appeler ainsi, était détestable, [nous fûmes] obligés souvent de passer par dessus des roches de granit ou d'en faire le tour pour suivre un sentier qui était à peine tracé »²¹.

¹⁵ *Ibid.*, p. 108.

¹⁶ *Ibid.*, p. 109.

¹⁷ *Ibid.*, p. 109.

¹⁸ Claude MULLER, « Dom François Xavier Bourste abbé de Pairis de 1759 à 1788 », *Annuaire de la société d'histoire de Colmar*, 1990, p. 67-111.

¹⁹ Pierre FLUCK, *op. cit.*, p. 110.

²⁰ *Ibid.*, p. 110.

²¹ *Ibid.*, p. 111.

LAPOUTROIE ET SON HOSPITALITÉ

Comme ils ne disposent pas de guide, ils craignent de s'être égarés. Passant devant « une petite métairie », ils demandent leur chemin. On les rassure, ils sont presque arrivés. Ils décident de terminer le trajet à pied tandis que leurs domestiques les précèdent avec leurs montures. A Lapoutroie, ils trouvent « une petite hôtellerie fort propre et où il y avait suffisamment de quoi vivre, car comme cette vallée n'est pas un lieu de passage, c'est-à-dire de grande route pour aller à Colmar, la consommation n'y était pas fort grande et les denrées qui s'y trouvaient par hasard, avaient besoin d'une pareille aventure. Aussi l'hôte et l'hôtesse ne savaient trop comment faire pour régaler assez ces nouveaux venus »²². Le géologue auvergnat se montre particulièrement sévère au sujet de l'état des chemins dans la vallée. La route d'Orbey à Lapoutroie est au moins carrossable : elle est alors fréquentée par de nombreuses charrettes transportant notamment du bois, mais aussi par le carrosse de l'abbé de Pairis. Sont-ils donc passés par le col de Bermont ? D'autre part, Lapoutroie est bien située sur la route qui relie le col du Bonhomme à Colmar et qui doit connaître à cette époque un certain trafic.

A Lapoutroie, Monnet et ses compagnons font la rencontre du notable local, Léopold Marco, greffier, receveur et notaire seigneurial²³ : « Pour passer cette soirée agréablement, ils furent faire visite à un M. Margot, habitant ce village et receveur des droits et rentes pour le prince de Deux-Ponts »²⁴. Antoine Monnet décrit l'accueil chaleureux qu'ils reçoivent : « ils furent reçus à bras ouverts et cela d'autant mieux que le minéralogiste était fort connu de ce M. Margot qui l'avait recueilli plusieurs fois chez lui quelques années auparavant. Sa femme²⁵ qui se croyait de l'esprit et qui en effet n'était pas sottie et pouvait même passer pour avoir de l'esprit parmi les gens ordinaires, reçut nos voyageurs si bien qu'ils fâchés d'avoir pris le parti qu'ils avaient pris de partir le lendemain. Le mari et la femme leur proposèrent de passer la journée du lendemain avec eux. C'est l'effet naturel des gens isolés qui habitent des lieux où il n'y a personne à voir et qui ne voient que rarement des étrangers qui leur conviennent par le ton et l'esprit. Nos voyageurs ne partirent cependant le lendemain que fort tard parce qu'ils s'étaient laissés engager la veille à venir chez M. et Mme Marcot, déjeuner d'habitude d'après l'assurance qu'on leur avait donnée, qu'ils seraient encore de meilleure heure qu'il ne fallait pour arriver à Sainte-Marie ». Cette entrevue avec le couple Marco semble étrange. D'après les carnets de voyage, il semble que ce soit la première fois qu'Antoine Monnet se promène dans le Val d'Orbey. Or, il prétend avoir déjà été hébergé par les Marco quelques années auparavant. Soit Monnet confond ses voyages car il séjourne effectivement chez les Marco lors de son troisième voyage en 1779, soit il a déjà parcouru précédemment la vallée et son éventuel carnet de voyage n'aurait pas été publié.

Le géologue et ses amis poursuivent leur voyage en gravissant les pentes du Brézouard pour atteindre la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines. Sur la chaume du Haycot, ils rencontrent un marcaire qui leur offre « tous les produits de sa laiterie ». Les voyageurs sortent du café de leurs bagages suivant ainsi les conseils de Mme Marco qui les avait prévenus en disant que « c'était à peu près l'usage, du moins parmi les dames, lorsqu'elles venaient là pour se réjouir, d'y prendre du bon café à la crème. Ce qui fut fait au grand contentement du fermier »²⁶. Après l'ascension du sommet du Brézouard pour en examiner les roches, les géologues continuent leur voyage par la vallée de la Lièpvrette.

RETOUR DANS LE VAL D'ORBEBEY

Cinq ans plus tard, en 1779, Antoine Monnet effectue un troisième voyage dans les Vosges et un second passage dans le Val d'Orbey. Le jeune Pierre de Sivry, âgé de 17 ans, et Georges Guillaume de Beer²⁷, conseiller du prince de Deux-Ponts, l'accompagnent. Venant de Sainte-Marie-aux-Mines, les voyageurs font étape à Lapoutroie. A peine arrivés à l'auberge, ils reçoivent la visite de Mme Marco : « nous vîmes venir à nous une jolie dame avec sa servante, laquelle s'adressant principalement à M. de Béer, nous fit de vifs reproches de n'être pas venus descendre chez elle. C'était la femme de ce M.

²² Ibid., p. 111.

²³ Francis LICHTLE, « Les Marco, notaires et receveurs seigneuriaux dans le Val d'Orbey au XVIII^e siècle », *Bulletin de la société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey*, n° 17, 1998, p. 19-23.

²⁴ Pierre FLUCK, op. cit., p. 112.

²⁵ Catherine Brigitte Adam d'après Francis LICHTLE, op. cit., p. 20.

²⁶ Pierre FLUCK, op. cit., p. 113.

²⁷ Georges Guillaume de Beer (1736-1809) conseiller des princes de Deux-Ponts, anobli en 1774, établi à Ribeauvillé à compter de 1777. Christian Wolff, *N.D.B.A.*, p. 157.

Marco, receveur des droits du prince et qui en occupait une mesure d'ancien château à deux pas de l'auberge. [...] Cette dame fit enlever par sa servante nos équipages et nous obligea à la suivre dans sa mesure de château où son mari extrêmement honorable et qui ne demandait que de la bonne compagnie pour se réjouir avec elle nous attendait avec impatience »²⁸.

Le récit de cette invitation surprend à bien des égards. Monnet prétend que la résidence de Marco est une mesure d'un ancien château, or aucun bâtiment de ce type n'a jamais été édifié à Lapoutroie. D'autre part, le géologue semble rencontrer pour la première fois les Marco alors qu'il raconte une invitation de leur part dans son carnet de voyage de 1774. Antoine Monnet avait même pris l'initiative de lui rendre visite ! Le récit de ce voyage fait preuve ici de quelques incohérences. Cependant, il apporte aussi quelques éléments nouveaux sur la personnalité de Léopold Marco. « C'était ce qu'on appelle un bon vivant qui aimait la bonne chère et qui aimait la faire faire aux autres. Tel était au surplus le plaisir qu'on goûtait dans ces montagnes où l'on n'a pas souvent bonne compagnie. On peut juger par là combien il fut enchanté de nous recevoir et surtout M. de Béer comme conseiller intime de son prince ; ayant appris qu'il était mon élève²⁹, il l'accabla aussi d'honnêtetés et de politesse. La table fut aussitôt dressée et la meilleure chère en gibier fut mise dessus : c'était de sa chasse car c'était un grand avantage qu'avaient tous les receveurs des droits du prince répandus çà et là de la comté de Ribeauvillé, de chasser quand bon leur semblait³⁰, outre qu'ils avaient encore l'avantage d'être logés dans ses antiques châteaux et de prendre dans les forêts tout le bois qui leur était nécessaire. Outre cela, quelques-uns de ces receveurs avaient la jouissance du terrain et jardin attachés à ces châteaux. A cet égard, M. Marcot était de ceux qui étaient le mieux loti. [...] Je crois que nous passâmes cinq ou six jours chez le joyeux Marcot, et nous y aurions bien resté davantage si nous l'avions écouté »³¹.

Pourtant, Monnet a d'abord hésité à accepter l'invitation. « A ce nom de Marcot, mes sens frémirent aussitôt car je me rappelai que c'était lui qui avait été la cause de la mort de mon pauvre ami Croeber, en faisant monter sur la montagne du Persoir [sic] qui domine la vallée de Sainte Marie, comme elle domine celle de La Poutroie, un de ses mauvais canons de fer, et par là voulant honorer la fête qu'il avait imaginée de donner sur cette montagne, la plus haute des basses Vosges, aux dames de Sainte Marie, avant mon départ pour Paris »³². Antoine Monnet évoque ici un épisode inédit d'une fête sur les chaumes avec le décès tragique de son ami dont on ne trouve nulle trace dans les registres de décès des villages de Lapoutroie ou du Bonhomme.

Dans le compte-rendu de son sixième voyage effectué en 1782, Antoine Monnet revient sur cette fête tragique au Haïcot. « Chaque pays a ses plaisirs ; celui des habitants de Sainte Marie et des lieux des environs, consiste principalement à aller, dans l'été, dîner sur cet amphithéâtre et y jouer pendant toute une journée, du spectacle agréable de se voir élevé à une prodigieuse hauteur, eu égard à la profondeur des vallons qui l'entourent, d'y respirer un air toujours frais, et de manger d'excellents laitages, produit par les plus excellentes plantes qui croissent à cette hauteur. Il est rare que ces fêtes ne soient pas accompagnées de danses, et quelquefois même pour les rendre plus brillantes, on y monte quelques petites pièces de canon. Le bruit terrible qu'elles y produisent à cause des échos répétés de tous les côtés, ne sert pas peu à réjouir les spectateurs, mais le malheur arrivé en 1771, où j'étais dégoûté peut-être pour jamais de s'y réjouir de cette dernière manière, car un éclat parti d'une de ces petites pièces de fer, tua raide un jeune homme qui dirigeait le bras de sa mère pour l'allumer. La consternation générale qu'amena cette catastrophe, après une joie folle, peut mieux se représenter que se décrire »³³.

Après ce bref souvenir évoqué à deux reprises dans ses carnets, le géologue se plaît à souligner, dans le récit de son troisième voyage, la fertilité des terres de la vallée qui « est une des plus larges de

²⁸ Pierre FLUCK, *Les voyages de Monnet*, op. cit., p. 161-162.

²⁹ Esprit Marie Joseph Pierre de Sivry (1762-1853), fils d'Esprit Claude Pierre de Sivry (Nancy 1733-Deux-Ponts 1792), conseiller puis président du parlement de Nancy, membre de l'académie de Nancy.

³⁰ Léopold Marco loue les droits de chasser et de pêche à la suite d'enchères publiques. Philippe JEHIN, « Faune et chasse dans le Val d'Orbey du XVI^e au XIX^e siècle », *Bulletin de la société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey*, n° 26, 2007, p. 23-30. Son train de vie et l'accaparement de la pêche et de la chasse lui valent des inimitiés dans la vallée. Philippe JEHIN, « Le droit de pêche dans le Val d'Orbey sous l'Ancien Régime », *Bulletin de la société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey*, n° 17, 1998, p. 24-30.

³¹ Pierre FLUCK, op. cit., p. 161-162.

³² Ibid., p. 161.

³³ Ibid., p. 349.

la chaîne des Vosges, et par conséquent laissant un assez grand espace pour établir des jardins et même d'excellente qualité, car en général tous les fonds de vallées, où s'arrêtent toutes les terres fines que les eaux entraînent des hauteurs, en font un excellent terreau, du moins, on y voit les plantes potagères y réussir fort bien et donner d'excellents légumes »³⁴. Il distingue aussi de très petites veines de charbon dont l'exploitation fut envisagée encore au cours du XIX^e siècle.

EXPLORATION DES ABORDS DU LAC NOIR

Après un séjour de près d'une semaine à Lapoutroie, Monnet et ses compagnons de voyage poursuivent leur route vers Orbey. Les maigres indications laissées par Monnet ne permettent pas d'identifier de façon certaine le trajet parcouru. Il semblerait que les voyageurs aient emprunté le col de Bermont puis un chemin vers le Creux d'Argent et les lacs : « à une lieue à peu près de La Poutroye, nous montâmes à droite la haute côte et nous suivîmes un sentier tortueux que nous trouvâmes à sa cime. Nous passâmes bientôt à une espèce de chalet assez bien situé sur un terrain assez fertile pour produire des légumes et nourrir des vaches. Je m'y serais bien plu et j'aurais aimé à y rester plutôt que dans la vallée que nous venions de quitter. L'eau n'y manquait pas parce qu'il était dominé par un terrain plus élevé que nous avions à notre droite »³⁵. Au détour du chemin, ils rencontrent un charron à qui ils demandent la direction de l'abbaye de Pairis. « Cet homme nous dit que nous étions dans le bon chemin et que nous n'avions qu'à le suivre dans ses tortuosités, que bientôt nous verrions cette abbaye à notre gauche au bas d'une longue pente remplie de grosses roches »³⁶.

Dans son carnet, Antoine Monnet en profite pour critiquer une nouvelle fois les religieux mais aussi pour justifier son passage à l'abbaye de Pairis qu'il a déjà fréquentée au cours du précédent voyage en 1774. « Ce n'était pas cette abbaye dont je me souciais fort peu et dont M. Marcot qui n'aimait les moines que lorsqu'il en recevait des présents et qu'ils lui faisaient faire bonne chère chez eux, nous avait détourné si nous ne voulions pas perdre notre temps à entendre des ignorants du plus mauvais ton. Mais lui ayant raconté le séjour que nous avions fait chez ceux de Senones et vu tant d'autres, allez donc, nous dit-il vous ennuyer encore. Mais lui ayant expliqué qu'après avoir fait les visites et les observations que nous devions faire sur les montagnes qui dominent cette fameuse moinerie, nous ne trouverions pas d'autre ressource pour passer la nuit, puisqu'il nous serait impossible d'atteindre d'autre lieu habité dans ces montagnes où nous puissions nous loger avec nos chevaux et nos domestiques. Il trouva en effet qu'il n'y avait pas d'autre moyen, et que dans ce cas là, nous serions au contraire fort heureux de les trouver, puisque d'ailleurs par leur invitation même, ils sont obligés d'héberger une nuit les voyageurs ». Le géologue critique ainsi l'ignorance des cisterciens et prétend avoir besoin de leur hospitalité.

Avant de retrouver l'abbaye, les voyageurs inspectent péniblement les éboulis et les moraines entre le Lac Noir et le monastère. « A mesure que nous avançons, voyant le paysage se combler de plus en plus de roches de granit, ceci annonce dis-je à mes compagnons de voyage, que nous approchons d'un lieu où s'est produit une des plus terribles catastrophes qui soit arrivée sur notre terre sans le secours du feu ». Pierre Fluck explique que Monnet pense que ces blocs morainiques n'ont pu être charriés que par un phénomène volcanique et non par les eaux d'un simple ruisseau comme le Noirrupt³⁷.

Pour Monnet, il s'agit d'un « effroyable éboulement. C'était une mer de roches de granit qui s'étendait en pente depuis la hauteur de Pairis jusqu'àuprès de l'abbaye que nous voyons à notre gauche »³⁸. Les voyageurs souhaitent explorer les lieux. « Alors nous ne perdîmes pas de temps. Nous renvoyâmes nos chevaux amenés par la bride par nos domestiques, et trouvant entre des roches un sentier, nous montâmes vers le reste de la montagne qui nous semblait carré, et séparé du reste de sa base par un ravin. J'étais si impatient d'y arriver que plusieurs fois je fis de petites culbutes. Arrivés enfin à cette hauteur, nous nous trouvâmes devant une fente très large et très profonde ou espèce de gouffre, qui faisait peur à voir. Elle séparait la base de cette montagne d'avec le massif sur lequel nous étions ». Le temps presse désormais et il ne faut plus s'attarder dans la montagne mais descendre vers l'abbaye. Le chemin

³⁴ Ibid., p. 162.

³⁵ Ibid., p. 163-164.

³⁶ Ibid., p. 164.

³⁷ Ibid., p. 164.

³⁸ Ibid., p. 165.

semble bien délicat. « D'ailleurs nous étions pressés de nous rendre à l'abbaye où nous voyons les moines qui se promenaient sur la terrasse et qui nous faisaient signe de venir. Pour cela, nous primes la ligne la plus droite mais nous eûmes beau faire, il nous fallut enjamber de roche en roche de granit entassées la plupart les unes sur les autres. Cette manière de marcher pénible et dangereuse nous lassait beaucoup lorsque nous vîmes avec peine M. de Béer devant nous qui se trouvait arrêté, ayant une de ses jambes prise fortement entre deux de ces roches, et faisant des efforts inutiles pour la dégager. Nous hâtâmes notre marche vers lui, et l'ayant joint, chacun de nous le tenant sous le bras, il parvint à se dégager, en laissant toutefois sa botte dans l'entre deux roches, que nous retirâmes ensuite »³⁹.

SECOND SÉJOUR CHEZ LES MOINES DE PAIRIS

Une fois encore, les voyageurs sont chaleureusement accueillis par les cisterciens de Pairis. « Nous fûmes reçus à l'abbaye par les moines qui y étaient rassemblés pour nous faire toutes les honnêtetés qui dépendaient d'eux. Instruits par nos domestiques qui nous étions, ils nous apprirent que leur abbé n'y était pas et qu'il était à Colmar où il avait un appartement parce qu'il était obligé d'assister souvent aux audiences du Conseil Supérieur en sa qualité de conseiller clerc né comme abbé de Pairis »⁴⁰. A la même période, l'abbaye de Pairis fait construire, de 1778 à 1782, sous la direction de son intendant Braconnot, un hôtel situé rue des Clefs⁴¹. Les moines avaient retardé leur repas pour leurs invités, mais Monnet, toujours aussi ingrat, met cette courtoisie sur le compte de leur oisiveté : « On peut croire facilement que les gens désœuvrés comme étaient ceux-ci devaient accueillir des étrangers dont ils avaient pris une haute idée ».

L'arrivée soudaine du carrosse de l'abbé en cours d'après-midi vient animer l'abbaye. Monnet écrit à ce sujet : « [cela] réveilla en nous la curiosité que nous avions eu du mal à connaître ce personnage, dont on nous avait dit plus de bien que de mal, contre l'ordinaire ». Cette remarque semble très étrange : au cours du précédent voyage, en 1774, Monnet avait déjà rencontré Dom Bourste. Né à Colmar en 1723, fils d'un avocat du Conseil souverain, François-Xavier Bourste prononce ses vœux en 1743, il est ordonné prêtre en 1748 et élu abbé en 1759. Sous son abbatiat (1759-1788), Pairis renoue avec une certaine splendeur. Dom Bourste s'attache à reconstituer le patrimoine temporel de l'abbaye, les finances sont assainies, l'église abbatiale qui avait brûlé en 1753 est reconstruite. En 1770, l'abbaye emploie neuf domestiques et abrite une dizaine de moines⁴².

Toutes les personnes se rendent alors dans la salle à manger pour le dîner. « L'abbé monta dans la salle à manger où nous étions pour l'attendre avec ce ton, leste et compassé qui annonçait le maître, il nous salua brusquement et se mit aussitôt à la place qui lui était réservée à table, découpa et nous envoya par son domestique l'assiette à servir, parla peu et très laconiquement, raconta qu'il s'était retiré promptement de l'audience parce qu'on y entamait un procès criminel ». Antoine Monnet en profite pour le décrire et faire part du manque de considération à son égard : « Je fus surpris de le voir habillé fort différemment de ses moines ; il avait un habit bourgeois d'un sombre violet, ayant une bague violette des évêques au doigt). Il nous jetait de temps en temps des coups d'œil perçants et entama la conversation avec M. de Béer : un conseiller intime d'un grand prince d'Allemagne, quoique luthérien, devait bien plus l'intéresser que moi. [...] Je n'eus pas le bonheur de m'attirer des regards favorables de sa part. Mon amour propre me fit croire qu'il sentait le mépris que j'avais pour les moines et surtout pour les moines fastueux »⁴³. Peut-être que Dom Bourste se souvient, lui, de la première visite d'Antoine Monnet cinq ans plus tôt, avec un voyageur anglais et de leurs remarques fort désobligeantes sur l'Eglise catholique. « A la fin du repas, qui ne fut pas très splendide, on se salua et chacun se retira dans la chambre qui lui était destinée. Sivry et moi fûmes conduits dans une fort belle chambre où il y avait deux lits ».

³⁹ Ibid., p. 165.

⁴⁰ Ibid., p. 165.

⁴¹ Nationalisé lors de la Révolution, il abritera l'administration départementale puis la mairie de Colmar à partir de 1866.

⁴² Lucien JECKER et alii, *L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss*, Orbey, Société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, 1995, p. 77-90.

⁴³ Pierre FLUCK, op. cit, p. 166.

Le lendemain matin, les voyageurs quittent l'abbaye de Pairis. Ils souhaitent saluer Dom Bourste et le remercier pour son hospitalité. On leur répond que l'abbé ne sort de son appartement que pour la grande messe. Il faut donc partir. Malicieusement, Monnet souligne l'ennui des cisterciens en précisant que « les moines qui les accompagnaient auraient bien voulu qu'ils restent plus longtemps pour leur servir de passe-temps »⁴⁴. Après quelques expertises de roches, les cavaliers mettent pied à terre pour descendre dans la vallée de Munster et poursuivre ainsi leur voyage dans les Vosges.

TROISIÈME VOYAGE DANS LE VAL D'ORBÉY

Le sixième voyage d'Antoine Monnet narré dans ses carnets le ramène dans le Val d'Orbey en 1782. Ses notes concernent presque exclusivement des considérations géologiques ; ses contacts avec les habitants de la vallée ne sont guère évoqués si l'on excepte la tragique anecdote de 1771 déjà citée dans le récit du troisième voyage en 1779.

Le géologue s'attache plus particulièrement à décrire la topographie de cette région du massif des Vosges ainsi que la nature des roches qui la composent. « Il est bon que nous disions un mot de ces hautes montagnes, qui sont à proprement parler une partie de ce groupe de montagnes, qui s'étendent à gauche vers Sainte Marie et à droite vers l'abbaye de Pairis, lesquelles sont coupées par des vallons les plus profonds et les plus grands de toutes les Vosges. Toutes ces montagnes sont dominées par la seule montagne naturelle et formée de granit, taillée en pain de sucre, ou d'une forme parfaitement conique que nous connaissons dans cette chaîne de montagnes à granit. Cette montagne, connue sous le nom de Persoir en français et Blotberg en allemand, est regardée comme la plus haute des Vosges. Elle passe de quelques toises la hauteur de celle nommée le Ballon qui domine le vallon de Giromany et de Saint Maurice et qui est renommé comme la plus haute montagne de cette partie des Vosges »⁴⁵. Antoine Monnet s'attache à décrire ce sommet du Brézouard ou Blutzenberg qui semble beaucoup l'intriguer. Cependant, ses évaluations des altitudes des grands sommets vosgiens apparaissent très erronées. En effet, le Brézouard culmine à 1228 m d'altitude, légèrement moins élevé que le Ballon d'Alsace à 1247 m et surtout que le Ballon de Guebwiller à 1424 m que Monnet ne cite pas.

Du sommet du Brézouard, un magnifique panorama s'offre aux yeux du randonneur : « De son sommet, on découvre non seulement le Rhin, Colmar, mais encore Strasbourg, et presque toutes les autres montagnes des Vosges. On a à ses pieds pour ainsi dire l'origine du fameux vallon de Sainte Marie et l'on se trouve pareillement par dessus celui d'Orbé, non moins profond. Ce pic dont on estime la hauteur à 450 toises au-dessus du Rhin paraît, quoique plus avancé vers l'Alsace que vers la Lorraine, le centre de réunion de différents rangs de montagnes »⁴⁶. Antoine Monnet ne cite cependant pas les autres massifs que l'on peut apercevoir depuis ce sommet par beau temps : la Forêt Noire bien sûr, mais aussi le Jura et les Alpes. L'absence de ces mentions paraît constituer une étrange lacune.

Monnet se plaît aussi à vanter les charmes de la chaume du Haycot et de sa marcarie : « il est rare que les curieux qui ont le courage de monter jusque là, aient encore celui de franchir l'espace qu'il y a entre cet amphithéâtre et cette montagne, qui est une profondeur, dont la pente est vers la vallée de La poutroye, nommé vulgairement la vallée d'Orbé ; et qu'ensuite ces curieux grimpent le long du pic du Persoir pour parvenir à sa cime ; ils aiment mieux rester sur cet amphithéâtre, garni d'un gras pâturage, qui est précieux et commode pour se reposer, où il se trouve une belle fontaine et une ferme où l'on fabrique du beurre et du fromage pendant la belle saison »⁴⁷.

Le géologue s'attache plus particulièrement ensuite à des recherches minéralogiques. « Les filons et les veines métalliques qui sont au-dessous du Persoir donnant dans la vallée d'Orbé ont fait jadis le sujet d'une grande exploitation. Je ne saurais dire si ces filons ou veines étaient en très grand nombre ou en très petit ; je n'ai pu obtenir aucun détail sur leur état et sur leur exploitation, comme ils ont été exploités par une compagnie particulière d'allemands qui n'ont laissé aucun écrit, aucun registre ; je n'ai pu en juger que par les décombres qui sont à la vérité en grande quantité, lesquels font croire qu'on a longtemps exploité ces mines, et qu'on en a retiré beaucoup de minéral. Tout ce que je puis dire de positif, c'est qu'ils ont tous fourni du minerai d'argent gris, de la même espèce que celui des vallées de

⁴⁴ Ibid., p. 166.

⁴⁵ Ibid., p. 278.

⁴⁶ Ibid., p. 279.

⁴⁷ Ibid., p. 349.

Sainte Marie, et dont nous parlerons à l'article de ces mines. Ils ont fourni aussi du minerai de plomb. On ne peut encore en juger par les halles ou décombres dans lesquelles on trouve des parties de ces minéraux. Nous observons encore que ces filons ou veines sont les plus hautes en exploitation qu'on ait vu dans les Vosges »⁴⁸. L'œil vigilant du géologue permet de découvrir les veines de minerais ainsi que les restes des anciennes exploitations en activité dans la seconde moitié du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle. La guerre de Trente Ans (1618-1648) a mis un terme à cette activité dont la mémoire s'est perdue localement, plus d'un siècle et demi plus tard quand Antoine Monnet passe dans la vallée. Ces mines du Brézouard ont été redécouvertes en 1972, près de deux siècles après leur mention par Antoine Monnet.

Pour la première fois, Antoine Monnet s'aventure jusqu'au Bonhomme. Il en profite pour faire une description des roches présentes. Il remarque qu'à partir de ce village, « la roche schisteuse⁴⁹ succède au granit à gros grains. C'est une chose remarquable que le schiste qui se montre ainsi sur la crête des hauteurs qui séparent la descente de l'Alsace d'avec celle de la Lorraine. C'est ce qu'on voit en plusieurs autres endroits des Vosges, et voilà pourquoi j'en fais la remarque. A un quart de lieue à peu près au-dessous de ce village, le granit se montre de nouveau mais en conservant des parties de ce même schiste qui s'y insinue et forme des ramifications »⁵⁰.

Il note aussi la présence de maigres veines de charbon « à droite de la descente du Bonhomme », dans les secteurs dits la Verse ou Ban de la ferme de Grand Pré. Malheureusement, leur exploitation ne paraît pas rentable : « Ces veines, au nombre de quatre ou cinq, se sont montrées très étroites et perpendiculaires à l'horizon, et serpentent quelquefois dans la roche et sans régularité. Celles que j'ai reconnues n'avaient pas plus de sept pouces de largeur et fournissaient d'excellent charbon, comme toutes les veines de cette espèce, mais en trop petite quantité pour payer les frais de son extraction. Il est fâcheux que ces veines se présentent avec ces bonnes apparences, parce qu'elles trompent ensuite en donnant lieu à des recherches dispendieuses qui n'aboutissent à rien ; mais telles sont ordinairement la plupart des veines de charbon, qui se trouvent dans les montagnes à granit »⁵¹.

« L'EFFROI DEVANT DES MASSES DE GRANIT ENTASSÉES »

Antoine Monnet évoque fort brièvement le Faudé « une petite montagne, taillée en pain de sucre, qu'on nomme Faudé, mot qui selon le jargon des Lorrains signifie faux Dieu »⁵². Il retranscrit ici une tradition locale ancienne mais infondée, maintes fois reprises jusqu'au XIX^e siècle : l'étymologie de cette montagne dérive en fait de sa forme en meule de charbon⁵³. Mais c'est surtout l'amoncellement de blocs morainiques au-dessus de l'abbaye de Pairis qui retient une fois encore l'intérêt du géologue impressionné par l'abondance des rochers. Il réitère, comme lors de ses deux premiers voyages, sa description peu flatteuse du paysage minéral en amont de l'abbaye de Pairis : « On y trouve des pierres détachées, sableuses et quartzueuses, arrondies et usées, qui attestent que jadis l'eau, en ruisseau ou en rivière, y a coulé. [...] Mais toutes ces roches ne furent rien, lorsque nous fûmes au pied de ces fameuses montagnes, et à la vue de l'abbaye de Pairis. Je ne saurais dépeindre l'horreur et l'effroi qu'excitèrent en moi l'aspect d'une étendue en pente rapide de plus de trois cents toises ; il y a des montagnes jusqu'à l'abbaye remplies de masses de granit entassées les unes sur les autres sans aucun ordre, de différente grandeur, où l'on en voit beaucoup de brisées, d'amoncelées, qui bouchent les passages, et qui obligent d'escalader par-dessus au risque de tomber. Ces roches forment comme un courant que l'abbaye de Pairis arrête ; et jamais maison religieuse ne fut placée plus convenablement que celle-ci, pour remplir ses religieux d'idées sombres et sinistres, et telles sans doute que son instituteur⁵⁴ l'a désiré, car au-

⁴⁸ Ibid., p. 280.

⁴⁹ Le granite laminé du Bilstein d'après Pierre Fluck.

⁵⁰ Pierre FLUCK, op. cit, p. 280.

⁵¹ Ibid., p. 281.

⁵² Ibid., p. 281.

⁵³ Pierre COLIN, « Quelques étymologies », *Bulletin de la société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey*, n° 4, 1985, p. 38.

⁵⁴ Wulf MULLER, « Noms de lieux et patois », *Bulletin de la société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey*, n° 6, 1987, p. 30.

⁵⁴ Celui qui a institué, fondé ce monastère.

devant de cette maison, on a cet aspect horrible, et tant que la vue peut s'étendre de ce côté là, on ne voit qu'une nature triste et sauvage, qui peut effrayer l'âme, mais qui en même temps peut élever celles des personnes dont l'esprit est cultivé ; mais l'homme s'accoutume à tout »⁵⁵.

Antoine Monnet souligne le manque de curiosité intellectuelle des cisterciens qui se désintéressent complètement des phénomènes géologiques, à son grand regret. « Les religieux qui résident dans cette maison n'y font plus attention, et passent leur temps à bien régaler leur hôte sans parler de leurs roches de granit et de la cause qui les a bouleversées, qu'ils ignorent et qu'ils ne se mettent guère en peine de savoir »⁵⁶. Pourtant, en les interrogeant sur la qualité des roches, le géologue obtient quelques réponses pertinentes. Les moines lui signalent que le granit local est de très mauvaise qualité : il n'est pas possible de le tailler pour l'employer à la construction, « il est aigre selon l'expression des maçons, au point de se briser là où on ne désirait pas ». Antoine Monnet en convient : « Je dois dire qu'il est de l'espèce la plus commune, grisâtre, à gros grains, et qu'il ne paraît contenir aucune partie schisteuse, raison pour laquelle il est si susceptible de se casser »⁵⁷.

« LES DEUX LACS, LA MERVEILLE DES VOSGES »

Antoine Monnet est aussi impressionné par l'encaissement des Lacs Blanc et Noir. Les connaissances scientifiques de la fin du XVIII^e siècle ne lui permettent pas d'envisager leur origine par un surcreusement de cirques glaciaires. Selon lui, leur création provient d'un prodigieux éboulement qui a « formé deux grands creux au pied de la partie du terrain qui est resté en montagne, lesquels s'étant remplis d'eau dans la suite forment les deux lacs, la merveille des Vosges, connus dans le pays sous les noms de Lac Noir et Lac Blanc. Ces deux petits lacs, placés à une demie lieue⁵⁸ l'un de l'autre, et séparés par un appendice de montagnes, forment deux entonnoirs ou gouffres très profonds, surtout celui qu'on nomme le Lac Noir, dont les bords taillés très droits, de plus de cent pieds de côté de la montagne, et de plus de cinquante pieds du côté opposé, le font paraître sous un aspect triste et même effrayant »⁵⁹.

Puis le géologue présente les caractéristiques de chaque lac, avant leurs profondes transformations aux XIX^e et XX^e siècles⁶⁰. Selon lui, le Lac Noir « n'a pas plus de cinquante toises, tant en largeur qu'en longueur, étant presque rond »⁶¹. Son nom proviendrait de la couleur de son fond et non de son eau limpide : « Posant sur un fond de vase noirâtre, provenant sans doute du terreau qui a été entraîné de la plature de la montagne, ce lac étant d'ailleurs plus resserré et bien plus profond, l'eau en paraît noirâtre, quoiqu'elle soit pour le moins aussi claire que celle du Lac Blanc. Le ruisseau qui en sort par une tranchée très profonde qu'il s'est faite, coule précipitamment presque en droiture vers l'abbaye de Pairis à travers les masses de granit ». Antoine Monnet s'intéresse aussi à la profondeur du lac : « nous pouvons dire encore, comme une chose digne d'attention, qu'elle est considérable, surtout celle du Lac Noir, puisqu'on m'a assuré d'après l'expérience qui en a été faite par un religieux de l'abbaye, que trois cents brasses⁶² de cordes n'avaient pas pu atteindre le fond, mais c'est ce dont j'ai douté ».

Quant au Lac Blanc, il estime ses dimensions à près de trois cents toises de longueur et de deux cents de largeur⁶³. Le Lac Blanc lui paraît bien moins encaissé : « Ses bords sont très peu escarpés, du côté opposé à la montagne, mais ils sont remplis de masses de granit, tellement entassées les unes sur les autres qu'on a toutes les peines du monde à suivre de ce côté les bords de ce lac. L'eau en paraît plus claire, parce que le fond sur lequel elle repose est d'un gravier de garnit blanc »⁶⁴. Le Lac Blanc lui

⁵⁵ Ibid., p. 282-283.

⁵⁶ Ibid., p. 283.

⁵⁷ Ibid., p. 285.

⁵⁸ Soit deux kilomètres selon Monnet

⁵⁹ Pierre FLUCK, op. cit, p. 284.

⁶⁰ Sur l'hydrographie dans le canton de Lapoutroie, on consultera : Yvette BARADEL, « L'endiguement des lacs d'Orbey (1839-1859) », *Bulletin de la société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey*, n° 13, 1994, p. 60-70.

Yvette BARADEL, « Les eaux dans le canton de Lapoutroie », *Bulletin de la société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey*, n° 20, 2001, p. 15-24.

⁶¹ La toise Paris valant 1,9 m, le côté du Lac Noir mesure 95 m. Il occupe en fait une superficie de 14 ha.

⁶² Soit 450 m à raison de 1,5 m la brasse.

⁶³ Soit 570 m sur 380 m. Le Lac Blanc rehaussé de 5 mètres par un barrage en 1858 qui porta sa profondeur à 72 mètres et ses dimensions à 900 m sur 550 m.

⁶⁴ Pierre FLUCK, op. cit, p. 284.

paraît aussi moins profond que le Lac Noir. Deux ruisseaux constituent les émissaires naturels de ces deux lacs et arrosent Pairis et la vallée d'Orbey : « Ces ruisseaux se joignent ensemble, au-dessous de l'abbaye et coulent au-dessous d'Orbé, dans la vallée de ce nom. La constance de ces ruisseaux, leur abondance même dans les grandes sécheresses, comme dans les temps où j'y étais, me confirmèrent dans l'idée que j'en avais, que les eaux de ces lacs n'étaient pas seulement dues à l'assemblage de celles des pluies et de la fonte des neiges, mais encore à des eaux de source ». Après cette nouvelle inspection des hauteurs de Pairis, Antoine Monnet poursuit sa route vers Munster et quitte définitivement le Val d'Orbey.

EN CONCLUSION

En dépit de leurs longues descriptions topographiques et géologiques, les carnets du géologue auvergnat Antoine Monnet apportent quelques éclairages intéressants et inédits sur le Val d'Orbey à la fin du XVIII^e siècle. Ils témoignent bien entendu des centres d'intérêt d'un géologue réputé, mais aussi de ses opinions personnelles. En effet, à l'instar d'une partie de l'élite intellectuelle française du siècle des Lumières, il dénigre le clergé régulier qu'il considère comme ignorant, oisif, bref inutile. Antoine Monnet n'évoque brièvement que les élites locales, religieuses comme l'abbé de Pairis, administratives comme M. de Beer ou le notaire Marco. On regrettera l'absence de toute description de la population rurale et sa façon de vivre, même à titre anecdotique. Ce disciple de Voltaire demeure fidèle aux préjugés sociaux qui n'accordent aucun intérêt au « vulgum pecus », au peuple. On notera enfin qu'à plusieurs reprises, le voyageur fait référence à un passage en 1771 dans la vallée et en particulier au Brézouard, séjour qui n'est pas relaté dans un carnet de voyage antérieur qui demeure inédit ou qui n'a peut-être jamais été rédigé.



LES REVENUS DE L'ABBAYE DE PAIRIS

À LA FIN DU XVIIIÈME SIECLE

Francis LICHTLE

En exécution de la loi de l'Assemblée Nationale des 23 et 28 octobre 1790, le Directoire du district de Colmar approuva le 27 juin 1791, les comptes de l'abbaye cistercienne de Pairis, couvrant la période du 11 novembre 1789 au 31 décembre 1790¹.

Outre son domaine du Val d'Orbey, ses propriétés s'étendaient sur plus de 900 hectares dans les communes haut-rhinoises d'Ammerschwih, Andolsheim, Artzenheim, Beblenheim, Bennwih, Colmar, Durrenentzen, Holtzwih, Horbourg, Ingersheim, Jebnheim, Katzenthal, Kaysersberg, Kientzheim, Lapoutroie, Mittelwih, Niederhergheim, Niedermorschwih, Oberhergheim, Obersaasheim, Orbey, Riedwih, Riquewih, Sundhoffen, Turckheim, Ursenheim, Walbach, Wickerschwih, Wihr-en-Plaine, Wihr-au-Val ainsi que les communes bas-rhinoises d'Elsenheim, Grussenheim, Mackenheim et Marckolsheim. En dehors du Val d'Orbey, les biens du village de Widensolen et ses 320 hectares, acquis de l'évêque de Strasbourg en 1362, figuraient parmi l'exploitation la plus importante².

LES RECETTES

BAUX RURAUX, CENS ET RENTES

Ces terres agricoles étaient louées à des particuliers par baux ruraux.

Parmi les 68 fermages, figurait, entre autres, **la grande ferme de Colmar**, divisée en huit petites, qui rapportait annuellement 96 rézaux de froment, autant en seigle et en orge ainsi que 5 rézaux de légumes secs et 16 cochons de lait³. Parmi les baux les plus importants figurait celui de François-Benoît de Truchsess, commandeur de l'ordre de Malte, résidant à Appenwih, et de Sandherr, maître de poste de Colmar, qui avaient loué 76 journaux de prés au lieudit Gaury à Colmar pour 1 728 livres.

Citons également un corps de biens situés à Wihr-en-Plaine, baillées depuis 1734, à la famille Gloxin de Colmar, pour un loyer de 10 rézaux de froment, autant en seigle et en orge, ainsi qu'un cochon de lait, une oie et trois jours de corvée (ces trois dernières redevances fixées à 12 livres en argent). Depuis 1777, également à Wihr-en-Plaine, François Benoît de Truchsess avait loué 18 fauchées de prés. A Kaysersberg, Pierre Eckert occupait depuis 1781, la propriété connue sous le nom **d'Oberhof**.

A Mittelwih, l'abbaye possédait le Bouxhof qu'elle avait cédé en 1786, à Joseph Frey, qui devait s'acquitter pour les deux ans de 3 600 livres en argent, 200 aunes de toile, 24 paires de poulets, 8 paires de canards, 6 paires de dindonneaux, 4 paires de chapons ainsi que de 40 rézaux de froment, 50 de seigle et 70 d'orge. Outre le domaine, le bail comprenait également le tiers de la dîme de Katzenwangen (ancien village disparu au sud-ouest de Bennwih, au bord de la Fecht, où l'abbaye percevait la dîme depuis 1406) et de Bennwih ainsi que des cens à Bennwih, Ribeuwillé, Riquewih, Mittelwih et Beblenheim. Un second bail avait été signé avec Conrad Ziegler pour la location de 16 arpents de vignes au Bouxhof moyennant 129 mesures de vin par an⁴.

Parmi les baux, mentionnons encore **le droit de pêche** que possédait l'abbaye sur une partie des cours d'eau à Colmar, octroyé à Antoine et Ignace Wertz ainsi qu'à Jean Bichelé pour 250 livres. Jean-Georges Richert de Colmar et Antoine Meyer de Niedermorschwih s'étaient rendus adjudicataires le 24 juin 1786, de la dîme d'une partie d'Ingersheim (lieudit Forstban) et de Niedermorschwih ainsi que de quelques cens moyennant 230 mesures de vin.

¹ Archives du Haut-Rhin, 11 H 27/13.

² LICHTLE Francis, Deux propriétaires fonciers en Haute Alsace (Alspach et Pairis) en 1789, *Saisons d'Alsace*, 1989, n°104, p. 107-112.

³ Le rézal vaut entre 110 et 120 litres.

⁴ La mesure équivaut à 50 litres.

FERMES DU VAL D'ORBÈY

Dans le Val d'Orbey, l'abbaye possédait six fermes.

S'étendant sur 47 ½ fauchées de prés, 34 journaux de champs et 6 fauchées de pâturages, **la ferme du Noirmont** était affermée à François Didierjean et devait annuellement 600 livres en argent, deux boisseaux de pois, un porc, deux veaux, 20 sacs de pommes de terre, deux quintaux de beurre frais, 50 livres de fromages et 8 rézaux d'avoine.

Dominique Didierjean exploitait celle dite **de la Porte ou Steinmatt**, d'une superficie de 41 fauchées de prés, 30 journaux de champs, qui avait été louée pour 450 livres en argent, deux boisseaux de pois, un porc gras, deux quintaux de beurre frais, deux veaux, 20 sacs de pommes de terre, 25 livres de fromage et 8 rézaux d'avoine.

La ferme du Geishof comprenait 52 ½ journaux de prés, 15 journaux de champs et 18 fauchées de pâturages et avait été louée à Nicolas Guidat, moyennant le versement annuel de 650 livres en argent, deux quintaux de beurre frais, deux boisseaux de pois, un porc, deux veaux, 25 livres de fromage et 20 sacs d'avoine.

La ferme du Pré Bracot avait été affermée pour 400 livres en argent, un porc, deux veaux, deux quintaux de beurre frais et 10 sacs de pommes de terre à Marie Rémy et à son fils Noël. Elle comprenait 37 fauchées de prés, 8 journaux de champs.

La ferme du Moulin, d'une superficie de 18 ½ fauchées de prés, 11 journaux de champs et 6 fauchées de pâturages, était exploitée par Dominique Idoux qui versait annuellement 450 livres en argent, un boisseau de pois, un porc, deux veaux, 150 livres de beurre frais et 15 sacs de pommes de terre.

Jean-Baptiste Didierjean tenait la dernière ferme, **celle du Noir Rupt**, d'une contenance de 17 fauchées de prairies et 7 journaux de champs. Il versait à l'abbaye 408 livres en argent, un boisseau de pois, un porc, deux veaux, 200 livres de beurre frais, cinq sacs de pommes de terre et 4 d'avoine.

La location des six fermes (argent comptant et produits agricoles) en 1789 et 1790 était estimée à 7 355 livres. Se rajoutait également l'affermage de quelques prés dans le Val d'Orbey pour 944 livres.

Le total de tous les fermages rapportait à l'abbaye 19 379 livres, 752 rézaux 2 boisseaux de froment, 198 de méteil, 752 et 4 boisseaux de seigle, 993 et 4 boisseaux d'orge, 130 et 3 ½ boisseaux d'avoine et 851 mesures de vin (42 550 litres).

VIGNOBLE

L'abbaye faisait également exploiter à son compte **un vignoble qui produisit en 1790** : 240 mesures de vin pour 13 arpents au Bouxhof, 24 mesures pour 14 schatz à Ingersheim, 50 mesures pour 20 schatz à Katzenthal et 86 pour 44 schatz à Niedermorschwih soit 20 000 litres ; un rendement de 20 à 25 hectolitres par hectare. Le vignoble ne produisit rien en 1789, suite au rigoureux hiver, les vignes ayant toutes gelées.

DIMES EN GRAINS ET DROITS DIVERS

Outre les fermages, l'abbaye percevait un certain nombre de **dîmes**.

Tout d'abord le tiers de celle de Lapoutroie, adjugée le 30 avril 1787 à Joseph Ancel à raison de 200 livres pour la petite dîme et à 9 rézaux de froment, 30 de seigle, 26 d'avoine et 300 bottes de paille (fixées à 36 livres) pour la grosse dîme.

Pour 1790, la dîme d'Orbey avait été affermée à Jean-Baptiste Ruest pour 4 rézaux de froment, 34 de seigle, 26 d'avoine et 100 bottes de paille (calculées à 12 livres). Celle des pommes de terre avait été louée à la municipalité d'Orbey. Elle produisait en moyenne une soixantaine de sacs.

Jean-Georges Empiety avait adjugé en 1789 la dîme d'Ursenheim pour 60 rézaux de froment, 91 de seigle, autant en orge et 40 d'avoine. L'enchère du 28 juin 1790 céda la dîme pour 1790 à Michel Raymond (Remond) moyennant 60 rézaux de froment, 65 et 3 boisseaux de seigle, autant en orge et 40 d'avoine.

L'abbaye avait également affermé ses 5/8 de la dîme de Durrenentzen pour 1789 à Sigismond Husser pour 18 rézaux de froment, 81 et 3 boisseaux de seigle et autant en orge. Le même adjudicataire reprit le bail en 1790, moyennant 10 rézaux de froment, 61 et 3 boisseaux de seigle et autant en orge.

Jacques Straumann avait affermé la totalité de la dîme de Widensolen pour 1789 à raison de 30 rézaux de froment, 165 de seigle, autant en orge et 40 d'avoine.

La dîme en grains du hameau des Hautes Huttes avait été adjugée à Urbain Miclo pour la somme de 67 livres.

En définitive, les différentes dîmes rapportèrent à l'abbaye 315 livres en argent, 231 rézaux de froment, 676 de seigle, 612 d'orge et 212 d'avoine.

L'abbaye prélevait également des **rentes foncières affectées sur des terres labourables** à Colmar, Andolsheim, Sundhoffen, Ostheim, Wihr-en-Plaine, Lapoutroie et sur un moulin à Widensolen, soit pour les deux ans, 375 livres 13 sols en argent, 28 rézaux de froment, 83 de seigle, 20 d'orge et 67 d'avoine.

Se rajoutaient des **rentes en vin** à Bennwihr, d'un montant de 254 mesures 23 pots, dues par plusieurs particuliers ainsi qu'une rente de 60 mesures versée par la ville de Turckheim suite à la cession d'un droit de patronage. Une rente de 3 mesures était également versée par le propriétaire du château de la Martinsbourg à Wettolsheim soit au total 159 hectolitres.

En sa qualité de « **Seigneur de haute, moyenne et basse justice** » l'abbaye de Pairis prélevait un droit d'un florin (1 livre 13 sols 4 deniers) de chaque habitant de Widensolen. Nommé droit de manance, il n'avait été payé en 1789 que par dix habitants (16 livres 13 sols 4 deniers), 18 autres en restaient encore redevables. Aucune perception n'avait été effectuée en 1790. La taille seigneuriale, d'un montant annuel de 30 rézaux de seigle, n'avait pas été perçue en 1789 et 1790.

L'abbaye possédait depuis 1700 une charge de « **Conseiller chevalier d'honneur d'église** » auprès du Conseil souverain d'Alsace estimée à 18 000 florins et rapportant annuellement 687 livres de gages.

Elle avait également prêté de l'argent et constitué des rentes pour un capital de 11 091 livres, concernant 35 personnes et rapportant 632 livres.

DES RECETTES AMPUTEES

Les recettes totales pour la période du 11 novembre 1789 au 31 décembre 1790 s'élevaient à 20 993 livres en argent, 1 011 rézaux 2 boisseaux de froment, 198 de méteil, 1 538 et 3 boisseaux de seigle, 1 653 et 3 boisseaux d'orge, 427 et 6 boisseaux ¼ d'avoine et 1 598 mesures 23 pots de vin (79 945 litres).

Mais la réalité des chiffres est toute différente. L'abbaye déplora le non-paiement de 9 285 livres 15 sols 4 deniers en argent, et le versement de 360 rézaux 1 boisseau de froment, 92 de méteil, 649 et 2 ½ boisseaux de seigle, 570 et 4 boisseaux d'orge, 290 et 1 ¼ boisseau d'avoine et 1 038 mesures 11 ½ pots de vin. Ces arriérés concernaient essentiellement les redevances dues par les locataires pour l'année 1790.

Finalement, en déduisant les arriérés, l'abbaye n'avait réellement encaissé pour la période du 11 novembre 1789 au 31 décembre 1790 que :

- 11 707 livres 11 sols 4 deniers en argent
 - 651 rézaux 1 boisseau de froment dont 529 des fermages et 122 et 1 boisseau des dîmes soit 10 947 livres 13 sols 4 deniers
 - 136 rézaux de méteil des fermages soit 1 431 livres
 - 889 rézaux ½ boisseau de seigle dont 527 des fermages et 362 et ½ boisseau des dîmes soit 9 862 livres 7 sols 6 deniers
 - 1 082 rézaux 5 boisseaux d'orge dont 663 des fermages et 419 des dîmes soit 10 407 livres 3 sols 4 deniers
 - 137 rézaux 5 boisseaux d'avoine des dîmes soit 688 livres 9 sols 10 deniers
 - 560 mesures 11 pots de vin des vignes (28 000 litres) du Boux et des cens soit 3 922 livres 9 sols 6 deniers
- Soit un total général de 48 966 livres 16 sols 8 deniers.

LES DÉPENSES ANNUELLES

En contrepartie, l'abbaye de Pairis devait honorer ses dépenses annuelles.

Tout d'abord **LES FRAIS DE COMPÉTENCE ET LES CHARGES FIXES.**

Pour 1789, le desservant de l'église de Widensolen, l'abbé Brobèque, perçut 200 livres en argent, 15 rézaux de froment, 30 de seigle, 15 d'orge, autant d'avoine et 40 mesures de vin soit un total de 1 245 livres. Pour divers cens annuels, les cisterciens payaient à la ville de Colmar 708 livres et 414 livres au Niederhof de Colmar. L'abbaye était également redevable de plusieurs autres cens et rentes au prieur Saint-Pierre de Colmar, au chapitre Saint-Martin, aux fabriques des églises de Widensolen et de Horbourg ainsi qu'au prince de Birkenfeld, le tout pour 1 570 livres. Au total, les charges fixes s'élevaient à 3 937 livres.

Une importante somme, d'un montant de 14 400 livres, était également attribuée à titre de **PENSION AUX DIX RELIGIEUX DE L'ABBAYE**, dont 6 000 livres à Jules Antoine Delort, nouvel abbé depuis le 17 février 1789. L'un des religieux bénéficia de 1 200 livres, tous les huit autres se contentèrent de 900. L'habillement des religieux revint à 2 400 livres.

FRAIS DE PERSONNEL

A ces dépenses, s'ajoutaient **les indemnités** versées en 1789 à l'avocat Chauffour en sa qualité de « bailli de justice de Pairis et Widensolen » (288 livres et 63 livres pour 6 rézaux de seigle), au médecin Lang (72 livres), au chirurgien Dusard (200 livres) ainsi qu'au pharmacien Sollinger (49 livres) pour leurs interventions annuelles.

Sont également mentionnés **les rétributions** des deux gardes-forestiers (200 livres) et le sergent de Widensolen (19 livres 10 sols pour deux rézaux de grains), Joseph et Antoine Miclo, les deux gardes-forestiers à Pairis (222 livres et l'habillement), Humbert Paulus, garde-forestier de la cour colongère à Lapoutroie, ainsi que le berger de l'abbaye, Jacques Kuster, rétribué à 90 livres en 1789.

La rétribution de Jean-Georges Richert, **receveur de l'abbaye**, fut fixée à 400 livres pour 1789. Il perçut également 400 livres supplémentaires pour avoir surveillé les biens affermés et les ouvriers employés à la culture des biens de l'abbaye en plaine. Urbain Miclo, chargé de la même mission pour la montagne, bénéficia de 200 livres d'appointement. Selon l'ancienne coutume, les bangards du Neuland à Colmar bénéficiaient de 5 livres 5 sols pour trois boisseaux de seigle.

Outre ces frais de personnel extérieur, L'abbaye rétribua **son personnel établi au couvent** à hauteur de 1 863 livres :

Personnel	Rétribution en livres
· Le cuisinier Jean Ficquet	· 312
· L'aide cuisinier Laurent Kauffmann	· 060
· Le marmiton	· 030
· Le cocher	· 156
· Le palefrenier	· 060
· Le jardinier et son garçon	· 140
· Le caviste et barbier	· 144
· Le valet du réfectoire	· 072
· L'organiste Joseph Schilder	· 135
· Le boulanger	· 078
· Le valet de chambre de l'abbé	· 150
· Le tailleur et son épouse, blanchisseuse	· 166
· Une servante-au blanchissage et soin des animaux	· 048
· Le concierge à Colmar	· 150
· Un domestique à Colmar	· 090
· Le couturier	· 072

Parmi les dépenses se rajoutaient **les différentes aumônes** versées par l'abbaye au cours de l'année, chiffrées à 1 200 livres en argent, à 60 rézaux de seigle, 36 d'orge et 12 mesures de vin (600 litres) en nature. Ces aumônes étaient principalement destinées aux pauvres de Pairis, du Val d'Orbey, de Widensolen, de Colmar et du Boux (Mittelwihr) soit une somme globale de 2 238 livres.

L'abbaye avait pour tradition d'offrir des céréales (12 rézaux en 1789-1790 soit 192 livres) aux **religieux de la région**. Furent bénéficiaires, les capucins de Colmar et du Weinbach (Kientzheim), les augustins de Colmar et de Ribeauvillé, les franciscains de Kaysersberg et les cordeliers de Sainte-Marie-aux-Mines.

CHARGES DIVERSES

Dans le chapitre des dépenses, il convient de rajouter **les frais de culture** des vignes et des vendanges en 1789 et 1790 pour un total de 1 695 livres.

L'abbaye était également imposée à payer **le don gratuit** soit 3 170 livres.

Parmi les charges diverses, retenons la somme de 2 347 livres correspondant à une **réduction** de moitié du loyer à hauteur de 61 rézaux de froment, autant de seigle et 59 d'orge, accordée à dix laboureurs colmariens victimes de grêle en 1789. Elle accorda également une réduction de 162 livres à un autre laboureur d'Eguisheim pour les mêmes raisons.

Lors des troubles de juillet 1789, plusieurs particuliers menèrent leur troupeau paître illicitement sur les prairies des locataires des fermes du Noirmont, Geishof, Pré Braco et Moulin. L'abbaye les indemna à hauteur de 202 livres. Elle engagea également des frais de poursuites (266 livres) pour des « délits forestiers considérables » commis dans les forêts du Val d'Orbey et à Widensolen.

En outre, s'ajoutaient **des dépenses de bouche**, en l'occurrence, 423 livres pour la fourniture de six quintaux de carpes et 63 livres de brochets, 477 livres versées au boucher Athanase Duby de Lapoutroie pour la livraison de la viande destinée à la domesticité, 555 livres au boucher colmarien Joseph Pflueg pour la fourniture de viande, 535 livres pour 28 moutons et 12 sacs d'avoine à Jean Duby de Lapoutroie et 1 420 livres au sieur Tonolla de Colmar pour « épicerie et provisions diverses ».

L'abbaye avait également remboursé au procureur du Conseil souverain Simon, la somme de 1 800 livres dépensée lors de **l'installation de l'abbé Delort** en sa qualité de « conseiller chevalier d'honneur d'église ».

L'ensemble de ces charges diverses se chiffrait à 15 087 Livres.

DEPENSES D'ENTRETIEN

Un dernier chapitre concernait les investissements réalisés par l'abbaye pour **l'entretien** de ses bâtiments. En dehors des travaux aux bâtiments claustraux, elle avait dépensé 313 livres pour l'entretien de son hôtel à Colmar. Le tuilier de Kaysersberg livra des tuiles pour une somme de 286 livres. D'importantes réparations, d'un montant de 1 232 livres, avaient été effectuées à la cour d'Eguisheim.

En sa qualité de **décimateur**, l'abbaye avait engagé des travaux à l'église de Widensolen. Elle versa 2 951 livres à l'architecte Rungs pour des travaux dans le chœur et à la sacristie.

L'ensemble des travaux d'entretien s'éleva à 6 000 livres. Précisons que les 17 bûcherons employés à la coupe du bois de chauffage de l'abbaye bénéficièrent d'une rétribution globale de 349 livres en 1789.

DES COMPTES DEFICITAIRES

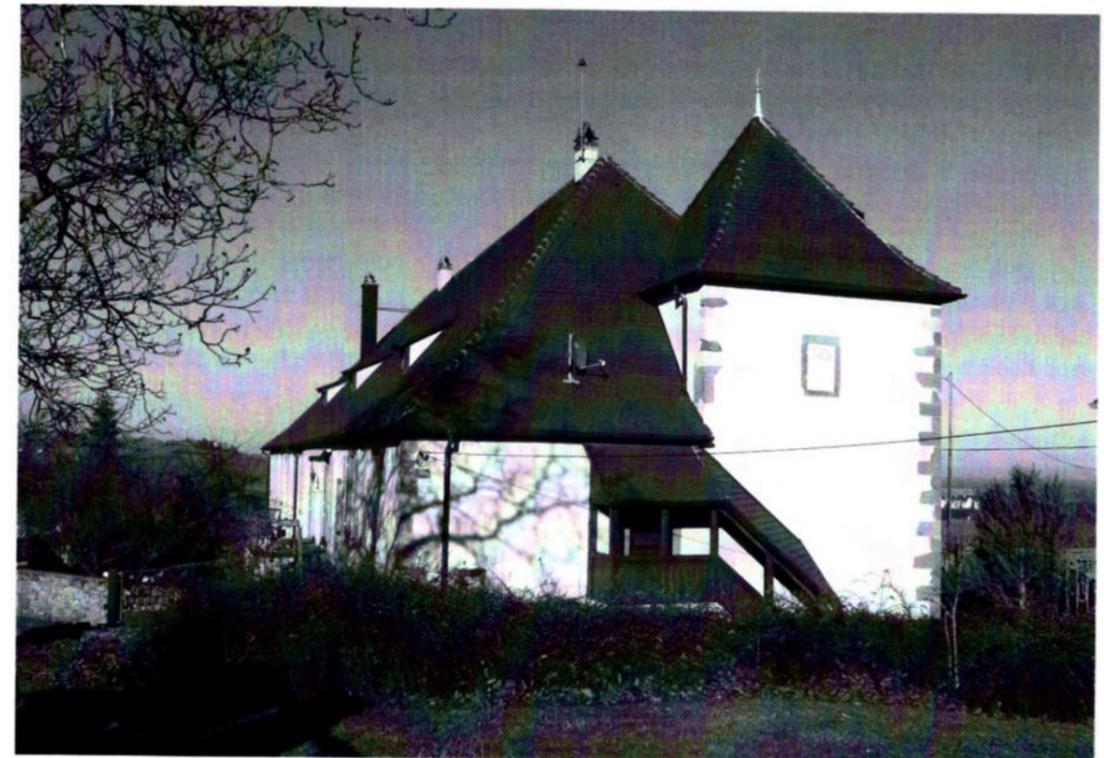
L'ensemble des dépenses s'élevait à 49 039 livres soit un déficit de clôture de 73 livres.

La gestion du patrimoine au cours du XVIII^e siècle avait développé peu à peu une **hostilité** envers la communauté religieuse. L'abbaye exige le paiement des échéances et des arriérés et instruit des procès suite à de nombreux délits forestiers et de braconnage. Autant de poursuites qui voient s'accumuler des rancunes et un certain ressentiment auprès de la population.

Cette situation ne fit qu'empirer pour aboutir finalement à la situation de 1789, illustrée par ces derniers comptes. Avec la suppression des droits seigneuriaux et le non-respect des échéances de paiement, l'abbaye de Pairis n'encaissa que 55% de l'argent comptant, 65% du froment, 69% du méteil, 58% du seigle, 65% de l'orge, 32% de l'avoine et 35% du vin de ce qui lui était normalement dû.

L'abbaye de Pairis allait connaître le sort de tous les établissements religieux. A partir du mois de mars 1791, les administrateurs du Département engagèrent la vente des biens meubles puis suivirent toutes les propriétés foncières et finalement le couvent (21.10.1791) qui fut transformé en manufacture, puis à partir de 1804 en carrière et finalement en hospice à partir de 1850.

SOURCE : Archives départementales du Haut-Rhin, 11 H 27/13.



Le domaine du Bouxhof à Mittelwihr, propriété de Pairis jusqu'à la Révolution



LES FRÈRES URBAIN DODIN, UNE ÉNIGME POUR LE GÉNÉALOGISTE

Raymond DODIN et Armand SIMON

La construction de son arbre généalogique réserve souvent des surprises et invite à mener l'enquête. Ainsi le « commissaire Raymond Dodin », habitué des archives, a dû exercer ses talents de fin limier, pour débrouiller cette affaire d'Urbain Dodin.

En effet, l'État civil montre que les parents Urbain Dodin – Odile Batôt ont nommé deux de leurs enfants du même prénom, sans prénom supplémentaire ! Urbain Dodin Ier naît le 6 février 1810 à Orbey Busset. Urbain II naît le 23 avril 1814.

On pourrait croire qu'Urbain I est décédé et que les parents ont perpétué le prénom en le donnant à Urbain II. Mais non, car Urbain Ier laisse des traces dans les archives.

Il se marie le 26 avril 1840 avec Marie-Catherine Henry, née le 3 mai 1811 à Labaroche. Les époux ont signé un contrat de mariage le 24 avril.¹

En 1843, le 9 décembre, a lieu le partage des biens d'Odile Batôt, la mère, veuve depuis novembre 1843. Urbain Ier est bien marié, Urbain II est célibataire et appelé Jean-Baptiste par le notaire, pour éviter sûrement les confusions.

En 1849, Jean-Baptiste Dodin achète la maison « à côté du moulin Dodin » pour 1500 francs. Mais il s'agit d'Urbain Ier, car il est déclaré né le 6 février 1810 ! Le notaire s'est « emmêlé les pinceaux » !

La même année, Jean-Baptiste, célibataire, (donc Urbain II), vend sa demi-part de la maison de Busset à son beau-frère Jean-Joseph Batôt, époux d'Odile Dodin.

Le 25 mai 1852, Jean-Baptiste Dodin, charron, « sur le point de s'éloigner, a déclaré constituer pour son mandataire général et spécial son frère Sébastien Dodin, aubergiste à Orbey. »²

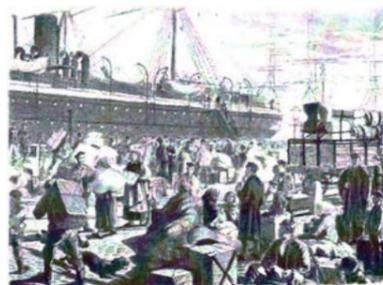
Ce Sébastien Dodin, le 30 juillet 1858, apparaît ainsi comme mandataire de son frère Jean-Baptiste, « parti en Amérique » pour une vente à Urbain Munier (encore un Urbain, décidément...)³

Mais ce Jean-Baptiste émigré en Amérique est notre Urbain Ier car sa femme Marie-Catherine Henry est déclarée veuve à son décès le 15 novembre 1874.

Et Urbain Dodin, menuisier, décédé le 1^{er} novembre 1882 à Pairis est déclaré célibataire. Il s'agit donc d'Urbain II.

Nous n'avons plus de trace d'Urbain Ier – Jean-Baptiste l'Américain. A-t-il survécu au voyage ? A-t-il fait fortune ?

Nous laissons au Commissaire Dodin le soin de poursuivre l'enquête ... Avec urbanité...



¹ Archives Départementales du Haut-Rhin, 6 E 54, Notariat Orbey n° 57

² A.D.H.R. 6 E 42 n° 115

³ A.D.H.R. 6 E 42, 126

MARIE-CATHERINE GEORGES (1831-1910) MICHEL BERTRAND (1805-1867) DES VIES MOUVEMENTÉES

Evelyne DELACÔTE

SES ORIGINES.

Marie-Catherine est née le 2 novembre 1831, à 21h, à Lapoutroie, lieudit La Goutte. Elle est le deuxième enfant de Jean-Michel GEORGES, né en 1804 à Orbey et d'Anne-Marie-Mélanie ORY, née en 1797 aux Mérelles à Lapoutroie. Les parents se sont mariés le 26 février 1829 à Lapoutroie.

Marie Catherine a trois frères et sœurs :

- Michel, né le 24 décembre 1829, à Lapoutroie, lieu-dit Surcenord.

- Anne-Joséphine, née le 20 janvier 1835 à Orbey, lieu-dit Beauregard et décédée le 17 mai 1835

- Anne-Rosalie, née le 12 avril 1837 à Orbey, lieu-dit Beauregard.

SA JEUNESSE

Marie-Catherine n'a pas connu ses grands-pères, l'un décédé pauvre mendiant à Hachimette et l'autre pauvre journalier aux Mérelles. Et en octobre 1839, elle perd sa grand-mère maternelle, Marguerite PARMENTIER, décédée à Remomont.

Lors du recensement de 1841, où la population orbélaise s'élève à 5 676 personnes (5636 catholiques, 19 protestants de la confession d'Augsbourg, 19 réformés, 1 israélite et 1 anabaptiste), elle a 10 ans et vit au Surcenord avec ses parents, sa grand-mère paternelle Marie-Thérèse HUMBERT, 73 ans, son frère Michel 11 ans, et sa sœur Rosalie, 4 ans.

À ce moment-là, son papa est tisserand, certainement à domicile comme cela se faisait beaucoup à l'époque, en plus du travail de la ferme puisqu'il est souvent cité comme cultivateur.

Sa grand-mère paternelle décède le 13 septembre 1844. Son décès est déclaré par les oncles de Marie-Catherine, Jean-Baptiste et Jean-Pierre GEORGES, tous les deux cultivateurs à Orbey lieudit La Combe. Quand elle a 15 ans, en juillet 1847, elle perd son frère Michel, âgé seulement de 17 ans, décédé au lieu-dit Sur le Plat.

Au recensement de 1851, Orbey compte 5533 personnes soit 1832 hommes célibataires, 755 hommes mariés et 148 veufs. Pour les femmes, 1868 célibataires, 758 mariées et 172 veuves. Marie-Catherine est dans sa 20ème année, au Surcenord, maison n°1, avec ses parents et sa sœur Rosalie 14 ans. Le 17 décembre 1852, elle perd sa tante, Marie-Anne ORY, âgée de 47 ans, sœur de sa maman et épouse de Michel BERTRAND qui habitait près de chez eux Sur Le Plat.

SON PREMIER MARIAGE

Le 19 juin 1854, à l'âge de 22 ans, elle se marie à Orbey avec ce même Michel BERTRAND, âgé de 49 ans et veuf en 1ères noces de Marie-Anne ORY décédée le 17 décembre 1852. Elle épouse donc son oncle par alliance devenu veuf ! Elle est elle-même domiciliée au même lieudit et largement enceinte..., puisque leur premier enfant, Marie-Catherine, naît le 26 août 1854.

Michel BERTRAND s'était marié une première fois le 11 novembre 1825 avec Marie-Anne ORY. Comme Marie-Catherine au second mariage, la future épouse était aussi enceinte.... De cette première union étaient nés onze enfants dont la plupart morts en bas âge. Nous savons que la médecine et les connaissances des besoins des enfants n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui et que le manque d'hygiène, de soins, la malnutrition et les épidémies, entraînaient beaucoup de décès d'enfants en bas âge. Nous savons aussi, paraît-il, que les gens étaient plus « préparés » à cela : c'était pour eux une fatalité, quelque chose qu'ils acceptaient... Mais comment imaginer avoir 11 enfants et que seulement 3 au maximum parviennent à l'âge adulte ! Et dans ce cas, en plus, l'épouse décède à 47 ans.

LES LIEUX DE VIE DE MICHEL BERTRAND

Il venait de Beauregard lors de son premier mariage. Il est ensuite parti vivre aux Mèrelles où sont nés ses deux premiers enfants, peut-être chez ses beaux-parents puisqu'il était militaire. Ensuite, on le retrouve à Beauregard, puis Bermont, Remomont, Matrelle, Remomont et Beauregard à nouveau. Toujours la même zone géographique. Donc, soit l'officier d'État Civil n'était pas très précis, soit la famille déménageait en fonction des fermes à louer. Au moment du décès de sa première épouse, il est Sur le Plat et il restera dans le secteur Sur le Plat - Surcenord jusqu'à la fin de sa vie.

LA PÉRIODE « MILITAIRE EN ACTIVITÉ ET SERVICE » DE MICHEL BERTRAND

La loi Jourdan du 19 Fructidor an VI (5.9.1798) établit la conscription au service obligatoire pour les jeunes gens âgés de 20 ans à 25 ans qui doivent s'inscrire sur des registres communaux. Ce texte est considéré comme fondateur de la conscription et du service militaire moderne. La loi du 29 décembre 1804, met en place le tirage au sort. Ce sont 30 à 35% des conscrits (moyenne en fonction des régions) qui effectueraient leur service militaire. Ce sont en principe des célibataires et des veufs sans enfants.

En mars 1818, la loi Gouvion-Saint-Cyr prévoit la formation d'une armée par engagement volontaire et par incorporation d'une partie du contingent. Les jeunes gens âgés de 20 ans qui tirent les « mauvais numéros » (40 000 par an) doivent faire 6 ans de service militaire sauf s'ils payent un remplaçant. Le tirage a lieu au chef-lieu de canton et il s'arrête quand le nombre nécessaire au contingent est atteint.

Michel BERTRAND a donc eu 20 ans en 1825, l'année de son 1er mariage. Il était militaire au moins de juin 1827 à avril 1831 mais apparemment pas en continu. Juste des permissions ? Était-il déjà parti un peu avant ? L'est-il resté longtemps après avril 1831 ? Autre interrogation : a-t-il tiré un « mauvais numéro » ou bien a-t-il été payé pour remplacer quelqu'un d'autre ? Sachant qu'en principe ceux qui partaient étaient célibataires ou veufs, sauf besoin d'un contingent plus important.

Dans l'infanterie, le Haut-Rhin était incorporé dans le 35ème régiment, 67ème légion, composée de 3 bataillons. Ce régiment a fait la campagne de 1823 au 1er corps de l'armée d'Espagne et a ensuite fait partie de l'armée d'occupation d'Espagne de 1824 à 1827. Ceci dans l'objectif de maintenir Ferdinand VII sur le trône espagnol. Il a aussi participé à la guerre d'indépendance grecque en 1828 avec la prise de Modon et Coron les 7 et 8 octobre 1828. L'intervention française dans ce pays a duré de 1828 à 1833. Suite à un affront du dey d'Alger Hussein-Pacha en avril 1827 et aux destructions des établissements français sur la côte entre Alger et Bône, la France envoie une escadre qui appareille de Marseille le 25 mai 1830 composée de 453 navires, 27 000 marins et 37 000 soldats qui vont prendre Alger entre le 30 juin et le 5 juillet 1830. Le 35ème régiment d'infanterie en fait partie.

Michel BERTRAND a-t-il fait partie de ce régiment ?

LES ENFANTS DE MARIE-CATHERINE GEORGES ET DE MICHEL BERTRAND

Revenons à Marie-Catherine et à son union avec Michel BERTRAND. Un mariage parce qu'il y avait une naissance à venir ? Un mariage choisi ? Il a 27 ans de plus qu'elle et ils vivront ensemble sur ces hauteurs d'Orbey, Sur le Plat, pendant treize ans en ayant 4 enfants :

1. Marie-Catherine BERTRAND née le 26.8.1854 et décédée le 14.4.1875 à 20 ans, quinze jours après la naissance de sa fille Élixa Rosalie, née hors mariage. Elle est ouvrière tisseuse, célibataire.
2. Jean-Baptiste BERTRAND né le 20.11.1856 à 3 h.
3. Cyprien Joseph BERTRAND né le 21.2.1859 à 6 h.
4. Alfred Laurent BERTRAND né le 6.1.1864 à 13 h. Engagé volontaire pour la France, comme zouave au 2ème R.M.A. (Régiment de Marche d'Afrique), il est mort des suites de ses blessures le 15 mai 1915 à Gallipoli, Turquie. Il était marié depuis 1891 avec Joséphine BLAISE. Il était alors tisserand, section Gaz, et la mariée domiciliée au Clouires.

LA VIE DE MARIE-CATHERINE SUIT SON COURS

Le 30 janvier 1855, elle perd son père, Jean-Michel GEORGES, journalier, décédé à Orbey lieudit Sur le Plat, à l'âge de 50 ans. Décès déclaré par sa femme et un voisin Jean-Baptiste DEPARIS. Le 23 février 1857, sa sœur Anne-Rosalie se marie avec Jean-Joseph CLAUDEPIERRE et vivra au Blancrupt pas très loin d'elle. Sa mère décède à son tour à l'hospice d'Orbey le 9 novembre 1863 à l'âge de 66 ans.

Au recensement de 1866, Orbey compte 5431 personnes (les hommes : 1753 célibataires, 807 mariés et 120 veufs ; les femmes : 1758 célibataires, 808 mariées et 185 veuves). À ce moment-là Marie-Catherine habite maison n°10 Le Plat et Surcenord avec son mari, cultivateur, leurs enfants Catherine, 12 ans, Jean-Baptiste 9 ans, Cyprien 7 ans et Alfred 2 ans. En plus vit avec eux Marie-Anne BERTRAND (en fait Anne-Marie-Thérèse), fille du premier mariage du mari, 30 ans, et la fille que cette dernière a eue hors mariage soit Antoinette, 1 an.

SON VEUVAGE ET SON DÉMÉNAGEMENT AUX CLOUIRES

Puis le 27 octobre 1867 Marie-Catherine perd son mari, Michel BERTRAND, cultivateur, âgé de 62 ans. Elle se retrouve veuve avec ses 4 enfants : Marie-Catherine 13 ans, Jean-Baptiste 9 ans, Cyprien 8 ans et Alfred 3 ans et demi.

Entre fin 1867 et fin 1869, elle déménage au village, section Clouires où elle est alternativement cultivatrice, sans état, ou tisseuse. À domicile ou dans une usine proche ? Les deux sont possibles et elle habite tout à côté de l'usine de tissage Herzog, gérée par la famille Lefébure.

Le Clouires ou Clouïr, est un lieu qui a perdu son nom lors du tracé de la nouvelle Rue du Faudé. Il se situait dans la partie inférieure de la rue du Faudé, en dessous de la caserne des pompiers avec toute la zone surélevée à gauche en descendant la rue. L'ancienne rue montait la pente allant vers le chemin du Faudé et redescendait bien raide jusqu'à rejoindre le tronçon actuel devant l'usine démolie en 2016. Il me semble qu'elle n'était pas goudronnée.

Sur la carte postale ci-dessous, datée d'août 1925, le Clouires se situe entièrement à gauche à l'arrière-plan. À l'avant on remarque le grand bâtiment de l'école.



NAISSANCE DE MON ARRIÈRE-GRAND-MÈRE MARIE DÈ VAF

Le 30 novembre 1869 à 1h du matin, Marie-Catherine met au monde une fille, prénommée Marie. Cette fille portera évidemment le nom de sa mère soit GEORGES, étant veuve à ce moment. Elle sera surnommée « Marie dè Vaf », Marie de la Veuve en patois. Elle deviendra mon arrière-grand-mère et transmettra d'ailleurs son surnom au moins à mon grand-père. Cette naissance est déclarée par la sage-femme, Clarisse EUSTACHE, avec comme témoins : Sébastien MAIRE, propriétaire, et Joseph NOËL, agent de police.

LE SECOND MARIAGE DE MARIE-CATHERINE

Le 8 septembre 1870 à 9h à Orbey, Marie-Catherine se remarie avec Urbain DEPARIS, né le 11 octobre 1822 à Orbey, 47 ans, veuf de BAILLY Marie-Anne, fils de DEPARIS Jean-Georges et de VILMAIN Marie-Barbe, décédés, cultivateurs à Orbey.

Sa précédente épouse est décédée à Soultz le 7 octobre 1869 à l'âge de 53 ans, dans la maison de la veuve BAEDER, fermière, et de son fils qui ont déclaré le décès. Avant son mariage avec Urbain DEPARIS, elle était veuve de DIDIER Jean-Baptiste. Que faisait-elle là-bas ? Son mari était-il là-bas avec elle avant de revenir à Orbey ?

Marie-Catherine a 39 ans à ce remariage et est « sans état ». Urbain DEPARIS ne peut pas signer l'acte de mariage pour cause de cécité et elle ne peut pas signer car elle ne sait pas écrire...

Mariage « d'amour » ... j'en doute, ou mariage arrangeant les deux parties, elle étant veuve avec des enfants à charge et une fille sans père, et lui ne pouvant pas se débrouiller seul s'il ne voyait plus guère... Le couple reste au Clouires car c'est là qu'Urbain DEPARIS va décéder le 9 Avril 1871 à 1 h du matin à l'âge de 48 ans. Ce mariage n'aura même pas duré un an. Elle n'aura pas d'enfant de cette union. Elle se retrouve donc seule avec la petite Marie, 1 an, Alfred 7 ans, Cyprien 12 ans, Jean-Baptiste 14 ans et sa fille aînée Marie-Catherine 16 ans.

DÉCÈS DE SA FILLE AÎNÉE ET LE MARIAGE DE DEUX DE SES ENFANTS

Marie-Catherine décède le 14 avril 1875, à l'âge de 20 ans, au domicile de sa mère, section Bas de l'Eglise. Elle est ouvrière tisseuse et célibataire. Comme noté ci-dessus, ce décès survient 15 jours après la naissance de sa fille née hors mariage Élis Rosalie BERTRAND. C'est donc certainement Marie-Catherine qui va élever sa petite-fille en même temps que ses propres enfants.

Le 6 avril 1891, sa fille Marie GEORGES, mon arrière-grand-mère, se marie avec Jean-Baptiste DELACOTE. Marie-Catherine habite lors au Clouires. Le même mois, le 24 avril, quand son fils Alfred se marie avec Joséphine BLAISE, elle habite section Gaz. Il est vrai que les deux rues sont la suite l'une de l'autre, la rue du Gaz étant l'actuelle rue du Faudé.

Je ne sais pas ce que sont devenus ses deux fils, Jean-Baptiste née en 1856 et Cyprien-Joseph né en 1859. Aucune trace de mariage ou de décès à Orbey et à Lapoutroie jusqu'en 1892. Et je ne sais pas non plus où et quand s'est mariée sa petite-fille Élis Rosalie dont j'ai retrouvé le décès à LAON, ni si cette dernière a eu des enfants.

LES DERNIÈRES ANNÉES DE SA VIE

Le 5 juillet 1910 à 13h, Marie-Catherine GEORGES, veuve BERTRAND, veuve DEPARIS, décède dans sa 79^{ème} année chez sa fille Marie GEORGES, épouse séparée de DELACOTE Jean-Baptiste, section Gaz. Sa vie n'a pas été un long fleuve tranquille...

C'est avec sa fille et ses deux petits-fils qu'elle a vécu les dernières années de sa vie. En octobre 1902, sa fille habitait encore près de St-Dié avec son mari, c'est donc après cette date que, soit Marie-Catherine a rejoint sa fille, soit c'est cette dernière qui a rejoint sa mère.

Elle a encore eu la douleur de perdre sa petite-fille Marie-Joséphine âgée de 6 ans. Mais elle a pu avoir la joie de voir grandir sa petite-fille Augustine née en 1894, mon grand-père Lucien né en 1893 et son frère Jean né en 1902.

Mon prochain article sera consacré à sa fille, Marie dè Vaf, une autre histoire...



Vue de la maison 20, rue du Gaz où elle a vécu.

Cette carte postale date de l'entre-deux-guerres. La maison est au centre dans le bas de la carte postale et à l'époque il y en avait une autre construite perpendiculairement à celle qui est aujourd'hui le 88, rue du Faudé. Marie-Catherine a certainement connu cette maison étroite avec un toit et des occupants. Le 20, rue du Gaz deviendra ensuite le 35 puis le 88, rue du Faudé.

PRÉCISIONS GÉNÉALOGIQUES

Les parents de Marie-Catherine GEORGES

- Le père : Jean-Michel GEORGES né le 11 décembre 1804 à Orbey, fils de Jean-Baptiste GEORGES (7.9.1759 - 15.12.1817) et de Marie-Thérèse HUMBERT (22.4.1768 - 13.9.1844). Décédé à Orbey le 30 janvier 1855.
- La mère : Anne-Marie-Mélanie ORY née le 13 janvier 1797 aux Mérelles à Lapoutroie, fille de Jean-Nicolas ORY (23.8.1759 - 15.7.1817) et de Marguerite PARMENTIER. (7.7.1762 - 17.10.1839). Décédée à Orbey le 9 novembre 1863.
- Mariage à Lapoutroie le 26 février 1829.

Les enfants du couple GEORGES-ORY

1. Michel GEORGES, né le 24 décembre 1829, à Lapoutroie, lieu-dit Surcenord. Décédé le 12 juillet 1847 à l'âge de 17 ans, à Orbey Sur le Plat.
2. Marie-Catherine GEORGES, née le 2 novembre 1831 à 21h, à Lapoutroie, lieu-dit La Goutte. Décédée à Orbey le 5 juillet 1810.
3. Anne-Joséphine GEORGES, née le 20 janvier 1835 à Orbey, lieu-dit Beauregard. Décédée le 17 mai 1835 au même lieu. Décès déclaré par son père et par son oncle Jean-Pierre GEORGES, 37 ans, cultivateur à Beauregard.
4. Anne-Rosalie GEORGES, née le 12 avril 1837 à Orbey, lieu-dit Beauregard. Mariée le 23 février 1857 avec Jean-Joseph CLAUDEPIERRE né le 18.6.1830, tisserand au Surcenord, fils de Jean-Baptiste CLAUDEPIERRE, 58 ans, et de Marie-Jeanne GAUDEL, 64 ans, cultivateurs au Blancrupt. En 1866, le couple est cultivateur au Blancrupt avec une fille Rosalie âgée de 7 ans et un fils Joseph âgé de 3 ans.

Le premier mariage de Michel BERTRAND, premier mari de Marie-Catherine et les enfants de cette union.

Michel BERTRAND est né le 17 Prairial an XIII soit le 6 juin 1805 à Orbey, fils de Nicolas BERTRAND et de Marie-Anne JOANNES. Il est décédé le 27 octobre 1867

Il s'était marié une première fois le 11 novembre 1825 avec Marie-Anne ORY, née le 22 Pluviôse an XIII soit le 11.2.1805, à Lapoutroie, fille de Jean-Nicolas ORY et de Marguerite PARMENTIER.

De cette première union, sont nés onze enfants dont la plupart sont morts en bas âge :

1. Jean-Baptiste BERTRAND né le 5.4.1826 et décédé le 22.4.1826, parents cultivateurs aux Mérelles
2. Michel BERTRAND, né le 17.6.1827 aux Mérelles, déclaré par son grand-père J. Nicolas BERTRAND, 48 ans, cultivateur à Bermont, car son père Michel BERTRAND est à ce moment-là soldat en activité et service. Pas de traces ni de mariage, ni de décès jusqu'en 1892.
3. Jean-Baptiste BERTRAND, né le 1.7.1830 et décédé le 8.12.1830 lieu-dit Beuregard, les deux actes déclarés par son père, cultivateur.
4. Marie-Anne BERTRAND, née le 21.4.1831, déclarée par la sage-femme Marguerite ANTOINE. Décédée le 15.3.1832 à Bermont. Décès déclaré par Jean-Baptiste ORY de feu Nicolas et Jean-Baptiste ORY de feu J. Baptiste, les deux de Bermont. Le père est militaire en activité de service sur ces deux actes.
5. Marie-Anne-Claire BERTRAND née le 27.1.1835 et décédée le 31.1.1835 à Bermont. Naissance et décès déclarés par le père, cultivateur.
6. Anne-Marie-Thérèse BERTRAND, née le 3.2.1836, domicile Bermont, père cultivateur. Elle était cultivatrice, ouvrière tisseuse. Elle a eu hors mariage :
 - Léon Urbain né le 24.5.1862 et décédé le 30.6.1862.
 - Antoinette née le 12.5.1865.
 - Victor Dominique, né le 6.3.1869, décédé le 11.3.1869.
 - Marie-Marguerite, née 8.12.1870, décédée le 6.3.1946 à Thaon-les-Vosges.
7. Jean-Dominique BERTRAND, mort à la naissance le 19.4.1837 à Remomont.
8. Elizabeth Angélique BERTRAND 19.5.1838 - 24.5.1838
9. Marie-Françoise BERTRAND 19.5.1838 - 26.5.1838. Père cultivateur à la Matrelle lors de la naissance et des décès des jumelles.
10. Marguerite Philomène BERTRAND, née le 8.3.1841 à Remomont. Pas de traces, ni de mariage, ni de décès jusqu'en 1892.
11. François Xavier BERTRAND, né le 17.4.1843, père journalier à Beuregard, décédé le 15.1.1844. Décès déclaré par J. Baptiste et J. Georges ANCEL.

Les enfants de Marie-Catherine GEORGES et de Michel BERTRAND :

1. Marie-Catherine BERTRAND née le 26.8.1854 à 19 h. Décédée le 14.4.1875 à 2 h du matin à 20 ans, quinze jours après la naissance de sa fille Élixa Rosalie, née hors mariage.
 - Elle est ouvrière tisseuse, célibataire, section Orbey, Bas de l'Église, au domicile de sa mère, au moment du décès.
 - Sa fille Élixa Rosalie, née le 27.3.1875 décèdera à Laon (Aisne) le 17.11.1951 à 76 ans, veuve de Arthur Virgile LARMIGNY.
2. Jean-Baptiste BERTRAND né le 20.11.1856 à 3 h. Aucune trace jusqu'en 1892.
3. Cyprien Joseph BERTRAND né le 21.2.1859 à 6 h. Aucune trace jusqu'en 1892.
4. Alfred Laurent BERTRAND né le 6.1.1864 à 13 h.
 - Marié le 24.4.1891 à Orbey avec Joséphine BLAISE, née le 9.3.1856, fille de Joseph BLAISE, manoeuvre et de Marguerite JACQUES, décédée. Le marié est tisserand section Gaz et la mariée est domiciliée au Clouires.
 - Le couple aura deux filles, Marie-Joséphine (26.6.1892 - 22.12.1898) et Marie-Augustine (10) née en 1894.
 - Lors de la première Guerre mondiale, Alfred BERTRAND s'est engagé volontaire pour la France à Roanne (Loire) sous le matricule 173. Il est mort des suites de ses blessures, le 15 mai 1915 à Seddul-Bahr, commune de Gallipoli en Turquie, à 51 ans. Il était zouave au 2ème R.M.A. (Régiment de Marche d'Afrique), formé à Bizerte avec trois autres bataillons.
 - Marie-Augustine (13.8.1894 - 27.3.1981) se marie à Colmar le 3.6.1927 avec Jean-Charles HAXAIRE. Le couple sera les parrain et marraine de mon père. Ils n'auront qu'une fille, Marguerite, épouse Henri MICLO, qui elle-même n'aura qu'un fils.

**LA FAMILLE MAYER-MEYER DANS LE VAL D'ORBÈY
TROISIÈME PARTIE : 1802-1984**

Francis MEYER

1. JEAN-BAPTISTE III MAYER. 1802-1876.

Jean-Baptiste est né le jeudi 22 avril 1802 à Fréland et va à l'école de Fréland jusqu'à l'âge de 13 ans. Il sait lire et écrire. Il travaille à la menuiserie de son père jusqu'au décès de ses parents. Son frère Louis ne va pas à l'école, il ne se marie pas, et vit avec lui.

Jean-Baptiste se marie le samedi 6 octobre 1832 avec Marie-Marguerite Finance, née le lundi 6 août 1807 à Fréland. Ils sont agriculteurs.

Les enfants du couple

Jean-Baptiste et Marie-Marguerite auront onze enfants tous nés à Fréland. Trois décèdent en bas âge, six ont de la descendance.

- Élisabeth :1833
- Marie-Marguerite :1833-1869
- Jean-Baptiste :1836-1899
- Victor :1837-1913
- Louis-Eugène :1839-1912
- Joseph-Édouard :1840-1878
- François-Xavier :1842-1902
- Julien :1844-1915
- Marie-Eugénie :1846-1849
- Marie-Joséphine :1848
- Marie-Eugénie :1850-1896

Jean-Baptiste est curé à Matzenhein, Julien est gendarme à Saulxures, François Xavier est facteur à Morvillars dans le Territoire de Belfort, Victor agriculteur au Chat-Noir à Fréland.

Six enfants se marient : Marie-Eugénie se marie deux fois à Fréland. Joseph-Édouard, agriculteur à Fréland, ne se marie pas. Élisabeth et Marie-Marguerite sont jumelles.

Durant cinq ans Jean-Baptiste et Marie-Marguerite habitent la maison des parents, en bas du village, ainsi que son frère Louis. Jean-Baptiste est agriculteur, leurs revenus proviennent de la vente des légumes, des semences, ainsi que du lait. Le 24 mai 1837 il achète au village une maison d'habitation, grange, écurie, remise devant la maison et trois ares de jardin, pour la somme de 2400 francs, qui sera payée dès que la maison des parents du bas du village sera vendue à la famille Barlier. En plus des 400 ares de terre dont ils ont hérité, ils achètent le 8 septembre 1839, à la Combe, un champ de 20 ares pour 600 frs à François Thiébaud ; 10 ares de pré à la Basse-Combe, le 26 décembre 1842 à Zann. Le notaire a oublié de marquer le prix : a-t-il bu trop de vin chaud ?

Jean-Baptiste possède trois vaches, deux veaux, une chèvre, alors que la moyenne est de 1,4 par ménage pour les vaches à Fréland, sous la Restauration. Le village prospère ; il y a sept établissements industriels : 3 moulins, 2 huileries, et 2 scieries. La population est de 2179 habitants en 1846.

Jean-Baptiste prendra soin de ses quatre hectares de terres : il va en irriguer une partie, surtout du côté de la Basse-Combe, ainsi que les prés à Préchamps.

Il vend le 28 juin 1837 à Louis Fischer la ferme de ses parents au bas du village, ainsi que 1 are de jardin et 3 ares de vigne pour la somme de 1300 frs. Le 4 décembre 1838, Marguerite hérite de 4000 francs, suite au décès de son père Jean-Baptiste Finance.

Jean-Baptiste est actif quand il s'agit des intérêts de la commune : il est conseiller municipal en 1856. Il signe l'acte de dépense extraordinaire pour la construction de l'école, et aussi pour l'élargissement du chemin qui mène de Fréland à Kaysersberg en 1867 ; pour la construction de murs le long de la rivière Ur en 1868. Il signe des actes du budget de 1857 qui stipulent : traitement des malade indigents et médicaments 250frs, secours des indigents 200frs, frais d'inhumation des indigents 60 frs, enfants abandonnés 160frs. Il s'occupe du bureau de bienfaisance, pour que les médecins, au nombre de deux dans le canton, soignent gratuitement les indigents. Ceux-ci étaient près de 10 % de la population. Il est prévu dans le budget de 1857-1858 que le maître d'école aura un traitement de 1200frs, et l'institutrice 350 frs, la sage-femme 70 frs, l'appariteur 100 frs le vicaire 350 frs, le commissaire de police 450 frs, le garde champêtre 300 frs, les gardes forestiers 1600 frs. Jean-Baptiste s'occupe de l'achat d'une pompe à incendie, en 1860 ainsi que le métrage des tuyaux à clous. Il fait un essai avec les spécialistes de Colmar et remarque qu'il manque quelques mètres de tuyau, qu'il achète avec l'accord du conseil municipal et du Maire Joseph Fréchar.

Jean-Baptiste est nommé adjoint au maire par le Préfet en 1871. Quelques mois plus tôt la guerre avait éclaté. Fréland est envahie le 16 septembre 1870. Jean-Baptiste se plaint des réquisitions faites par les Prussiens, en particulier des abattis d'arbres. Après le 9 juin 1871, l'Alsace-Lorraine devenait Reichsland, Terre d'Empire. La vie reprenait peu à peu son cours normal.

Marie-Marguerite élève ses 8 enfants qui savent tous lire et écrire, sauf Joseph-Edouard. Elle seconde bien Jean-Baptiste pour la ferme, a un pétrin, une baratte pour le beurre, des formes à fromage, ainsi que des bidons pour le lait. Après avoir transformé les produits de la ferme, Marie-Marguerite en vend une partie. Elle a plusieurs rouets à filer la laine, elle possède un fer à navet pour les râper et les mettre en tonneau, ainsi que la râpe pour les choux.

Marie-Marguerite adore lire, elle possède beaucoup de livres. Son passe-temps favori est la peinture : toutes ses toiles sont vendues aux enchères après son décès et achetées par sa fille Marie-Eugénie. Elle mène une existence bien remplie et meurt à l'âge de 62 ans le samedi 16 octobre 1869, à la ferme, en présence de Jean-Baptiste qui lui survivra six ans. Celui-ci a repris le travail à la ferme accompagné de deux de ses enfants, Louis-Eugène et Marie-Eugénie. Les autres sont autonomes.

Jean-Baptiste s'occupe des vaches, veaux, et chèvres, il a toujours au grenier des blés, de l'avoine, des millets, des seigles et des foin, à la cave des betteraves, des carottes et des pommes de terre. Il s'occupe de son tonneau de choucroute, et de navet, il fume sa viande. Il possède beaucoup d'outils à bois : il est possible que lors des longs hivers, il ait construit ses meubles : six lits montés, buffet de cuisine, une armoire en noyer, plus deux autres en sapin, table, tabouret, bayard, etc. Il coupe dix stères de bois de chauffage par hiver stockés à la remise. Il distille l'eau de vie avec son alambic, il a plusieurs tonneaux et quatre bonbonnes. La petite faiblesse de Jean-Baptiste : il braconne le petit gibier, car il a plusieurs pièges.

L'Alsace et la Lorraine cédée par la France à l'Allemagne par le traité de Francfort 10 mai 1871, l'annexion fut jugée inacceptable par l'opinion, un grand nombre de personnes ont opté pour la nationalité française, les optants. Ces options ont fait l'objet d'une déclaration à la mairie et de publication dans les suppléments du bulletin des lois en 1872.

Jean-Baptiste signe l'acte d'option et quitte Fréland en septembre 1872, après le mariage de son fils Louis-Eugène. Il part à Courbevoie, en région Parisienne avec son fils Julien brigadier de gendarmerie à Boulogne Billancourt, lui aussi optant depuis mai 1872. Julien est à nouveau muté début 1874 à Saulxures-sur-Moselotte dans les Vosges. Julien se marie au mois de février ; il est probable que Jean-Baptiste restera avec lui jusqu'au mois de mai 1874, car Jean-Baptiste est présent au mariage de sa fille à Fréland, le 24 juin. Jean-Baptiste vieillissant, affaibli, discret, reste dans sa maison ou il décède quelque mois plus tard, le 24 janvier 1876 en présence de son fils Joseph-Edouard¹

Inventaire et vente des biens de Jean-Baptiste.

Trois semaines plus tard, il est procédé à l'inventaire des biens le 10 février 1876, à la vente à l'enchère le 7 octobre 1876.

Tous les enfants sont autonomes, il n'y a que Marie-Eugénie qui mise pour deux prés, et Joseph le frère de feu Jean-Baptiste pour deux petits champs. Tous les autres biens sont vendus aux acquéreurs. Quelques exemples :

¹ Ces informations ont été fournies par M. Michel Meyer d'Annecy, arrière-petit-fils de Julien Meyer.

Biens	Lieu	Mise à prix	Vente	Acquéreur
Maison	Village	2000 fr	2700 fr	Joseph Bertrand cordonnier
Champs	Basse Combe	150 fr	550 fr	Jean-Baptiste Pichler garde-champêtre
Prés	Basse Combe	1800 fr	2950 fr	Jean-Baptiste Jacques du Kalblin
Prés	Basse Combe		210 fr	Marie-Eugénie Meyer sa fille
Champs	Basse Combe		70 fr	Joseph Meyer, oncle
Prés	Ongrange		1600 fr	Jacques Prud'homme, village
Deux champs	Ongrange		960 fr	Brice, fils de Marie-Eugénie
Hagis	Grande Goutte		520 fr	Joseph Meyer, oncle
Prés	Grande Goutte		1600 fr	Louis Laurent, Knolpré
Prés	Bas du village		2660 fr	Demoiselle Marguerite Fréchar
Champs	Village		300 fr	Jacques Schitzicker, village
Verger	Village		360 fr	Jean-Baptiste Muret, maçon de Fréland
Champs	Voie du sable		110 fr	Joseph Bertrand, cordonnier

Ces biens immeubles rapportent au total 16 045 francs soit 12 836 marks.

Pour la vaisselle, les outils, meubles, voiture, tableaux, livres et horloge, le total des enchères se monte à 342 francs ou 274 marks. L'alambic est vendu 60 francs à Jean-Baptiste Pichler, garde-champêtre.

La part des huit enfants est de 8000 francs, qu'ils ont au courant de l'année 1877. Jean-Baptiste et son frère Louis ont hérité des parents la maison plus quelques champs en indivision. La part de Louis resté célibataire est donnée aux neveux après son décès en 1878.

2. LOUIS-EUGÈNE MEYER 1839-1912.

Louis-Eugène est né le mercredi, 1^{er} mai 1839 à la ferme au village à Fréland. Il va à l'école, apprend le français, le calcul, l'histoire, Louis-Eugène parle sûrement le patois welche.

Service militaire

A l'âge de vingt ans Louis-Eugène est appelé pour le service militaire ; son père Jean-Baptiste à besoin de lui pour les travaux de la ferme. Jean-Baptiste va chez le notaire Petitdemange à Lapoutroie le 20 février 1860, agissant à son nom personnel pour le compte de son fils Louis-Eugène ; le témoin est le secrétaire de mairie de Lapoutroie, agissant en qualité de mandataire verbal de Mr Evrard Giraud, directeur de la Présidence des familles, société d'assurance mutuelle pour l'exonération du service militaire par tirage au sort du 29 Février. Jean-Baptiste déclare souscrire à la susdite société pour une mise de cinq cent francs dont il s'engage de faire le dépôt la veille de la réunion du conseil de révision, entre les mains du notaire. Louis-Eugène est tiré au sort pour ne pas faire le service militaire.

Le mariage

Louis-Eugène se marie le mercredi 17 avril 1872 à Fréland avec Marie-Élisabeth Buchfinck, née à la ferme de Knolpré le mardi 1^{er} février 1842, fille ainée de Jean-Jacques. Jean-Jacques Buchfinck est né en Allemagne à Nellingsheim, (un quartier actuel de la ville de Rottenburg am Neckar, près de Tübingen, Wurtemberg). Maçon de métier, il est venu exercer son métier à Fréland en 1840, a rencontré Marie-Élisabeth Riette de Fréland et se marie le 10 février 1841 à Fréland. Le couple Buchfinck achète le terrain à Knolpré, sous le virage du tas de pierre, le 29 novembre 1841 à Joseph Riette de Fréland pour y construire la petite ferme. (*Moi, Francis Meyer, je l'ai habité jusqu'à l'âge de six ans.*)

De leur union naissent six enfants

- Joseph Louis-Eugène : 19 avril 1873 – 8 juin 1897
- Marie-Clarisse Elisabeth : 19 septembre 1874 - 27 janvier 1881
- Jean-Baptiste : 7 mars 1876 - 11 janvier 1881
- Marie-Justine : 11 juillet 1878 - 16 février 1923

- Marie-Clarisse : 22 avril 1881 - 25 octobre 1881
- Lucien Jean-Baptiste : 1er juillet 1882 - 16 février 1936.

Tous sont nés à Fréland, à Knolpré. Quatre décède la même année 1881. Il n'y aura que Lucien Jean-Baptiste qui aura des enfants.

Louis-Eugène, habite la ferme de Knolpré, chez la belle-mère Marie-Élisabeth. Le beau-père Jean-Jacques est décédé en 1865. Louis-Eugène est tuteur d'un frère Jean-Jacques, et d'une sœur Marie-Célestine de sa femme. Ceux-ci habitent avec eux. Louis-Eugène entretient les deux vaches ainsi les champs et prés de la belle-mère à Knolpré et sur le ban de Lapoutroie.

Louis-Eugène achète le 11 octobre 1878 un hags et un pré à la Grande Goutte. Ces biens font partie de l'héritage de son frère Joseph célibataire décédé. Le prix est de quatre cents seize mark ou cinq cent vingt francs à payer avant le premier janvier prochain.

Le 1er décembre 1885, c'est l'inauguration du train Kaysersberg Lapoutroie ! Il fait doux, entre 15 et 16 degrés, une locomotive et trois wagons desservent la gare de Fréland, Hachimette, Lapoutroie. Le trafic est de cinq trains par jour. Louis-Eugène prend le service par voiture à cheval pour se rendre à la gare de Fréland, puis le train pour aller à Colmar.

Le 10 décembre 186,9 Louis-Eugène est tuteur des deux enfants de sa sœur décédée à l'âge de 35 ans, ainsi que de son mari Jean-Baptiste Schirmann habitant au Kalblin, dépendance de Fréland.

Le 21 février 1876, la ferme des enfants Schirmann a été adjugée pour la somme de 5 080 frs ou 4 064 marks à Louis-Eugène. Celui-ci l'a mise pour François-Xavier Humbert et Émile Servautout, agriculteur au Kalblin

Achat de la maison

Après le décès de la belle-mère le 2 mai 1894 à Knolpré, Louis-Eugène achète à son beau-frère et ses belles-sœurs, la maison, le mobilier, les prés Derrière-les-Bolles, ban de Lapoutroie, prés et champs près de la maison, hags au Crochet, et des prés à la Grande-Goutte, pour la somme de 7 080 marks. Louis-Eugène et Marie-Élisabeth payent la somme de 1 416 marks à chacun. La belle-mère avait des dettes : elle avait emprunté 720 marks à Bertrand du village, 480 marks à Jean-Baptiste prêtre à Matzenhein son frère, ainsi que 480 marks « que je lui avais donné en 1893 ». Ce même jour les héritiers ont tout régularisé.

Les veillées.

Louis Eugène et Marie-Élisabeth aiment passer de bonnes veillées après Noël. A la nuit tombée ils invitent leurs voisins, les familles Eugène Colin, Lucien Laurent, François Finance de Knolpré, les Thiébaud, les Goulby de Derrière les Bolles, Ferdinand Voindrich, et Joseph Pichler ses beaux-frères du Chêne. Les convives se réunissent dans la seule pièce chauffée de la ferme, le poêle. Les femmes filent ou tricotent, Marie-Élisabeth offre le hogey avec le vin chaud. Parfois on joue aux cartes. Louis-Eugène aime raconter des histoires drôles, des gaugat, des aventures vécues ou des légendes ; il possède des livres de conteurs. Il aime servir quelques calices d'eau-de-vie, il en possède six bonbonnes. Parfois les cœurs et les têtes s'échauffent. C'est bien après minuit que chacun rentre chez soi, dans le froid et l'obscurité. Les veillées cessent après le carême.

Travail à la ferme

Dès le printemps Louis-Eugène racle et porte dans les haies les feuilles desséchées pourrisant sous les arbres, recrée les raies d'eau fermées par l'hiver. Marie-Élisabeth ramasse les pierres en égalisant les taupinières. À la Saint-Joseph on fauche les premières herbes à côté du Rot-de-champs, prés à côté de la maison, pour leurs deux vaches et les lapins. Pour la coupe des foin, le voisin Laurent donnait un coup de main. On cultive l'avoine, le blé, les pommes de terre, on produit du fourrage, de la paille à recouvrir les toits. À l'automne on coupe le bois au Piquet, lieu entre Fréland et Lapoutroie.

Louis-Eugène et Marie-Élisabeth ne sont pas très actifs quand il s'agit des intérêts de la communauté : ils s'intéressent peu aux assemblées.

Les années passent, Louis-Eugène et Marie-Élisabeth gèrent leur patrimoine avec sagesse, Louis-Eugène décède le jeudi 4 avril 1912 dans sa ferme de Knolpré, en présence de Marie-Élisabeth et de Lucien Jean-Baptiste son fils. Marie-Élisabeth décède un an plus tard le mercredi 26 mars 1913 dans la ferme de Knolpré, en présence de ses deux enfants, Lucien Jean-Baptiste, et Marie-Justine.

3. LUCIEN JEAN-BAPTISTE, 1882-1936.



Lucien Jean-Baptiste est né le samedi 1^{er} juillet 1882 à Fréland à la ferme de Knolpré. Trois frères et sœurs décèdent à la ferme de Knolpré un an avant sa naissance. Il n'a qu'un frère Louis Eugène, aîné de onze ans, et une sœur Marie-Justine aînée de quatre ans. Lucien Jean-Baptiste va à l'école de Fréland, il apprend le calcul l'allemand, le français ; le canton welche avait pu maintenir quelques heures de français à l'école jusqu'en 1914. Il parle patois welche.

Il ne fait pas le service militaire, handicapé d'une jambe pour cause de polio à la naissance. A la guerre, il est réquisitionné pour le transport des blessés, et des morts sur les hauteurs d'Orbey, il est aussi recruté pour faire des tranchées. Certaines familles d'Orbey se réfugièrent à Fréland : en 1916 une famille d'Orbey habite la ferme de Lucien Jean-Baptiste, car la commune est moins exposée aux bombardements.

Le mariage avec Marie-Joséphine Patry

Lucien Jean-Baptiste se marie le vendredi 21 janvier 1921 à Lapoutroie avec Marie Joséphine Patry née le mercredi 2 octobre 1889 à Lapoutroie.

Marie-Joséphine est la fille aînée de Joseph Siméon Patry (*photo ci-contre*) et de Marie Reine Angélique Claudepierre, habitant la ferme du Coq-Hardi, qu'ils louent à côté de l'école, au Grand-Trait à Lapoutroie. Elle a deux frères et deux sœurs. Marie-Joséphine aime son papa : celui-ci jouait souvent avec elle, lui préparait une petite poignée d'herbe dans un petit cendrier de jute qu'elle aime mettre sur le dos comme son papa. Elle perd sa maman à l'âge de cinq ans ; à six ans, son papa se remarie. Elle va à l'école du Grand-Trait jusqu'à l'âge de 13 ans elle aide ses parents aux travaux de la ferme.



Lorsque la première guerre mondiale est déclarée, elle n'a que 15 ans Les troupes françaises bombardent le Bonhomme le 15 août puis bousculent les troupes bavaroises en passant devant la maison de la famille Patry le 16 août, font leur entrée à Lapoutroie sous les applaudissements de la population. Mais le 2 septembre l'armée allemande contre-attaque et s'empare à nouveau de Lapoutroie. Marie-Joséphine avec ses frères et sœurs, ainsi que les voisins descendent souvent à la cave de l'école du Grand-Trait pendant les nombreux bombardements.

À l'armistice, âgée de dix-neuf ans, Marie-Joséphine a eu beaucoup de privations : les deux vaches de ses parents, réquisitionnées au cours de la guerre par les Allemands, une belle-mère pas gentille. Elle part travailler chez Mr le Prince à Ribeaugoutte comme servante ; ayant été affamée durant sa jeunesse, elle était contente de recevoir une tranche de miche fraîche, et un repas par jour.

C'est à l'âge de trente ans qu'elle rencontre Lucien Jean-Baptiste, avec l'aide du curé de Fréland. Il est seul dans sa ferme de Knolpré, ses parents sont décédés depuis huit ans. À trente et un ans elle se marie, lui a trente-huit ans.

De leur union naîtront quatre enfants

- Anna-Joséphine : 28 novembre 1921 - 5 février 1997
- Désiré-Lucien : 8 octobre 1924 - 23 mars 1985
- Joseph-Eugène : 21 novembre 1926 - 29 décembre 1986
- Pierre-Paul : 18 avril 1929 - 22 octobre 1980 (*photo ci-contre*)

Tous nés à Fréland à la ferme de Knolpré.

Lucien Jean-Baptiste et Marie-Joséphine exploitent la ferme de Knolpré. Ils ont deux vaches, deux cochons, poules et lapins. La culture des champs de blé et de seigle donnait la farine nécessaire au pain de toute l'année, les pommes de terre étaient un bien précieux, pour la famille et pour les porcs. Le beurre et le munster faits avec soin par Marie-Joséphine sont vendus en partie : c'est la seule entrée d'argent. Dans le grand jardin de légumes : navets, carottes, choux, salade, tomates combattent efficacement la faim. Les fruits, cerises, quetsches, mirabelles, pommes, poires, noix, pêches, ainsi qu'un abricotier, vigne pour son vin que Lucien Jean-Baptiste fait lui-même, fruits sauvages, que Marie-Joséphine allait cueillir pour les confitures.



Dans la nuit de son arrière-remise, les petits tonneaux de chêne ou châtaignier remplis et bouillonnant de la fermentation de fruits, attendent la distillation au cours des hivers, parfois deux jours et deux nuits de suite. Jean-Baptiste possède six bonbonnes provenant de son père, qu'il remplit de kirsch ou autres fruits. Toutes les semences ainsi que les pommes de terre sont des échanges avec les voisins. Durant les hivers Lucien Jean-Baptiste coupe le bois en forêt avec son voisin, appelé le Rôt-dè-Besse, pour tirer le passe-partout servant à couper le bois. Dix stères sont nécessaires pour la cuisinière, le four à pain, et le kachelofe qui est au poêle, pièce centrale de la maison. Lucien Jean-Baptiste possède un cheval blanc pour l'aide aux tâches de la ferme. Il cherche du son au village avec son cheval. Pour cela il prend la journée ; entre les achats, il boit un petit verre de vin au bistrot chez Bertrand, achète son tabac gris, fait boire le cheval à la fontaine du village, puis vers seize heures, à la sortie de l'école, il emmène quelques enfants de Knolpré et du Chêne sur sa remorque.

Lucien Jean-Baptiste mène une existence sans grand problème, mais pauvrement. Après quinze ans d'union, il décède d'une grippe le dimanche 16 février 1936, dans sa ferme de Knolpré, en présence de Marie-Joséphine et son plus jeune fils Pierre, âgé de sept ans. Le Rôt-dè-Bèss prépare la dépouille, en changeant d'habit, mais échappe la dépouille qui tombe au sol, car il aime les alcools forts ! Les voisins aident Marguerite à payer les funérailles.

4. MARIE-JOSÉPHINE PATRY, ÉPOUSE MEYER



Marie Joséphine élève seule ses quatre enfants. Très rapidement le bruit des bottes se fait entendre de nouveau. La deuxième guerre mondiale éclate le 3 septembre 1939. Fréland est occupé le 19 juin 1940, l'Alsace est annexée par le Reich nazi, le village est à nouveau coupé de la France, et ce pendant quatre ans.

Son fils aîné Désiré part sous l'uniforme Allemand en 1942 incorporé de force. Sur le front Russe il est blessé à son arrivée par un éclat de grenade. Il est rapatrié soigné à l'hôpital puis en convalescence à la ferme. Guéri, il se cache dans la forêt derrière les-Bolles, ban de Lapoutroie. Marie Joséphine lui apporte la nuit du lard et du pain car le jour la Gestapo surveille et vient voir Marie-Joséphine. Leur grand manteau de cuir et leur sévérité ne font pas peur à Marie-Joséphine. Fin 1943 elle écrase avec une masse le pied de Joseph son deuxième fils, avec l'aide de Pierre le petit dernier. Celui-ci l'emmène sur la remorque attelée du cheval blanc à Lapoutroie chez le médecin nazi pour le reformer : celui-ci pas content, l'a sermonné et menacé. Le village est libéré au mois de décembre 1944 par la 36ème division d'infanterie US. Cette guerre laisse des traces profondes mais la vie reprend son cours.

Marie-Joséphine vend son beurre, fromage, parfois poulet au marché de Kaysersberg le lundi. Elle descend le sentier de la Grande-Goutte, le chemin des Romains jusqu'à l'étang de Fréland, prend le petit car jusqu'à la place de Kaysersberg ; les restaurateurs de la place lui achètent les invendus, lui offrent la collation.

Donation et vieillesse

Marie-Joséphine cède sa maison en 1961 à ses enfants. Elle habite chez son fils Pierre dont elle va dorloter les six enfants. Elle a une vie plus paisible ; à l'âge de soixante-quinze ans elle va connaître la télévision elle aime tous les films. Elle est marraine trois fois dont Denis petit fils, avec qui elle partage sa chambre. Elle aime préparer le sapin de Noël et offrir les cadeaux. Elle offre à Francis son petit-fils sa vaisselle, assiettes et soupière qu'elle a achetées avec les bons du temps de la 2^{ème} guerre mondiale. Au mois de février 1980 elle a le plaisir et le désir d'acheter le couffin pour son petit-petit fils Loïc, fils de Francis et d'Annie.

Marie-Joséphine perd son fils Pierre (*photo ci-contre*) le 22 octobre 1980, mais en août 1981 elle est émerveillée et aura la joie de caresser sa petite-petite fille Gladys, fille de Francis et Annie à l'hôpital de Fréland où elle réside. Elle décède le vendredi 10 février 1984 à Fréland.



JOSEPH BERTRAND (1801-1884), UN ARDENT MISSIONNAIRE JÉSUITE ORIGINAIRE DE FRÉLAND

Philippe JÉHIN

Après les persécutions révolutionnaires, la France connaît au XIX^e siècle un renouveau religieux, un nouvel essor du catholicisme qui se traduit notamment par la vitalité des vocations religieuses et un élan missionnaire remarquable. Le Val d'Orbey participe à ce mouvement général¹ et la famille Bertrand de Fréland paraît emblématique à cet égard.

LA FAMILLE BERTRAND, UNE PÉPINIÈRE DE VOCATIONS RELIGIEUSES

Jean Joseph Bertrand (1763-1806) appartient à la petite élite locale. Aubergiste à Fréland, il occupe la fonction de maire de la commune de 1800 à 1806. Sous l'Ancien Régime, son père fut désigné maître-bourgeois en 1751 et 1765. En 1790, il épouse Marie Françoise Kien, née à Kaysersberg en 1765². Quatre garçons naissent au sein de ce foyer : Jean Baptiste en 1798, Jean Joseph né le 8 novembre 1801, Nicolas François le 5 mai 1803 et Jean Pierre le 5 septembre 1805. La famille Bertrand se distingue par sa piété. En 1808, plusieurs membres de cette famille sont désignés comme parrains et marraines lors du baptême de la cloche « Notre-Dame et saint Joseph » : Françoise Kien, veuve de feu Joseph Bertrand et Jean-Pierre Bertrand, ainsi que Catherine Bertrand, religieuse sous le nom de Marie-Louise³. Les archives mentionnent aussi Catherine Bertrand, religieuse à Ensisheim, propriétaire à Fréland, qui lègue le 19 novembre 1821 une maison et des terrains situés au-dessus du village, en faveur de la commune de Fréland, pour servir d'établissement public à l'instruction des jeunes filles, sous la direction d'une sœur de la Providence de Portieux (Vosges). On ignore les liens exacts de parenté avec la famille de l'aubergiste, peut-être est-elle une tante des jeunes religieux.

Trois garçons de la famille Bertrand suivent une vocation religieuse et entrent dans la Compagnie de Jésus. Très jeunes, ils quittent leur village natal pour poursuivre de solides études. Ils bénéficient du soutien de leurs parents et semblent certainement disposer d'aptitudes pour les études.

Le second fils, **Joseph** né en 1801, commence ses études au collège des jésuites à Fribourg en Suisse, sans que l'on puisse déterminer les causes de ce choix. A 22 ans, il entre au noviciat de Montrouge près de Paris puis d'Avignon qu'il fréquente deux ans, de 1823 à 1825. Il prononce ses premiers vœux le 10 octobre 1825 dans la Compagnie de Jésus⁴. Le jeune jésuite se voit confier l'enseignement des mathématiques au petit séminaire de Montmorillon dans le diocèse de Poitiers de 1825 à 1826. Il montre en effet de solides prédispositions pour les sciences au point que ses supérieurs décident de l'envoyer à Paris pour suivre les cours d'Ampère⁵ et de Cauchy⁶, deux scientifiques alors renommés. De 1828 à 1835, il étudie la théologie à Rome tout en enseignant la physique et les mathématiques. Ce n'est qu'après cette longue et sérieuse préparation qu'il est, selon l'usage de la Compagnie de Jésus,

¹ Armand SIMON, « Confréries et Premières Communions au Bonhomme (1807-1834) », *Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie-Val d'Orbey*, n° 13, 1994, p. 41-48.

Claude MULLER, « La croix et l'œil : la visite pastorale du doyen Georges Thiriet en 1855 », *Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie-Val d'Orbey*, n° 31, 2012, p. 17-20.

² Renseignements généalogiques aimablement communiqués par Charles Schillinger.

³ Guy GUERIN, « L'église de Fréland : la construction de 1823 et les aménagements », *Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie-Val d'Orbey*, n° 25, 2006, p. 54-55.

⁴ « Le Père Joseph Bertrand », *Bulletin ecclésiastique de Strasbourg*, n° 30, 1884, p. 109-110. [Rubrique nécrologique]

⁵ André Marie Ampère (1775-1836), mathématicien, physicien, membre de l'Académie des Sciences, professeur à l'École polytechnique et au Collège de France, est considéré comme l'un des derniers savants universels.

⁶ Augustin Louis Cauchy (1789-1857) mathématicien, membre de l'Académie des Sciences, professeur à l'École polytechnique. Catholique fervent, il est membre d'associations pieuses proches des jésuites et d'œuvres charitables dont l'Œuvre d'Orient dont il est l'un des fondateurs en 1856.

ordonné prêtre en 1831. Il choisit comme devise « *venator animarum* », chasseur d'âmes. De 1835 à 1836, il séjourne dans la maison de la Compagnie à Saint-Acheul à Amiens⁷ avant d'être envoyé en Inde où il relève l'ancienne mission de jésuites à Madurai (1837-1845). Épuisé et malade, le missionnaire revient en Europe pour rétablir sa santé en 1845. Il séjourne alors successivement à Rome, Lyon puis à nouveau à Rome.

En 1850 et 1851, il vient une première fois à la maison jésuite de Strasbourg. Puis, après occupé le poste de recteur de collège à Paris de 1851 à 1854, il revient à Strasbourg en tant que supérieur de la résidence des jésuites jusqu'en 1859. Il est alors appelé à la direction spirituelle des religieux de la maison de Saint-Acheul. Il remplit les mêmes fonctions à Paris de 1860 à 1864, au collège Saint Clément à Metz jusqu'en 1869 puis au collège de la Providence à Amiens en 1870. Pendant la guerre franco-prussienne, il se trouve à Issenheim dans le Haut-Rhin où il avait fondé une école apostolique sur le modèle de celles d'Avignon et d'Amiens⁸. Dans le cadre du Kulturkampf de Bismarck, une loi dite « anti jésuite » du 4 juillet 1872 ordonne l'expulsion des jésuites de l'empire allemand⁹. Les jésuites enseignants d'Issenheim rejoignent ceux d'Amiens tandis que le père Bertrand prend le chemin de Notre-Dame de Liesse où il termine sa longue carrière avec le titre de vicaire de la paroisse¹⁰. Il assure aussi les fonctions de directeur spirituel des communautés des religieuses de l'Enfant-Jésus de Paris et de Marie Réparatrice. Il prêche en outre des retraites dans des maisons religieuses et dirige la confrérie du Sacré-Cœur jusqu'à sa mort le 13 janvier 1884.

Né en 1803, le troisième fils, Nicolas François pour l'état civil et **Xavier** pour les archives de la Compagnie de Jésus, est envoyé dans les collèges jésuites de Fribourg en Suisse, comme son frère aîné Joseph, puis le petit séminaire de Saint-Acheul à Amiens. Le 31 octobre 1826, il entre au noviciat de Montrouge dans la banlieue sud de Paris. Il enseigne dans plusieurs établissements de la Compagnie de Jésus. Sa notice biographique le mentionne à Aix en Provence (1828-1830), à Chambéry (1830-1832), à Brigue dans le Valais suisse (1832-1833). Il est ordonné prêtre en 1835 lors de son séjour à Vals-près-le-Puy en Haute-Loire (1833-1835). Comme cela semble être la règle dans la Compagnie de Jésus, le père Xavier Bertrand voyage beaucoup dans le cadre de son ministère et ne reste que quelques années dans chaque établissement : de 1835 à 1838, il se trouve à Namur en Belgique, en 1838 et 1839, il revient à Saint-Acheul puis retourne en Belgique à Brugelette. De 1845 à 1851, il exerce à Nantes, puis à Laval de 1851 à 1853 et à Metz de 1853 à 1855. A l'âge de 52 ans, il est envoyé à Cayenne en Guyane française où il séjourne de 1855 à 1860. Il revient en métropole pour des raisons médicales. Il reprend ses pérégrinations entre les différentes maisons de la Compagnie de Jésus : Amiens de 1860 à 1861, puis Metz de 1861 à 1867, Issenheim près de Guebwiller en Alsace en 1867 et 1868, puis Reims en 1868-1869, à nouveau à Metz en 1869 et 1870, il revient à Issenheim au début de l'Annexion de l'Alsace de 1870 à 1872, puis de 1872 à 1873 à Saint-Acheul. A partir de 1873, il demeure à Douai où il décède le 2 décembre 1884.

Le plus jeune garçon de la fratrie, **Jean Pierre** né le 5 septembre 1805, suit en parcours similaire¹¹. On ignore le détail de ses études lors de ses années de jeunesse. Il entre au noviciat à Avignon le 7 novembre 1828, à l'âge de 23 ans. Puis il part pour l'Espagne de 1830 à 1834, à Madrid puis à Pasajes. De 1834 à 1836, il se trouve à Vals-près-le-Puy où il croise son frère Xavier et assiste à son ordination avant d'être ordonné lui-même prêtre en 1837 à Saint-Acheul où il séjourne de 1836 à 1839. Au cours des années suivantes, il fréquente les maisons jésuites de Nantes, Strasbourg, Poitiers, Paris, Rouen, Lille et Brest. De 1863 à 1867, il part en mission à Montréal au Canada. Il revient ensuite en France, à Metz, à Lille de 1869 à 1873 d'où il signale qu'il opte pour la France le 5 septembre 1872 ; il passe ses derniers jours, de 1873 à 1876 à Laon dans le département de l'Aisne où il s'éteint le 6 mai 1876 à l'âge

⁷ L'ancienne abbaye de Saint-Acheul est confiée en 1815 aux jésuites qui y établissent un collège qui devient par la suite un petit séminaire.

⁸ « Le Père Joseph Bertrand », *Bulletin ecclésiastique de Strasbourg*, n° 30, 1884, p. 109-110.

⁹ Le Kulturkampf ou « combat pour un idéal de société » est un conflit mené par le chancelier Otto von Bismarck, qui oppose l'empire allemand à l'Eglise catholique de 1871 à 1887. Bismarck tente de lutter contre l'influence de l'Eglise et des laïcs catholiques dans les domaines politiques et culturels. Si en 1881, près de 1500 prêtres et plusieurs congrégations peuvent revenir en Allemagne, les jésuites doivent attendre 1903.

¹⁰ Pèlerinage de la Vierge Noire mentionné depuis le XII^e siècle situé à proximité de Laon dans le département de l'Aisne.

¹¹ La fiche biographique des archives des jésuites indique le 4 novembre 1805 comme date de naissance. Je remercie Barbara Baudry, responsable des archives de la Compagnie de Jésus, pour la communication des informations en sa possession au sujet des trois frères Bertrand.

de 72 ans et dans sa 48^e année de vie religieuse.

LE DÉLICAT RETOUR DES JÉSUITES EN INDE

Fondée en 1540 par Ignace de Loyola, la Compagnie de Jésus appartient au mouvement de la Contre-Réforme catholique qui vise à enrayer les progrès du protestantisme en Europe, mais aussi à participer à l'élan missionnaire à travers le monde. Les Constitutions des jésuites l'évoquent très clairement : « *Partir où le pape voudrait les envoyer, chez les Turcs et autres infidèles, parmi les hérétiques ou schismatiques aussi bien que parmi les fidèles* ». Poursuivant cette tradition, les trois frères Bertrand sont envoyés en mission à travers le monde dans la première moitié du XIX^e siècle. Pierre passe quatre années au Canada, Xavier séjourne cinq ans en Guyane et Joseph passe huit ans en Inde. Ce dernier laisse une œuvre missionnaire et bibliographique particulièrement riche à ce sujet.

Au XVI^e siècle, le pape Paul III n'avait pas encore officialisé leur existence que, cédant aux demandes du roi Jean III de Portugal, Ignace de Loyola envoyait des jésuites aux Indes. En laissant partir François Xavier, Ignace lui enjoint d'écrire régulièrement, de le tenir au courant de son action, mais aussi de lui parler des pays et des peuples qu'il découvre, de leurs us et coutumes. Les jésuites sont avant tout des intellectuels, des savants. Sur le terrain, ils se font ethnologues, explorateurs, géographes, botanistes, zoologistes et transmettent en Europe, le fruit de leurs découvertes. A la suite de François Xavier qui avait débarqué à Goa en 1542, les jésuites explorent plus particulièrement le sud de la péninsule indienne et évangélisent la population tamoule, surtout les plus pauvres, les parias. Le père Robert de Nobili, arrivé à Madurai dans le sud-est de l'Inde en 1606, adopte le style de vie des religieux hindous, étudie le sanskrit et les écritures hindoues. Les jésuites prônent l'inculturation, souhaitent pouvoir christianiser certains usages tels que le culte des ancêtres ou célébrer la messe en langue vernaculaire. Une petite communauté chrétienne se forme autour de lui. La suppression de la Compagnie de Jésus en 1773 crée une grave crise pastorale, même si de nombreux religieux restent à leur poste. L'évangélisation est alors confiée aux Missions étrangères avec des prêtres français dépendant de Pondichéry, comptoir français situé dans la même région de l'Inde.

Après la restauration de la Compagnie de Jésus en 1814, le pape Grégoire XVI demande au supérieur général d'envoyer à nouveau des jésuites en Inde du Sud. La nouvelle mission du Maduré est confiée aux jésuites français de la province de Lyon à l'instigation de Mgr Clément Bonnard, vicaire apostolique de la côte de Coromandel, territoire correspondant au littoral sud-est de la péninsule indienne¹². Un premier groupe de quatre religieux est envoyé en 1837 sous la direction du père Joseph Bertrand. Ce dernier publie, vingt ans après son retour en Europe, le récit du retour des jésuites dans le Maduré sous forme d'une centaine de lettres, principalement celles qu'il a envoyées au provincial des jésuites de Lyon pendant son séjour en Inde¹³.

En octobre 1837, les quatre premiers jésuites débarquent à Pondichéry après trois mois et demi de navigation. 5000 messes ont été dites en Europe à la demande du père général de la Compagnie de Jésus pour le succès de cette mission. Les pères ressentent bien le besoin de la protection divine pour une mission qui va rencontrer bien des difficultés. En avril 1838, le père Joseph Bertrand relate au révérend père Renault, provincial de Lyon, les premiers mois passés en Inde¹⁴. Il a voyagé avec le père Garnier et retrouve à Pondichéry deux autres jésuites, les pères Martin et du Ranquet, arrivés une semaine plus tôt. Après quelques jours de repos dans le comptoir français, les pères Bertrand et Garnier partent pour le Maduré tandis que les deux autres jésuites suivent une route distincte. Près de 400 km séparent les villes de Pondichéry et de Madurai. Les deux missionnaires montent à cheval accompagnés d'un domestique indien qui s'occupe de leurs chariots tirés par des bœufs. Leur convoi longe la côte du Golfe du Bengale et atteint, au bout de quelques jours, le comptoir français de Karikal à 130 km au sud de Pondichéry.

Après une semaine de repos, les deux jésuites reprennent leur chemin et entrent dans les terres en direction de Madurai. Il leur reste 286 km à parcourir. Le père Bertrand fait part de ses premières

¹² Yannick ESSERTEL, *L'aventure missionnaire lyonnaise (1815-1962) : de Pauline Jaricot à Jules Monchanin*, Paris, Cerf, 2001, p. 274.

¹³ Joseph BERTRAND, *Lettres édifiantes et curieuses de la nouvelle mission du Maduré*, Paris, Pelagaud, 1865, (2 vol).

¹⁴ Ibid., tome 1, lettre n° 1, avril 1838.

impressions sur le pays qu'il découvre. Il décrit ainsi une espèce particulière d'oiseau et une fête religieuse hindoue. Il fait surtout part du très bon accueil qu'ils reçoivent des chrétiens dans les villages. Une halte s'impose à Trichinapaly¹⁵, une ville située à 135 km au nord-est de Madurai. La ville compte une importante communauté chrétienne autour d'une humble église dédiée à saint François-Xavier. Le père Bertrand évoque un accueil très chaleureux des deux missionnaires français. Cependant, il ne manque pas de souligner aussi les difficultés religieuses qui les attendent : « *L'état de la chrétienté en Inde est déplorable, les divisions, les intrigues, le défaut de secours ont porté leurs fruits ; depuis 10 ans, pas de sermons, ni de catéchismes, pas de confessions, abandon total des pratiques religieuses, des troupes d'apostats retombent dans l'idolâtrie ou se livrent aux ministres protestants* »¹⁶.

Les jésuites sont confrontés à la concurrence d'autres courants religieux en particulier les protestants qui bénéficient du soutien des autorités anglaises dans cette région de l'empire des Indes britanniques. De plus, le père Bertrand évoque l'existence d'une division entre les catholiques eux-mêmes. Tout au long de sa mission, il ne manquera pas de déplorer l'hostilité d'une partie des catholiques indiens et du clergé local : « *nous savions que notre présence dans les villes ne pouvait manquer de provoquer une opposition et une guerre plus violente de la part des prêtres de Goa. Sans refuser la lutte, nous voulions la reculer, nous y préparer et l'accepter dans les meilleures conditions possibles* »¹⁷.

Après un court séjour à Trichinapaly, les deux jésuites poursuivent leur voyage jusqu'à Madurai qu'ils atteignent au bout de trois jours. Ils y sont accueillis par un prêtre catholique auquel ils montrent les consignes écrites du Saint-Siège. Les missionnaires tentent de le rassurer en affirmant vouloir « *vivre en bonne intelligence avec lui pour le bien de la mission qui [leur] était confiée* »¹⁸. Pourtant, le curé local leur intente immédiatement un procès devant un magistrat anglais. Les deux jésuites sont expulsés de l'église et du presbytère par la police et conduits à travers les rues de Madurai sous les huées de la foule. Ils apprennent alors que les pères Martin et du Ranquet, arrivés deux jours plus tôt dans la ville, avaient subi les mêmes déconvenues. Ces derniers avaient donc rapidement repris leur route vers le sud pour se présenter dans la ville qui leur était confiée. Quant aux pères Bertrand et Garnier, ils s'enfuient de Madurai et trouvent refuge dans un village chrétien des environs où ils passent les fêtes de Pâques.

Les quatre jésuites français se trouvent en effet être l'avant-garde d'une reprise en main des activités missionnaires en Inde par le Saint-Siège au détriment du Portugal. Lors des Grandes Découvertes du XVI^e siècle, le pape avait accordé aux Portugais le droit d'évangélisation et de patronage ou « *Padroado* » sur les nouveaux territoires conquis. Les rois du Portugal acquièrent ainsi le droit de créer des diocèses et de nommer des évêques, tout en prenant en charge la construction d'églises et les besoins du travail missionnaire. Cependant, le Portugal ne fut jamais à même de satisfaire pleinement ses obligations par manque de fonds et de prêtres ; il dut renoncer dès 1582 à son monopole. Avec la création en 1622 de la Congrégation de la Propagande, « *Propaganda fide* », la papauté cherche à coordonner et à diriger les œuvres missionnaires de l'Église, notamment à cause du déclin de la puissance coloniale portugaise. Cependant, pour des raisons essentiellement politiques, le Portugal entend conserver tous ses droits ecclésiastiques liés au « *Padroado* », même dans les régions des Indes qui ne sont plus sous contrôle portugais mais sous domination britannique.

La création d'un premier vicariat apostolique à Calcutta en 1834 prouve la détermination du Saint-Siège à briser le monopole missionnaire portugais sur les Indes britanniques. Avec le retour des missionnaires jésuites en Inde, d'autres vicariats sont créés entre 1834 et 1836. Le vicariat du Maduré est ainsi soustrait à la juridiction portugaise et confié en 1836 au père Bertrand. Comme les tractations avec le Portugal n'aboutissent pas, le pape Grégoire XVI publie le 24 avril 1838 un bref apostolique « *Multa praeclare* » qui crée en Inde quatre vicariats apostoliques qui relèvent directement du Saint-Siège. Le gouvernement portugais et les autorités religieuses de l'archidiocèse de Goa rejettent le bref comme « nul et sans validité ». Les relations diplomatiques sont rompues. La réaction du gouvernement portugais est virulente, au point tel que le Saint-Siège, par mesure de rétorsion, supprime administrativement tous les diocèses portugais en Inde, sauf celui de Goa. Ce conflit provoque une scission dans l'Église catholique en Inde, le « *schisme indo-goanais* », un certain nombre de prêtres et de paroisses refusant

¹⁵ Actuellement Tiruchirappalli, anciennement Trichinopoly, couramment appelée Tiruchi ou Trichy, est une grande ville de plus d'un million d'habitants située dans l'État du Tamil Nadu.

¹⁶ Joseph BERTRAND, op. cit., tome 1, lettre n° 1, avril 1838, p. 45.

¹⁷ Ibid., p. 44.

¹⁸ Ibid., p. 47.

l'autorité des vicaires apostoliques nommés par Rome. Les tensions et les conflits dominent lors de l'arrivée des premiers jésuites en Inde du Sud, puis diminuent progressivement. Le schisme indo-goanais prend officiellement fin en 1886 par la signature d'un concordat entre le Saint-Siège et le Portugal sous le pontificat de Léon XIII. Les circonscriptions ecclésiastiques sont redessinées dans les Indes britanniques tandis que le « *Padroado* » ne conserve la juridiction que dans les régions effectivement sous contrôle colonial portugais¹⁹.

En attendant le règlement du conflit qui n'interviendra qu'après le décès du père Bertrand, les premiers jésuites éprouvent les plus grandes difficultés. Le père Bertrand en fait part dans une lettre adressée au révérend père Renault, provincial de Lyon, en janvier 1838, depuis la bourgade de Calliditidel²⁰ où il semble séjourner longuement. « *L'état religieux de ces chrétientés est désolant, ils sont livrés à l'ignorance, aux superstitions à tous les désordres, abandonnés depuis 10 et 20 ans par des prêtres qui se contentent de présider certaines fêtes demi-païennes* »²¹. La rivalité ecclésiastique se traduit même par une tentative d'assassinat dont les jésuites français, et le père Bertrand plus particulièrement, semblent être les victimes désignées. « *Les prêtres [de Goa] schismatiques nous ont juré une guerre à mort* » écrit le père Bertrand²². Cette assertion semble effectivement fondée. Du 8 au 15 juillet 1837, le missionnaire est gravement malade. Finalement, l'origine du mal est découverte : il est victime d'une tentative d'empoisonnement. Son domestique, à la solde des schismatiques, versait régulièrement du poison dans l'eau de la burette de la messe.

Les conditions de vie des religieux français paraissent très difficiles, non seulement à cause l'hostilité des autres catholiques mais aussi par les difficultés matérielles. En février 1839, le père Bertrand décrit au provincial de Lyon sa vie quotidienne à Calliditidel²³. Il loge dans un presbytère sans porte, sans fenêtre, ni meuble. Le bâtiment était vacant avant son arrivée, mais il abritait rats et chauves-souris qui refusent de lui céder la place. Chaque nuit, les chauves-souris le frôlent de leur ailes et les rongeurs grignotent sa natte voire le mordent. De plus, il est assailli par des nuées de moustiques et des fourmis blanches appelées « *carias* » qui dévorent ses affaires et ses vêtements.

Le père Bertrand réside dans une région qui compte de nombreuses communautés chrétiennes qu'il visite à pied ou à cheval, accompagné d'un domestique qui lui sert de guide. Il emprunte des sentiers dans les rizières, dans la boue, où il perd régulièrement une sandale. Il montre aux villageois des vues des villes européennes avec une chambre optique et un verre agrandissant. Il souligne le rôle essentiel des catéchistes dans les villages qui n'abritent pas de prêtre permanent. Il y célèbre des mariages et des baptêmes. Dans ses lettres, il souligne l'importance numérique des confessions, cinquante à soixante tous les soirs, dans les villages parcourus. Il est aussi saisi pour résoudre des conflits profanes : il préside des séances de réconciliation et sert d'arbitre dans des litiges entre les paroissiens. Il n'évoque jamais le problème linguistique, il ne semble pas connaître de barrière de la langue, sinon comment ferait-il pour les confessions ? Il paraît donc maîtriser le tamoul avant même son arrivée. Où et quand l'a-t-il appris ? Sa correspondance n'y fait jamais allusion.

Le missionnaire assiste à des fêtes qu'il considère toujours comme trop bruyantes, visiblement le bruit le dérange. Hormis les problèmes avec les fidèles du schisme indo-goanais, le père Bertrand n'évoque jamais de problème particulier avec la population autochtone. D'après lui, les Indiens montrent un profond respect envers les Européens qu'ils craignent. Le jésuite recommande la douceur et rejette la coercition en matière religieuse : « *le missionnaire doit conquérir l'estime et l'amour des Indiens. [...] Il doit éviter avec le plus grand soin de blesser les Indiens, de violer leurs lois et leurs usages, de se confondre avec les Européens qui ne les observent pas* »²⁴.

¹⁹ Ignatius PERSICO, *The Goa Schism: Being a short historical account of the resistance made by the Indo-Portuguese clergy to the institution of apostolic-vicariates in British India*, Gerald Bellew, 1853, 108 p.

²⁰ lieu non localisé précisément

²¹ Joseph BERTRAND, op. cit., tome 1, lettre n° 4, janvier 1838, p. 95.

²² Ibid., p. 103

²³ Ibid., lettre n° 5, février 1839.

²⁴ Ibid., lettre n° 4, janvier 1838, p. 94-95.

Les premiers jésuites français sont épuisés par leur mission, par les conditions d'hygiène déplorables, par le climat et les épidémies. En janvier 1840, le père Bertrand écrit depuis Palayamkottai²⁵, au provincial de Lyon pour lui faire part de ses difficultés²⁶. Les missionnaires apparaissent moralement et physiquement exténués, le découragement n'est pas loin. « *L'esprit s'épuise, le moral se fatigue, l'âme s'énerve par l'action du climat et par l'excès des préoccupations extérieures. Oh ! que nous avons besoin de nous retremper dans l'esprit religieux, dans l'union et la familiarité avec Dieu ! C'est pour cela que le Père de Bourmet se hâtera de rejoindre le Père Martin qui se trouve seul dans le Marava depuis trois mois, sans appui, sans conseil, sans confesseur. [...] Nous avons besoin encore de nouveaux compagnons* ». Aussi, ne peut-il que se réjouir à l'annonce de l'arrivée de nouveaux jésuites. Cependant, les nouveaux missionnaires ne font que remplacer ceux qui décèdent dans la moiteur tropicale. En juillet 1840, le père Bertrand annonce au provincial de Lyon que le choléra qui sévit dans la région a provoqué le décès de deux jésuites²⁷. Les trois nouveaux confrères qui arrivent en Inde seront d'un grand secours.

DIFFICULTÉS ET SUCCÈS DU PÈRE JOSEPH BERTRAND

Trois ans après sa violente expulsion de Madurai, le père Bertrand parvient enfin, en novembre 1840, à s'établir dans la ville qui lui avait été désignée par les supérieurs²⁸. Cependant, il est gravement souffrant, ses jours semblent en danger. Heureusement, il est accueilli et protégé par le chevalier de Fondclair, un entrepreneur français établi à Pondichéry, négociant en épices et plantes tinctoriales, qui séjourne alors à Madurai²⁹. Ce dernier l'héberge chez lui et fait appel à un médecin anglais qui parvient à remettre sur pied le père Bertrand.

À peine rétabli, le missionnaire retrouve toute sa détermination pour accomplir le projet que la Compagnie de Jésus s'est fixé : fonder à Madurai « une résidence centrale », une maison-mère pour les jésuites du sud de la péninsule. En dépit des nombreux obstacles, « *j'ai ici contre moi les alarmes des protestants, la rage des schismatiques et le mauvais vouloir des païens* », il se lance : « *je résous de braver toutes les oppositions et de payer d'audace* »³⁰. Comme il entretient de bonnes relations avec l'administrateur anglais, il peut acquérir en toute discrétion un vaste terrain au centre de la ville de Madurai. Puis, il le fait ceindre d'un grand mur. Dans cet espace, il envisage de construire une église et un presbytère.

Dans les premières lettres publiées, le père Bertrand ne décrit guère le pays et ses habitants. En juin 1841, à la demande de son confrère, le père de Ravignan, il consent à livrer des informations ethnographiques³¹. Au sujet de la religion hindouiste, il répond qu'il n'est pas très bien informé. Il affirme que même les brahmanes de la région n'en connaissent que quelques éléments sans les comprendre. La langue des « *Védams* »³² est le sanscrit ancien non maîtrisé par la population locale qui apprend l'anglais pour accéder à des emplois lucratifs. La masse des Indiens serait « *dans l'idolâtrie la plus grossière sans aucune idée de symbolisme, des rites accomplis sans en comprendre le sens profond* ». Le père Bertrand témoigne ainsi de son peu d'intérêt pour les coutumes et les croyances des Tamouls, alors qu'il se trouve dans une région réputée pour l'abondance et l'importance des temples hindouistes, pèlerinages pourtant très fréquentés. Les missionnaires jésuites ne semblent guère s'intéresser à la religion hindouiste qu'ils associent à des superstitions et à des rites incompris par leurs propres adeptes.

Les lettres des autres jésuites publiées dans le même ouvrage évoquent parfois la botanique, la faune, mais aucun ne fait réellement preuve de curiosité ethnologique. Les informations ne sont données qu'à la suite de questions formulées par des confrères restés en Europe. C'est ainsi que le père Bertrand explique les mœurs des Indiens, les castes, les rites dans une très longue lettre à un père de

²⁵ Quartier de la ville de Tirunelveli située à 160 km au sud de Madurai, connu aujourd'hui comme « l'Oxford de l'Inde du Sud ». Cette partie de la ville est célèbre pour ses temples hindous mais aussi pour le passage de François Xavier au XVI^e siècle.

²⁶ Joseph BERTRAND, op. cit., tome 1, lettre n° 7, décembre 1839-janvier 1840, p. 180.

²⁷ Ibid., lettre n° 10, juillet 1840.

²⁸ Ibid., lettre n° 12, novembre 1840.

²⁹ Mireille LOBLIGEIS, « Ateliers publics et filatures privées à Pondichéry après 1816 », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, n° 1, 1972, p. 3-100.

³⁰ Joseph BERTRAND, op. cit., tome 1, lettre n° 12, novembre 1840, p. 240.

³¹ Ibid., lettre n° 16, juin 1841.

³² Le Veda est un ensemble de textes sacrés révélés aux sages et transmis oralement de brahmane à brahmane.

la Compagnie de Jésus qui l'avait interrogé spécifiquement à ce sujet³³. Dans un autre courrier adressé au provincial de Lyon, il décrit longuement l'agriculture et la riziculture dans le Maduré³⁴. En août 1841, il raconte la prolifération de singes dans la ville de Madurai et la méthode des habitants pour s'en débarrasser. Il parle aussi de l'abondance des serpents dans les habitations où ils chassent les rats et évoque à ce sujet une mangouste apprivoisée qui le suit partout³⁵.

L'objet principal de sa correspondance demeure bien le compte-rendu de ses activités de missionnaire et de supérieur de l'avant-garde jésuite envoyée dans le sud de l'Inde. Il fait part de ses difficultés et de ses satisfactions. En août 1841, il évoque les nombreux baptêmes, il souligne le très bon accueil reçu par les convertis et leur respect envers le clergé³⁶. En 1842, il raconte qu'il s'est absenté une année de Madurai pour séjourner à Trichinapaly auprès du père Garnier pour l'épauler dans la construction d'une église et le soutenir face aux intrigues et aux difficultés avec ses opposants³⁷. Le père Bertrand a ainsi dû âprement négocier avec certains chefs locaux.

Les jésuites européens continuent à payer un lourd tribut aux conditions climatiques et sanitaires du Maduré. En février 1843, le père Bertrand annonce au provincial le décès d'un jésuite de la mission³⁸. A la fin de la même année, il se trouve au regret de déclarer la disparition d'un autre confrère³⁹. A cette date, et depuis le mois de mars 1843, le père Bertrand n'est plus le supérieur de la mission du Maduré, il est remplacé dans cette fonction par le père Garnier. Son état de santé s'est fortement dégradé. En novembre 1843, il est atteint du choléra. Le frère Perrin qui l'accompagne succombe tandis que le père Bertrand échappe finalement à la mort. Les médecins lui recommandent l'air de la côte à cause d'une infection du foie qui perdure. Le père Bertrand arrive à Karikal à la fin du mois de janvier 1844. Il trouve néanmoins la force de répondre à la convocation au synode de Pondichéry organisé à l'initiative de Mgr Bonnard à compter du 14 février⁴⁰. Après le synode, il prolonge de quelques semaines son séjour à Pondichéry afin « *de donner au médecin le temps de maîtriser complètement la maladie* ». Il bénéficie aussi de la charité des sœurs de Saint Joseph de Cluny auxquelles il avait prêché une retraite lors de son arrivée en Inde, « *je suis persuadé que c'est à ces soins généreux [des religieuses] que je dois le rétablissement de ma santé* »⁴¹.

En avril 1844, il accueille à Pondichéry huit nouveaux jésuites qui débarquent pour remplacer les religieux disparus : « *c'est une grande joie après le décès de sept jésuites au cours des neuf derniers mois* » écrit-il au provincial de Lyon⁴². Le bateau lui apporte aussi deux missives importantes. La première lui signifie son rappel en France qu'il accepte. « *Malgré le regret de quitter, même pour un temps, cette chère mission, plusieurs raisons m'inclinent à voir un bien dans ce voyage. L'état de ma santé qui me rend incapable de servir utilement la mission dans ce moment : je suis atteint d'un mal auquel les médecins ne connaissent de remède efficace que le départ* »⁴³. Il regrette de ne pas poursuivre l'œuvre qu'il a commencée en Inde, mais il se console en espérant pouvoir défendre cette mission en Europe : « *Elle est arrivée à un degré de développement qui exige qu'elle soit constituée régulièrement et définitivement, or j'ai l'espoir que ma présence à Rome contribuera puissamment à obtenir ce résultat. [...] Je vois que les missions de l'ancienne compagnie sont attaquées en France avec une espèce d'acharnement* ». Dès ce moment, il envisage des recherches historiques pour justifier l'ancienneté et donc la légitimité des missions jésuites en Inde. Ce rappel en France lui permettra aussi de revoir sa mère si fière des vocations religieuses de ses fils : « *je pourrai donc encore une fois embrasser ma bonne mère ! la consoler, la réjouir !* »⁴⁴. Malheureusement, la seconde lettre reçue le même jour à Pondichéry lui annonce le décès de sa mère, le 24 janvier 1844 à Fréland.

³³ Joseph BERTRAND, op. cit., tome 1, lettre n° 24, décembre 1840.

³⁴ Ibid., lettre n° 21, septembre 1842.

³⁵ Ibid., lettre n° 19, août 1841.

³⁶ Ibid.

³⁷ Ibid., lettre n° 21, septembre 1842.

³⁸ Ibid., lettre n° 25 du 13 février 1843.

³⁹ Joseph BERTRAND, *Lettres édifiantes et curieuses de la nouvelle mission du Maduré*, tome 2, lettre n° 32 du 18 octobre 1843.

⁴⁰ Yannick ESSERTEL, op. cit., p. 274.

⁴¹ Joseph BERTRAND, op. cit., tome 2, lettre n° 37 du 24 avril 1844, p. 78.

⁴² Ibid.

⁴³ Ibid., p. 72.

⁴⁴ Ibid., p. 74.

Cependant, le père Bertrand n'embarque pas immédiatement pour la France, il demeure en Inde jusqu'à la fin de l'année 1844. En attendant son départ, il lance un nouveau projet dans la grande tradition de la Compagnie de Jésus avec la fondation d'établissements scolaires pour former les élites. Il envisage de créer à Négapatam⁴⁵ un collège « pour donner une bonne éducation aux enfants des Européens établis à Pondichéry, Madras et Ceylan ainsi qu'aux enfants indigènes. Beaucoup de familles de Pondichéry m'ont exprimé sur ce point de vifs désirs »⁴⁶. Dans son esprit, ce collège devrait devenir un centre intellectuel pour la jeunesse chrétienne en Inde du Sud, mais aussi une maison de repos et de formation pour les missionnaires jésuites. « Ce collège doit offrir aux nouveaux venus et aux anciens missionnaires fatigués, avec une occupation utile, un repos salutaire et la faculté de s'acclimater doucement et sans danger ». Comme il doit rentrer en France, il confie ce projet au nouveau supérieur de la mission du Maduré. Le père Bertrand accompagne les jésuites fraîchement débarqués jusqu'à Négapatam. « Notre unique objet pour le moment est de former les missionnaires aux usages et à la langue du pays. Ils y joindront l'étude de l'anglais »⁴⁷. Le lecteur de l'ouvrage du père Bertrand ne saura jamais où et comment son auteur a appris le tamoul et l'anglais. Le 15 mai, la mission jésuite acquiert à Négapatam une maison située face à la mer. Le projet du père Bertrand semble déjà se concrétiser. Avant son embarquement, l'ancien supérieur de la mission du Maduré soutient encore une controverse par le biais de la presse indienne avec un ministre protestant qui aurait virulemment critiqué la présence des jésuites en Inde. Cet échange constitue en quelque sorte les prémisses de son grand œuvre qu'il entreprendra en Europe dans la seconde partie de sa vie : la défense des missions jésuites en Inde.

L'HISTORIEN DE L'IMPLANTATION DES JÉSUITES EN INDE

Il faut donc rentrer en France. Une lettre adressée depuis Rome au provincial de Lyon décrit les péripéties du voyage retour⁴⁸. A Pondichéry, le père Bertrand doit prendre un bateau pour l'île Bourbon⁴⁹ afin d'y rencontrer des pères qui partaient de France pour aller fonder la mission à Madagascar. Il amène avec lui trois jeunes Indiens « comme une réponse à ceux qui accusent la compagnie de Jésus d'être, de fait et par principe, opposée à la formation des prêtres indigènes »⁵⁰. Or, au début du XIX^e siècle, des prêtres autochtones sont déjà ordonnés puisque trois d'entre eux participent au synode de Pondichéry en février 1844⁵¹. Cette critique vise donc uniquement la Compagnie de Jésus. Cependant, le capitaine du navire refuse l'embarquement du jésuite prétextant un manque de place. Le père Bertrand et ses trois jeunes accompagnateurs sont néanmoins admis à bord grâce à un ordre express donné par le gouverneur de Pondichéry.

Le père Bertrand séjourne un mois sur l'île Bourbon où il côtoie ses confrères en partance pour Madagascar. Il embarque ensuite, le 6 février 1845, pour Aden au Yémen. Le voyage connaît alors plusieurs difficultés que le père Bertrand souhaite évoquer tout en s'en excusant : « comme mon objet n'est pas de vous faire des descriptions de voyage, je me contenterai de vous indiquer rapidement une grosse tempête, qui nous saisit dès le second jour, nous tint 48 h à la cape, jouet des vagues et des courants »⁵².

Il atteint finalement à Aden le 11 mars, au moment-même où le bateau à vapeur pour Suez avait levé son ancre et lançait sa fumée, prêt à partir. Comme il ne veut pas rater sa correspondance, le père Bertrand s'active. « Je conjurai notre capitaine de jeter à la mer sa petite barque et je m'y précipitai pour me rendre au vapeur ». Il parvient finalement à convaincre le capitaine du bateau qui doit traverser la Mer Rouge de l'attendre. La navigation dure une semaine et s'avère, elle aussi très pénible. Les passagers débarquent à Suez le 19 mars et traversent en chameau le désert égyptien en passant par Le Caire et Alexandrie ; le canal de Suez ne sera percé qu'entre 1859 et 1869. Il faut alors rejoindre la Méditerranée par voie terrestre. À Alexandrie, le père Bertrand est très bien accueilli par les Franciscains

⁴⁵ Aujourd'hui Nagapattinam situé à 20 km au sud de Karikal au bord de l'océan.

⁴⁶ Joseph BERTRAND, op. cit., tome 2, lettre n° 37 du 24 avril 1844, p. 79.

⁴⁷ Ibid., p. 82.

⁴⁸ Ibid., lettre n° 41, juillet 1845.

⁴⁹ Possession française depuis 1649, l'île Bourbon est rebaptisée par la Convention, « île de la Réunion ». Cette île de l'Océan Indien retrouve son nom d'origine lors de la Restauration et ne redevient île de la Réunion qu'à partir de 1848.

⁵⁰ Joseph BERTRAND, op. cit., tome 2, lettre n° 41, juillet 1845, p. 124.

⁵¹ Yannick ESSERTEL, op. cit., p. 274.

⁵² Joseph BERTRAND, op. cit., tome 2, lettre n° 41, juillet 1845, p. 130.

et l'agent consulaire français lui obtient gratuitement des billets d'embarquement pour Civita-Vecchia, le port de Rome. La navigation est à nouveau éprouvante. Le navire essuie trois jours de tempête avant d'atteindre le 31 mars l'île grecque de Syros en mer Egée. Tous les passagers doivent subir une quarantaine avant de repartir le 11 avril pour Malte. Le père Bertrand est hébergé pendant une semaine chez des confrères de la Compagnie de Jésus puis part pour Rome.

Les trois jeunes Indiens qu'il a emmenés en Europe sont reçus au « collège de la Propagande », l'école de la Congrégation pour la propagation de la foi fondée par le pape Grégoire XV en 1622, et chargée des œuvres missionnaires de l'Église. Malgré son souhait de revoir la France, le père Bertrand s'attarde à Rome : « mon séjour ici ne sera pas un temps perdu. Je trouve dans nos archives du Gesù⁵³ une mine merveilleusement riche, que je vais exploiter et dont je me servirai pour l'histoire de l'ancienne mission du Maduré »⁵⁴. Il tient à justifier l'ancienneté et donc la légitimité de la mission jésuite dans le sud de l'Inde. De l'étude des archives de la Compagnie, le père Bertrand en tire une masse de missives des missionnaires, du XVI^e siècle à la suppression de la Compagnie de Jésus en 1773 qu'il fait paraître en quatre volumes en France en 1850 et 1854⁵⁵. Il s'agit davantage d'une œuvre d'archiviste qui publie les textes originaux avec une traduction que d'un véritable travail d'historien qui s'attache à commenter, à expliquer voire à critiquer les sources à sa disposition pour une meilleure compréhension du passé.

LA POSTÉRITÉ DE L'ŒUVRE DU PÈRE BERTRAND ET DE SES DISCIPLES

Le père Bertrand et ses confrères ont eu la rude tâche de relancer les missions jésuites dans le sud de l'Inde, le Maduré, dans un contexte politique, religieux, sanitaire extrêmement délicat. Ils sont néanmoins parvenus à jeter les bases d'une œuvre qui leur a survécu et qui a fait florès. De nombreux jésuites français ont poursuivi l'évangélisation de la région. A partir de 1852, la mission du Maduré initialement lancée par les jésuites de Lyon est confiée aux jésuites de la province de Toulouse. Pendant près d'un siècle, les jésuites français poursuivent leur œuvre. Le projet de collège du père Bertrand envisagé à Nagapattinam est finalement réalisé à Trichinopoly. La mission jésuite du Maduré est marquée par la création de plusieurs diocèses aux XIX^e et XX^e siècles avec celui de Tiruchirapalli en 1886, de Tuticorin en 1923 et de Madurai en 1938.

En 1952, la mission du Maduré cesse de dépendre des jésuites français, leurs confrères indiens ayant pris la relève. En 2007, la Compagnie de Jésus y possède dix lycées, dix collèges, cinq centres sociaux, seize paroisses, un centre de dialogue interreligieux et de recherche, trois centres spirituels pour des retraites, une maison d'édition, un centre de théologie, deux maisons nationales de formation⁵⁶. La province du Maduré fait preuve une étonnante vitalité. Au début du XXI^e siècle, elle compte 494 jésuites indiens, dont 305 prêtres travaillant surtout dans le domaine de l'éducation, de la culture et du dialogue interreligieux ainsi que dans diverses activités sociales en faveur des parias.

La situation dans le Maduré ne constitue pas une exception dans le monde indien. En effet, les jésuites indiens sont aujourd'hui au nombre de 4000. Dans les statistiques de la Compagnie de Jésus, ils ont dépassé les effectifs des États-Unis et de l'Espagne. Au niveau mondial, un jeune jésuite en formation sur quatre est de nationalité indienne. Pourtant, les 13,5 millions de catholiques ne représentent qu'un pourcent de la population indienne. Cette floraison de vocations illustre le déplacement du centre de gravité de l'Église catholique dans le monde, du Vieux Continent vers les nouvelles chrétientés d'Amérique du Sud et d'Asie⁵⁷. D'un point de vue catholique, les sacrifices consentis par le père Bertrand et ses compagnons au début du XIX^e siècle n'auront pas été vains.

⁵³ Eglise mère de la Compagnie de Jésus

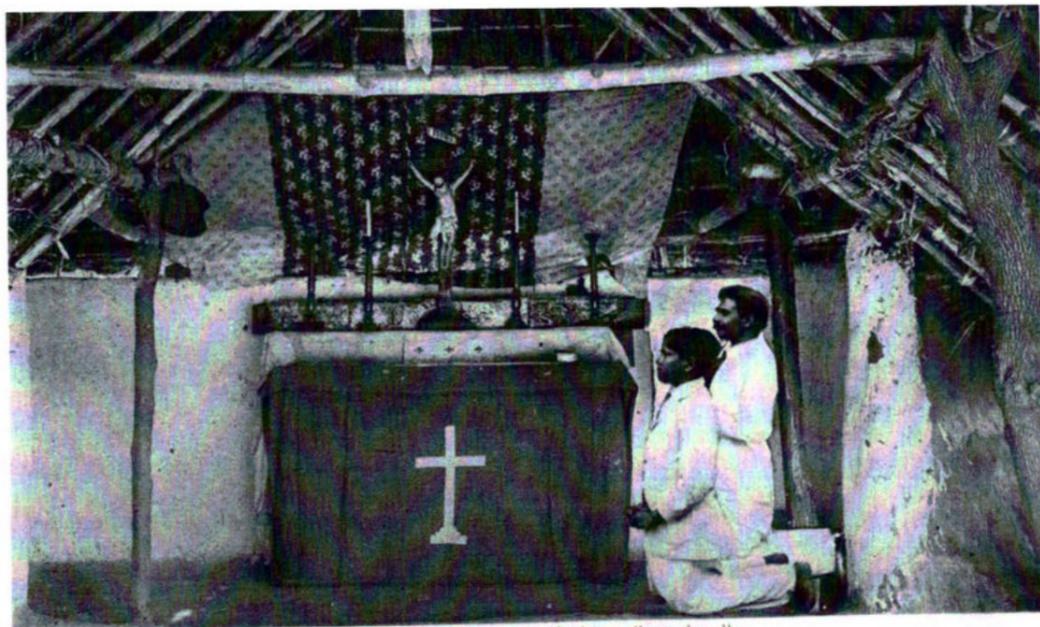
⁵⁴ Joseph BERTRAND, op. cit., tome 2, lettre n° 41, juillet 1845, p. 136.

⁵⁵ Joseph BERTRAND, *La mission du Maduré d'après des documents inédits*, Paris, Poussielgue-Rusand, 4 vol., 1850 et 1854.

⁵⁶ Henri MADELIN, *Jésuites, magazine de la compagnie*, 2007.

⁵⁷ Catherine CLEMENT-OJHA, *Les chrétiens de l'Inde, entre castes et Églises*, Paris, Albin Michel, 2008, 300 p.

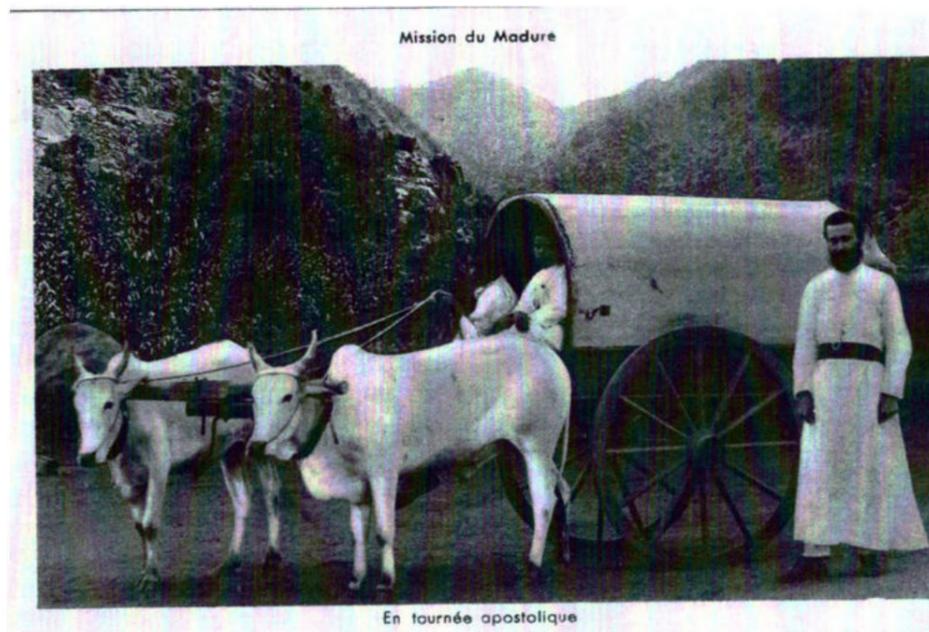
LA MISSION JÉSUITE DU MADURÉ (INDE)



Mission du Maduré. — 19. — Intérieur d'une chapelle

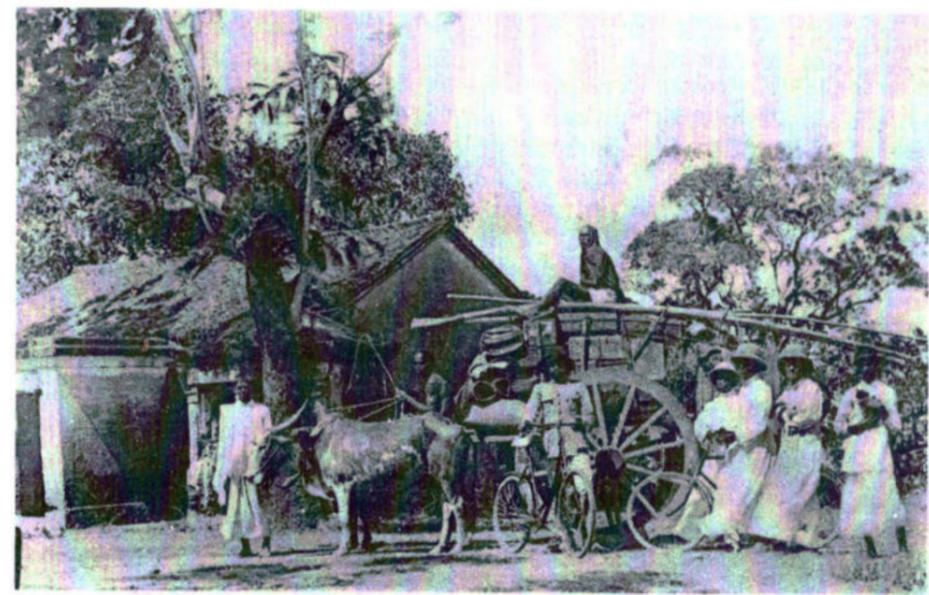


Mission du Maduré (INDE)
9. - La pauvre chapelle de Mamsaburam



Mission du Maduré

En tournée apostolique



Séminaristes
en vacances
(Pondichéry)

L'ÉCOLE DES HAUTES HUTTES DU XIX^E SIÈCLE AU DÉBUT DU XX^E SIÈCLE

Raymond DODIN et Armand SIMON



L'école des Hautes Huttes est célèbre pour son originalité : la salle de classe communique avec la chapelle par un grand volet roulant que l'on lève lorsqu'il y a un grand événement à la chapelle. Elle figure aussi parmi les plus élevées du département.

Mais l'histoire de notre école est loin d'être aussi idyllique et paisible que sa belle situation ne le laisserait penser...

Le premier instituteur à laisser un témoignage est P.C. Petitjean qui écrit à l'inspecteur du Haut-Rhin, le 12 avril 1838, pour se plaindre de sa situation : il ne dispose pas de logement de fonc-

tion. Là où il a pension, il n'a pas de chambre personnelle et son « *logement n'y est autre chose que la pièce commune* »¹

Le 6 septembre 1848, le comité local de surveillance des écoles primaires d'Orbey donne un avis favorable à l'exeat (certificat de sortie) de l'instituteur Léon Alexandre Vincent. Celui-ci a exercé aux Hautes Huttes du 1er novembre 1846 au 4 janvier 1848. « *Il est digne par sa moralité de se livrer à l'enseignement* »

Mais l'état de l'école est déplorable...

1853-1856 : DES TENTATIVES POUR AMÉLIORER LA SITUATION

Le 14 novembre 1853, l'instituteur des Hautes Huttes Bataille se plaint au Recteur d'académie que la salle d'école est inconfortable et malsaine :

« *Pour mieux vous faire comprendre, Monsieur le Recteur, ce que mes élèves et moi avons à souffrir dans ce misérable local, je crois devoir vous détailler l'un après l'autre tous les inconvénients qu'il réunit. La porte est exposée en plein air et au vent qui est très violent sur nos montagnes, d'où il en résulte que pendant la saison d'hiver en ouvrant seulement cette porte, le temps nécessaire pour un individu entrer et sortir au plus vite possible, le vent chasse impétueusement la neige jusque sur les bancs de l'école et refroidit excessivement l'appartement.*

« *Ce local est enfoncé d'un mètre environ dans le sol, de telle manière que pour y entrer il faut descendre un escalier de trois marches ; ce qui, pendant la saison de pluie ou de la fonte des neiges, donne accès à l'eau qui y entre en grande quantité. Il arrive souvent qu'en entrant le matin pour faire classe, je trouve le plancher entièrement couvert d'eau. Cela rend la salle tellement humide que tout le mobilier y pourrit ; le plancher ne peut résister plus de trois ans sans être entièrement passé. À cela vient se joindre un autre inconvénient qui n'en est que plus grave. Il n'y a point de cheminée ; la fumée du poêle sort par un corps de tuyau aboutissant à l'extérieur du mur de la classe au côté du Nord, de façon que si le vent du Nord vient il repousse la fumée qui rentre entièrement dans la salle et fait pleurer les enfants qui ne peuvent plus rien faire que se frotter les yeux. Alors dans ces fâcheux moments il me faut me résigner à éteindre le feu et laisser ensuite les enfants gelottes toute la journée pour les renvoyer à leurs parents le soir, malades et à moitié gelés.*

« *Tout dans ce local n'est que souffrance et n'inspire que le dégoût chez les élèves comme chez le maître. Je vous laisse à juger, Monsieur le Recteur, si le progrès est possible dans une telle école... »*

¹ Cet article se base sur le dossier 2 O 1490 des Archives Départementales du Haut-Rhin, pour la période antérieure à 1870.

Le rapport de l'inspecteur primaire fait en 1851 et l'injonction du recteur n'ont eu aucun effet sur le maire d'Orbey. L'instituteur demande au recteur d'intervenir une nouvelle fois.

Le 7 janvier 1854, l'inspecteur primaire confirme au Recteur les dires de l'instituteur. Il rajoute même que la sécurité des enfants est même menacée : « *La seule poutre qui soutienne le plafond tombe en pourriture et fera défaut quelque jour.* »

L'affaire est compliquée par la création de la nouvelle paroisse des Basses et Hautes Huttes et peut-être même la création d'une nouvelle commune. Le maire d'Orbey voudrait la fermeture de l'école des Huttes. L'inspecteur ajoute ironiquement : « *Je me contenterai, Monsieur le Recteur, de vous faire observer que 70 élèves, dont 26 filles, fréquentent aujourd'hui cette école et qu'ils auraient pour la plupart plus de 6 kilomètres au milieu des montagnes pour se rendre aux Basses Huttes ou au Creux d'Argent et au moins 8 pour aller à Orbey* »

L'intervention du curé des Huttes.

Le 15 novembre 1854, l'abbé Breitenstein, curé aux Huttes, demande à l'inspecteur le maintien de l'école des Hautes Huttes et son amélioration. Cette dernière est menacée de suppression par le conseil municipal.

Pour le curé, il ne s'agit pas seulement d'instruire mais de civiliser les habitants : « *Les habitants des Hautes Huttes sont un peuple presque sauvage et passent presque tout leur temps dans les montagnes à ramasser de la mousse ou à tirer des racines pour l'approvisionnement des pharmacies et il ne s'agit pas seulement de les instruire, mais encore et avant tout de les civiliser.* »

Le curé suggère le remplacement de l'instituteur communal par une sœur « *qui gagnerait plus facilement qu'un instituteur la confiance des parents et des enfants* ». Il serait très avantageux d'avoir deux sœurs « *dont l'une s'occuperait des petits enfants et rendrait des services dans les familles, comme en cas de maladie* ».

Le curé a écrit à l'évêque « *à qui le sort de ces pauvres montagnards tient à cœur d'une manière toute particulière* ». Celui-ci interviendra pour faire envoyer des sœurs aux Huttes.

Ce serait de plus une bonne opération financière : « *D'après les renseignements que j'ai pu obtenir, deux sœurs se contenteraient du traitement de 600 francs (de l'instituteur) et même je crois qu'elles se contenteraient de moins, de sorte que tout en améliorant l'école on offrirait à la commune le moyen de faire une petite économie* » ajoute le curé.

Le maire d'Orbey aurait du mal à s'opposer à un tel projet, estime le curé, mais il rencontre un obstacle interne : « *Mr le maire craindra peut être aussi de blesser quelques susceptibilités parce que l'instituteur actuel est de l'endroit, fils d'un membre du conseil municipal, mais il est à déplorer que malgré son zèle et son excellent caractère qui pourraient lui faire faire une excellente école s'il était placé dans d'autres conditions, il n'obtient ici aucun résultat* »

Les difficultés de la population

L'instituteur Bataille ne désarme pas. Le 11 janvier 1855, il indique à l'inspecteur primaire que les élèves sont passés de 45 à 57 depuis décembre. Beaucoup bénéficient de la gratuité. L'instituteur a accordé la gratuité à cinq enfants supplémentaires, issus de familles nombreuses « *dont la bonne volonté est connue, mais que la gêne de ces temps met dans l'impossibilité d'acquitter la rétribution scolaire de trois ou quatre enfants, et qui, pour cette raison, n'envoient à l'école que les plus âgés et renaient les petits à la maison. Maintenant il reste encore dans le hameau une douzaine d'enfants de l'âge de 6 à 12 ans qui ne reçoivent aucune instruction, mais ceux-là il est très difficile de les amener à l'école, car ils sont pour la plupart malheureusement obligés de mendier leur pain.* »

Le 17 juin 1855, Bataille se plaint encore au préfet qu'il ne dispose pas de logement dans l'école et que ce local est tellement malsain « *que les enfants sont exposés à y contracter des maladies ; et il arrive par suite de cela que ma classe devient parfois presque déserte au milieu de l'hiver, les parents ne voulant pas exposer sciemment la santé de leurs enfants.*

L'état de ruine de ce local fait depuis quelque temps des progrès effrayants ; il devient même dangereux d'y faire classe, et littéralement je ne pourrai plus l'occuper pour l'hiver prochain sans m'exposer avec mes élèves à être enseveli sous ses ruines. »

Le 14 mai 1856, le rapport d'inspection de l'instituteur Jean-Laurent Bataille (26 ans) par l'inspecteur primaire est édifiant. Le local est toujours en très mauvais état et insuffisant. Il y a 23 élèves inscrits et les résultats sont insuffisants. Il serait avantageux de changer l'instituteur, comme au Creux d'Argent et de les remplacer par des religieuses.

1856 : La commune finit par agir, bon gré mal gré

En 1855, le maire Bertrand fait toujours de la résistance. Le 28 juin, il écrit au préfet que le conseil municipal reste favorable à la suppression de l'école des Hautes Huttes.

Avec un argument démographique, d'une grande importance pour le maire : « *Un mouvement d'émigration des familles pauvres et chargées d'enfants vers les centres manufacturiers. Ce mouvement d'émigration a pris cette année ci un tel caractère de gravité qu'il est à croire qu'il ne s'arrêtera que lorsque le hameau aura perdu une partie notable de sa population. Huit chefs de famille ont fait à la mairie, aux mois d'avril et de mai, leur déclaration de changement de domicile pour aller s'établir dans la vallée de Munster, et bon nombre d'autres sont à méditer le moyen d'en faire de même, en sorte qu'il est rationnel de croire que dans un tems donné, le hameau reprendra sa physionomie originelle, et que les seuls habitants ne seront plus que les propriétaires et fermiers des plus importantes exploitations rurales.* »

Le maire a visité la veille l'école et a constaté avec indignation qu'il n'y avait que trois enfants à l'école de l'après-midi et un des trois était encore un enfant étranger au hameau. Ce qui justifie pleinement la suppression de l'école d'après lui. Le local nécessite bien sûr des réparations qu'il fera faire, s'il l'école n'est pas supprimée.

Le 20 novembre, le maire Bertrand écrit encore au préfet qu'il a fait faire les réparations, puisque l'école a été maintenue. Mais ces travaux ont absorbé la totalité du budget de 1855 alloué à l'entretien des 6 maisons d'école d'Orbey. Un peu plus loin, le maire précise que ces travaux se montent à plus des deux tiers du crédit total... Deux tiers, totalité, le maire a des problèmes avec les chiffres... Bertrand sollicite donc une subvention spéciale auprès du préfet.

Effectivement, le conseil départemental de l'Instruction publique accorde le 18 août 1856, un secours de 258 Francs 30 centimes à la commune d'Orbey.

Les dépenses s'étaient élevées à 14,25 F pour le maçon, 32,85 F pour le charpentier, 75,75 F pour le menuisier, 129,45 F pour le couvreur, 6 F pour le ferblantier.

LES SŒURS DE RIBEAUVILLÉ AUX HAUTES HUTTES.

Les démarches du curé ont dû être efficaces car on note effectivement la présence de religieuses de la Congrégation de la Divine Providence de Ribeauvillé à partir de 1859, avec Sœur Waltrude Erbland.

Le 30 novembre 1867, la Supérieure des Sœurs de Ribeauvillé informe l'inspecteur « *que sœur M. Rémy Maurer, institutrice aux Htes Huttes rencontre tellement des difficultés à son poste, et que la situation est tendue au point qu'un déplacement me paraît urgent dans l'intérêt de la paix et de la bonne édification.* » Elle est remplacée par Sœur Fridolin Pétiliat, par lettre d'obédience du 14 avril 1868.

Sœur Fridolin Pétiliat est encore présente en 1880. Le 28 février 1880, 19 habitants des Hautes Huttes signent en effet une pétition adressée au Conseiller de Régence Mentzel à Colmar, demandant le maintien de Sœur Fridolin : « *Depuis plus de onze ans nous avons au milieu de nous une chère sœur pour institutrice, qui a toujours été la gloire et la consolation de notre hameau.* »

Mais en 1889, nous voyons que c'est une laïque qui enseigne aux Hautes Huttes. Le 27 novembre 1889, le Conseil Municipal d'Orbey (Gemeinderath) délibère pour demander le remplacement ou la réprimande de Mlle Bachmann, institutrice à Oberhütten. Le maire Jean-Baptiste Ruest a en effet reçu la plainte de quatre femmes de Oberhütten : Marie-Jeanne Florence épouse Didierjean, Angélique Glé veuve Delacote, Marie-Rosalie Glé épouse Miclo et Marie Pierrez née Bechert. Ces personnes déclarent : « *Depuis quelque temps déjà, nous avons à nous plaindre de notre institutrice, Mademoiselle Bachmann, principalement sur les points suivants. 1. Elle n'a pas d'ordre pour les heures du commencement et de la clôture de ses classes ; mais elle retient souvent ses élèves à tort et à travers, en dehors des heures classe, même jusqu'à bien tard dans la nuit. 2. Elle maltraite ses enfants et 3. Dans certains cas, elle n'use pas de l'impartialité, comme elle le devrait. Nous nous permettons donc de demander à la bienveillante autorité scolaire d'ouvrir une enquête là-dessus et de fait remplacer notre institutrice à Pâques prochain.* » Le maire transmet la plainte et la délibération aux autorités le 6 mars 1890 et demande le remplacement par un instituteur, précisant : « *Si j'ai temporisé avec cette question jusqu'à maintenant, c'est que je croyais que les plaintes dirigées contre M^{lle} Bachmann cesseraient mais je me suis trompé à cet égard.* »²

² Archives Départementales du Haut-Rhin, 8 AL 1 11724 (Hautes Huttes 1891-1920) et 8 AL 1 11228 (1874-1914)

1890-1892 : LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTES HUTTES EST REJETÉ

L'école des Huttes semble insuffisante et un projet d'agrandissement voit le jour. Suivant un plan de 1890, deux pièces seraient rajoutées au bâtiment existant. Le devis des travaux est estimé à 2 793,48 Mark, le 4 septembre 1890.

Le 12 mars 1892 Le conseil municipal d'Orbey examine les propositions de l'architecte Hartmann pour une dépense de 3895,60 Mark. Le Kreisdirektor de Rappoltsweiler, c'est-à-dire le chef de l'arrondissement de Ribeauvillé, promet une subvention de 2000 Mark. Mais les trois conseillers originaires de Hautes Huttes déclarent que la population diminue d'année en année car les gens se rendent volontiers vers les centres industriels. De plus le Kreisdirektor « *pour pouvoir balancer le budget* » a rogné l'article 57-3 « *prestations en nature ou en argent* » de 1395 Mark

Et le conseil rejette finalement la question de l'agrandissement de l'école

LES DÉGÂTS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE³

Les Hautes Huttes sont occupées par les troupes françaises dès 1914. Excellent observatoire vers la zone du Linge et du Rain des Chênes, le hameau est durement touché par l'artillerie. Les habitants sont évacués vers les Vosges françaises.

Au retour de la paix, les maisons et la chapelle école sont dans un triste état.

Le 23 juin 1919, les dommages de guerre à la chapelle-école sont estimés à 20 853 Marks, prix d'avant-guerre et à 81 822 Francs, prix actuels de 1919.

Le 11 août 1920, Jules Wetterer et Abel Streng sont désignés comme témoins dans l'inventaire des dégâts de guerre pour l'école des Hautes Huttes.

Le 12 février 1922, les habitants des Hautes Huttes pétitionnent pour qu'une baraque soit aménagée en salle d'école. Les 25 ou 30 enfants doivent aller à l'école aux Basses Huttes par des mauvais chemins. La distance est trop grande et ils sont exposés au danger. L'inspecteur primaire appuie cette demande. L'inspecteur d'Académie transmet au préfet en lui demandant d'intervenir auprès du maire d'Orbey pour la construction d'une baraque. À noter que les 16 pétitionnaires signent avec une belle écriture appliquée, d'influence française, et pas gothique. Ont-ils reçu un enseignement bilingue avant 1914 ?

Le 12 juin 1922, le Directeur du Service des Dommages de guerre accepte de payer les frais d'aménagement de la baraque de Nicolas Didierjean en salle d'école des Hautes Huttes. Le montant sera imputé sur le crédit de dommages de guerre d'Orbey.

Le 11 février 1926, des problèmes sont signalés autour du paiement des dommages de guerre concernant la reconstruction de l'école-chapelle des Hautes Huttes.

La vie pacifique reprend donc lentement, jusqu'au second conflit mondial où les Hautes Huttes souffriront encore.



³ A.D.H.R. Dommages de guerre DG 4150 École des Hautes Huttes.

Enseignants aux Hautes Huttes jusqu'en 1870 ⁴

?	JACQUE Urbain	
?	DIDIERJEAN Jean-Baptiste	
1836	ORY Jean-Baptiste	
1840	JACQUES	
1843	STARCENET	
1844	GÉRARD Joseph	
1846	VINCENT Jean-Alexandre	Maitre breveté (jusqu'en 1848)
1851	BATAILLE Laurent	Maitre breveté
1856	PETITJEAN Célestin Pierre	Maitre breveté
1859	Sœur Waltrude ERBLAND	Congrégation de la Divine Providence de Ribeauvillé
1862	Sœur Clémence KIRRMANN	Congrégation de Ribeauvillé
1863	Sœur Marie Rémy MAURER	Congrégation de Ribeauvillé
1868	Sœur Fridolin PETILIAT	Congrégation de Ribeauvillé

Plainte de quatre mères de famille
contre l'institutrice Bachmann des Hautes Huttes
A.D.H.R. 8 AL 1 11228

1. Elle n'a pas d'ordre pour les heures de commencement et de la clôture de ses classes, mais elle retient souvent ses élèves à tort et à travers, en dehors des heures de classe, même jusqu'à bien tard dans la nuit.
2. Elle maltraite ses enfants et
3. Dans certains cas elle n'est pas tellement partialité, comme elle le serait, et nous permettons donc de demander à la bienveillance autorité scolaire de vous voir une enquête là-dessus et de faire remonter notre institution à l'année prochaine.

Marie Joffe
Cécile Marie Bosale
Pierre Marie
Ida M.

Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire les habitants des Hautes Huttes sont un peuple presque sauvage et passent presque tout leur temps dans les montagnes à ramasser de la mousse ou à tirer des racines pour l'approvisionnement des pharmacies, et il ne s'agit pas seulement de les instruire, mais encore et avant tout de les civiliser, c'est pour cela que j'aurais désiré le remplacement de l'institutrice communal par une sœur qui gagnerait plus facilement que l'institutrice la confiance des parents et des enfants.

Extrait de la lettre de l'abbé Breitenstein, curé des Huttes à l'inspecteur d'académie
A.D.H.R. 2 O 1490

⁴ Voir Aurélie BOULEAU, *L'enseignement dans le canton de Lapoutroie de 1833 à 1870*, Mémoire de Maîtrise d'histoire régionale, présenté en septembre 1998, Université de Strasbourg. Tome I : Mémoire, 129 pages ; Tome II : Annexes, 85 pages



L'état de la chapelle-école des Hautes Huttes après la 1^{ère} Guerre mondiale.⁵

Les dégâts sont surtout visibles dans la toiture et le clocheton, et la façade ouest où le revêtement en plaques de fibro-ciment est très dégradé.



Les Hautes Huttes dans la première moitié du XX^e siècle ⁶

On voit le bel état des grandes fermes rénovées. Le paysage de prés et de quelques champs est beaucoup plus ouvert que maintenant.

⁵ Photo des A.D.H.R. Dommages de guerre, 16 Fi 14

⁶ Photo communiquée par Madame Cécile Lidy née Batôt, des Hautes Huttes



Écolier des Hautes Huttes : Photo de classe du 20 mars 1931

- | | | | | | |
|---|---|--|---|--|---|
| 5
Germaine
Schrutt
(née en 1921) | 6
Marie Jeanne
Laurent
(née en 1923) | 7
Marie
Joséphine
Laurent
(née en 1921) | 8
Georgette
Didierjean
(née en 1923) | 9
Marie
Cécile
Didierjean
(née en 1922) | 10
Marie
Joséphine
Miclo
(née en 1921) |
| | 1
René
Miclo
(né en 1923) | 2
Raymond
Didierjean
(né en 1925) | 3
André
Ancel
(né en 1925) | 4
Marcel
Schrutt
(né en 1923) | |



« Les petits Alsaciens au service de leur patrie »

Écoliers et parents ont fait une collecte en 1940.



La famille Batôt « Batitch Catherine »

La grande famille se tient devant la maison basse aux petites fenêtres sans volets extérieurs. La façade en pignon est recouverte de lauzes et le toit de chaumes.



Les familles Parmentier et Guidat à la fenaison.

Le cheval va tirer le tchè avec ses grosses charges de foin.

AU-DELÀ DES BRUITS DE LA BATAILLE TÉMOIGNAGE D'UN LIBÉRATEUR D'ORBÈY FIN 1944

André DESCOMBES

Témoignage recueilli par Bernard André ANCEL

André Descombes est né le 21 Juillet 1924 à Valence. Après l'école primaire, il travaille à la ferme. Il rejoint le maquis du Vercors à l'âge de 20 ans et, en Octobre 1944, il s'engage dans la 5^{ème} DB dans la région de Vesoul.

Son groupe de chars du 1^{er} Cuirassiers participe à la libération d'Orbey le 16 Décembre puis aux combats de la Poche de Colmar et la campagne d'Allemagne de 1945. Pendant cette campagne, il a été décoré de la croix de guerre et plus tard de la médaille militaire.

Remarqué pour ses qualités intellectuelles, il poursuit sa carrière de sous-officier en Indochine de 1950 à 1952. Après avoir obtenu trois diplômes de Psychologie à l'Université de Paris-Sorbonne, il fait une carrière de conseiller d'entreprises auprès de la CEGOS de 1957 à 1983.¹

LES PREMIERS COMBATS EN FRANCHE-COMTÉ.

« Jeune soldat, je l'étais en effet : j'avais vingt ans et avais rejoint le 1er Régiment de Cuirassiers de la 5ème division blindée après être passé par le maquis du Vercors. Si j'avais pu le faire, c'était grâce à un ami, brigadier-chef dans ce régiment, qui m'avait présenté à son capitaine. Ce régiment n'ayant pas encore combattu en France, tous les équipages de chars étaient au complet. Après une brève formation, je suis donc affecté à une équipe dont le rôle est d'escorter, à pied, les chars à l'approche d'une agglomération.

« Notre action commence dans la région d'Héricourt en Haute-Saône. Le premier jour de notre engagement a été pour mon ami le premier et le dernier jour de guerre. Pour moi, la première image de ce qui allait devenir la banalité de la guerre : décapitation par un tir de bazooka d'un légionnaire qui nous accompagnait et qui n'était pas descendu assez vite de la plage extérieure du char. Sinistre image, heureusement estompée par le premier contact avec les habitants : je suis en observation, devant une maison, abrité derrière un gros tas de bois. Les habitants m'observent de l'intérieur, croyant que je suis un Américain, puis l'un d'eux ose sortir et découvre que je suis Français. Alors tout change, les habitants sortent, me questionnent sans arrêt, me demandent ce qu'ils pourraient m'offrir... Ils ne savent que faire pour montrer leur joie et leur reconnaissance. Hélas, notre conversation ne peut durer car je dois aller rendre compte de ce que j'ai vu. Après la sévère réaction d'un char à l'agression du légionnaire nous reprenons notre progression et le nettoyage de la rue principale où nous dénichons, sans trop de difficultés, quelques soldats allemands qui ne cherchent pas à résister. Avant la nuit le village est complètement libéré.

« Si l'on m'avait demandé au bout d'une telle journée – marquée d'abord par la perte de mon meilleur ami – ce que je pensais, je n'aurais su que répondre, ou j'aurais bredouillé des banalités induites sans doute par les discours patriotiques ambiants. Ce que je ressentais était différent et impossible à formuler. Pour moi il y avait eu les morts, l'accueil des habitants, c'était la guerre, il fallait s'y habituer. Ma place était là, je l'avais voulu. Ce n'est que bien plus tard que j'ai cru trouver une meilleure façon de penser à ces phénomènes complexes. C'est ce que je vais essayer de vous exposer modestement, à partir de ma campagne de jeune soldat, en toute subjectivité, car s'il y a des faits, le plus important c'est ce qui m'en est resté aujourd'hui.

« Très vite, j'ai été entraîné dans une espèce de tourbillon. Nous étions sans cesse en mouvement, passant rarement plus d'une journée au même endroit, ne dormant pas toujours dans les villages que nous venions de libérer, logés le plus souvent dans des bâtiments publics. Nos contacts avec les habitants étaient donc rares, mais toujours très bons. À cette vitesse, l'importance des moyens mis en

¹ Témoignage recueilli par Bernard André ANCEL, membre de la Société d'Histoire et auteur de « l'École des Humanistes »

œuvre, me donnaient l'impression que nous étions invincibles. J'étais fier de participer à cette aventure. Concrètement, j'appartenais à un groupe d'une vingtaine de personnes : pieds-noirs appelés mais bons soldats et bons camarades, engagés volontaires dont deux étaient mes meilleurs compagnons. L'un, dont le père était l'un des officiers les plus importants du service de santé de notre division, avait quitté le lycée, l'autre était un futur prêtre qui, temporairement, avec quitté le séminaire. Comme eux, j'étais là par patriotisme, mais également pour échapper à un médiocre destin. En dehors de la vie, je n'avais rien à perdre.

« Voici comment je décrirais, vu par nous, le déroulement d'une opération de libération d'une ville ou d'un village, de ces villages dont vous avez peut-être entendu parler : Laire, Raynans, dans le Doubs, Héricourt en Haute-Saône, avant d'arriver en Alsace. Lorsque nous arrivions à proximité de l'agglomération, nous étions généralement accueillis par un bombardement sévère qui durait plus ou moins longtemps. Nous étions assis dans le half-track, muets, certains diraient anxieux, la trouille au ventre. Le fils du pharmacien m'a dit un jour qu'il portait un imperméable le jour de son baptême du feu. Ça lui avait porté chance et depuis il le mettait toujours. Le séminariste s'agenouillait et priait. Moi je ne disais rien, je ne pensais à rien. Je fixais le village comme pour en graver l'image dans mon esprit. Lorsque l'ordre de débarquer était donné, armé d'un pistolet mitrailleur de gros calibre, les poches pleines de chargeurs de rechange, le casque lourd sur la tête, je partais suivant les directives données, évitant les tirs éventuels, utilisant les abris naturels, tirant sur tout ce qui paraissait suspect, et c'est comme ça que je réussis, dans plusieurs villages, à capturer un nombre important de prisonniers, les obligeant à rester les mains en l'air en attendant de les remettre à ceux qui allaient les emmener.

« En dehors de notre groupe, nous étions observés par les équipages des chars. Un matin, attendant les ordres dans une salle, j'en entendais qui parlaient, dans la salle à côté, du nouveau, moi en l'occurrence, et ce qu'ils disaient était agréable à entendre.

« Si l'on ajoute au risque permanent les corvées de ravitaillement en essence et en munitions et les longues heures de garde, notre résistance physique et mentale était sans cesse mise à l'épreuve. Heureusement, le mot « burnout » n'existant pas à cette époque nous « tenions le coup ». D'autres désagrément devaient aussi être surmontés : pour différentes raisons nous restions parfois plusieurs jours sans nous laver ni nous raser. Une fois cependant nous sommes allés à Luxeuil, je crois, et nous avons beaucoup apprécié la qualité de ses bains et leur influence sur le moral.

« Comme nourriture nous avions les rations américaines, mais passées par l'intendance française, tout en étant en quantité suffisante, elles n'avaient plus toutes leurs qualités d'origine. Il aurait été souhaitable de les faire chauffer mais c'était rarement possible. Voilà, sommairement esquissé, le profil du jeune soldat.

EN ALSACE DANS LE SUNDGAU.

« Notre progression continue et nous arrivons en Alsace, à Hagenbach, village situé sur les bords du canal du Rhône au Rhin. Un premier char franchit le canal ; à peine est-il de l'autre côté que le pont saute grâce à une charge commandée à distance par des Allemands cachés dans un moulin tout proche. Le char n'est pas endommagé et tire sur le moulin pour se protéger. Il est décidé néanmoins d'envoyer du personnel à pied pour nettoyer définitivement le moulin. Plusieurs sous-officiers renforcent notre équipe dont les effectifs ont déjà diminué. Nous sommes sept ou huit et traversons sur une écluse, mais nous restons ensuite bien trop groupés ; heureusement un camarade et moi sommes plus méfiants et, dès l'écluse franchie, nous marchons à l'écart le long du canal. Cette méfiance nous a sauvé la vie car, tirée depuis un hangar apparemment désaffecté, une rafale de pistolet mitrailleur tue trois personnes et blesse grièvement les autres. Parmi les morts se trouve un de mes instructeurs qui avait l'habitude de dire : « Les morts et les blessés sont de mauvais combattants ». Un sous-officier qui n'a pas été atteint repart, dit-il, pour rendre compte et demander de l'aide. Nous restons là à surveiller le hangar où rien ne semble bouger. Enfin on nous donne l'ordre de revenir : le hangar va être détruit par le tir d'un char.

« Un autre contretemps vient perturber cette journée : André Malraux qui, ce jour-là, avait revêtu l'uniforme pour bien montrer qu'il était résistant – ce dont doutaient, je l'ai appris beaucoup plus tard, les vrais résistants – était censé encadrer une équipe de FFI. Ceux-ci avaient fait des prisonniers qu'ils gardaient dans un local communal mais, à l'heure de la soupe, les gardiens avaient quitté ce local et les prisonniers avaient pu facilement s'évader. Ça ne paraissait pas troubler outre mesure André Malraux

en train de discourir devant les officiers, ça agaçait par contre beaucoup notre capitaine qui, n'ayant pas confiance dans l'équipe de Malraux, me prit avec lui : pistolet au poing, nous avons fouillé de fond en comble les locaux dans lesquels il devait installer son poste de commandement.

« Pendant la nuit tout rentre dans l'ordre. Le génie rapidement installe un pont, le char peut revenir. Le poste de commandement est installé. Nos hôtes sont très coopératifs. Ils mettent à notre disposition un des nombreux locaux de leur ferme-auberge. Le lendemain nous avons la possibilité de faire notre toilette, ce qui ne nous était pas arrivé depuis plusieurs jours. Avant de nous mettre en route, nous sommes rassemblés dans la grande salle du restaurant avec des légionnaires qui doivent partir les premiers en reconnaissance. Un pianiste joue l'air très en vogue « Besame mucho ». Étant donné les événements d'hier, c'est plutôt surréaliste, mais c'est comme ça, les chansons ça fait aussi partie du décor de la guerre.

« Un premier véhicule de la légion part. Très peu de temps après, un des membres de l'équipage qui était là, assis près de nous, revient sur une civière, le visage noirci par l'explosion de son automitrailleuse frappée par un obus. Comme par miracle une jeune fille arrive, charmante mais l'air grave, et cherche à le reconforter en lui servant un cordial, sans ostentation, sans rien dire, pendant que le pianiste, imperturbable, continue de jouer. Ce qui est plus étrange encore c'est que la scène se reproduit plusieurs fois : un autre blessé arrive, puis un autre, puis un autre, et à chaque fois la jeune fille, seule présence féminine, très pénétrée de l'importance de son rôle, donne le meilleur d'elle-même pour apporter un peu d'humanité à ces gens qui vivent, ou meurent, dans un autre monde. Sa seule présence, son empressement tranquille et sa grâce, la musique peut-être aussi, ont touché le cœur endurci de ces spectateurs muets écoutant et regardant comme fascinés dans un silence religieux. C'est avec un immense plaisir que plus de quarante après j'ai revu cette personne devenue une dame qui n'avait pas non plus oublié cette journée, mais ce qu'elle avait fait elle ne l'expliquait pas, c'était naturel.

« Depuis le début de notre campagne nos effectifs ont beaucoup diminué. Déjà des renforts arrivent pour remplacer ceux qu'on ne reverra plus. Il manque des hommes dans les équipages de char et c'est pour cela que j'hérite du poste qui échoit toujours à un débutant : aide conducteur. Il s'agit maintenant d'un travail d'équipe ; par chance, les côtoyant depuis plusieurs mois, je connais les trois autres membres de l'équipage, ce qui facilite mon intégration.

« Notre progression en Alsace continue. Étant des chars légers très rapides c'est nous qui sommes envoyés dans des zones susceptibles d'être encore occupées, pour voir ce qui s'y passe réellement, en évitant autant que possible les redoutables Panzer face auxquels on ne fait pas le poids. Concrètement nos chars, type M5A1, ont un canon de 37 mm, ce qui est dérisoire par rapport au calibre du canon du Tigre allemand: 88 mm. Ce tigre pèse 70 tonnes, notre char 15 tonnes. Heureusement nous avons la vitesse : en pointe 60 km/h pour nous, 45 pour l'Allemand.

« Ce rôle d'éclaireurs n'est donc pas sans risque. De plus, nous ne sommes jamais sûrs de pouvoir rester là où nous nous arrêtons, et ces braves gens, si heureux de nous voir arriver, sont très déçus lorsque nous repartons. D'autre part, comme nous ne passons pas inaperçus, il nous est arrivé de nous heurter à des éléments cherchant à nous couper des unités restées à l'arrière. Même si nous avons été quelques fois mitraillés par de petits calibres nous avons toujours pu éviter de nous trouver face à un Tigre.

LA LIBÉRATION DU PAYS WELCHE.

« L'hiver est là, lorsque nous arrivons, par le col du Bonhomme, dans ces Vosges alsaciennes dont les villages ont gardé leurs noms français : Lapoutroie, Hachimette... Le terrain est escarpé, difficile, souvent miné. Il fait froid, il me semble qu'il y avait de la neige. Nous prenons de gros risques mais voilà, quelque chose a changé. Les gens que nous libérons ne sont plus ceux que nous avons connus en Haute-Saône ou dans le Doubs ; pour ces derniers l'ennemi leur imposait de lourds sacrifices, les empêchant de vivre décemment. L'éliminer c'était revenir à une vie normale, comme avant, d'où leur joie de voir de nouveau l'horizon s'éclaircir. Pour ceux que nous libérons maintenant, c'est différent : non seulement ils retrouvent la liberté, mais ils sont fiers de montrer qu'ils ont su défendre leurs racines que l'ennemi n'a pas réussi à arracher : ils parlent français, ils pensent français. Ce sont des retrouvailles ; je l'ai bien ressenti, même si ce n'était pas dit explicitement, le jour où, je ne sais trop pourquoi, j'ai été invité à dîner dans une famille de Lapoutroie où nous ne sommes pourtant restés qu'un jour ou deux.

« Ensuite, nous passons je crois par Kaysersberg. Le soir, tous les chars sont regroupés dans la cour

d'un immense entrepôt. Il fait si froid que toute la nuit nous nous relayons pour faire tourner périodiquement les moteurs des chars qui, sans cela, risqueraient de ne pas démarrer le lendemain. Cela fait partie, je crois me souvenir, des préparatifs en vue de la libération d'Orbey. Il m'est difficile de décrire avec précision cette opération pour plusieurs raisons : le commandement s'attendait à une forte résistance qui allait engager davantage les chars lourds, équipés d'un canon de 75mm, et l'infanterie pour occuper le terrain au fur et à mesure de la progression. Ce sont eux qui ont le plus souffert. Un de mes camarades, d'un autre peloton que le mien, qui appuyait un groupe de fantassins, m'a affirmé, et répété en 1994, que ceux-ci étaient tellement effrayés que l'officier qui les commandait les menaçait de son arme pour les obliger à avancer. Notre peloton n'est pas au centre de la fournaise. Assez vite notre char se trouve dans ce qui est aujourd'hui la rue du Général de Gaulle, la Grande Rue à l'époque. Nous avons ordre de la surveiller dans l'éventualité d'une contre-attaque prise très au sérieux. Nous sommes postés devant la maison Ancel sans savoir que nous allons y rester et veiller sur elle, nuit et jour.

« D'après tout ce que je viens d'écrire sur ce que nous vivons depuis le début de notre campagne, vous pouvez imaginer facilement que, malgré l'accueil chaleureux qui nous est réservé, le jeune soldat a beaucoup changé physiquement et moralement et qu'il vit un peu dans un autre monde.

L'ACCUEIL DANS LA FAMILLE ANCEL.

« C'est dans cet état, qu'après la bataille, nous débarquons chez les familles Gaston et Adrien Ancel, électriciens et producteurs d'électricité. Voici pour moi ce qui est important : nous sommes accueillis par deux jeunes dames, comme des invités, dans une salle claire et spacieuse qui sera notre résidence pendant notre séjour. Elles nous expliquent aussi les détails de la vie pratique et l'une d'elle ajoute : « À midi, tous les jours, vous partagerez notre déjeuner ». C'est incroyable, on a l'impression d'être arrivés au paradis. Il y a deux familles dans la maison et, craignant une dégradation de la situation, l'une d'elle va partir, emmenant tous les enfants des deux couples sauf le dernier-né, qui n'a que quelques mois et qui reste là avec ses parents. Notre séjour va durer une semaine, ou peut-être plus, sans une fausse note. Pour moi, et sans doute aussi pour mes camarades, c'est une transformation. Les conditions matérielles y sont pour beaucoup, mais il y a autre chose que je ressens et ne sais pas exprimer. Aujourd'hui, je crois pouvoir le faire. Nos hôtes n'en sont pas conscients mais par leur amabilité, leur souci permanent de nous rendre la vie agréable ils nous transforment, font renaître en nous une sensibilité humaine perdue de vue dans la rude vie de tous les jours, tout comme la jeune fille de Hagenbach qui, par sa seule présence et sa façon d'agir a fait, sans le vouloir, un petit miracle. C'est sans doute pour cela que les familles Ancel sont restées dans ma mémoire et que nous sommes devenus des amis.

« Autre chose m'a également fait aimer Orbey et je m'interroge : pourquoi la ville a-t-elle fêté son jubilé en 1994 en invitant tous ceux qui avaient participé à sa libération ? Pourquoi les a-t-elle fait citoyens d'honneur d'Orbey ? A-t-elle pensé à l'influence que ça aurait sur ces anciens combattants, ou a-t-elle agi spontanément, pour exprimer une immense reconnaissance qui, pour moi et pour beaucoup de mes camarades, nous est allée droit au cœur et dont l'effet a été certainement supérieur à ce que les organisateurs pouvaient en attendre ; là aussi un petit miracle.

« Après Orbey il y a eu Colmar. Cela non plus, je ne l'oublierai jamais, mais je ne veux pas prolonger le récit de mon engagement militaire qui se poursuit jusqu'à la fin de la guerre.

« Simplement, dans les jours de liesse qui ont suivi la libération, la municipalité de Colmar, pour nous récompenser, a proposé de nous faire connaître des jeunes filles volontaires pour être nos marainnes de guerre. La mienne s'appelait Gaby Lammertz, elle m'a fait connaître sa famille et jusqu'à sa mort nous sommes restés amis. Après la guerre elle a épousé M. Louis Waltzer, pharmacien et maire d'Orbey. »



Les chars M5A1 du 1^{er} Cuirassiers alignés pour le grand défilé du 1^{er} juillet 1945 à Lapoutroie.

Le char « Condé ».

Le soldat sur la photo s'appelle Camaret. Pour la petite histoire, lorsque nous avons appris la fin de la guerre, en Autriche, il a tiré une rafale de mitrailleuse en l'air pour « fêter ça », ça lui a valu huit jours de prison et la boule à zéro.



Le char « Cambronne II », avec la jolie Alsacienne, est bien du 1^{er} Cuir. Sur la tourelle on remarque le nom de « Guidat » avec une petite croix.

Le Cuirassier Roland Guidat, né le 7 novembre 1921 à Saint-Dié, a été tué par le mitraillage d'un avion américain à Labaroche ou aux Trois Épis, le 24 décembre 1944.

Photos aimablement communiquées par Laurent Beaulieu

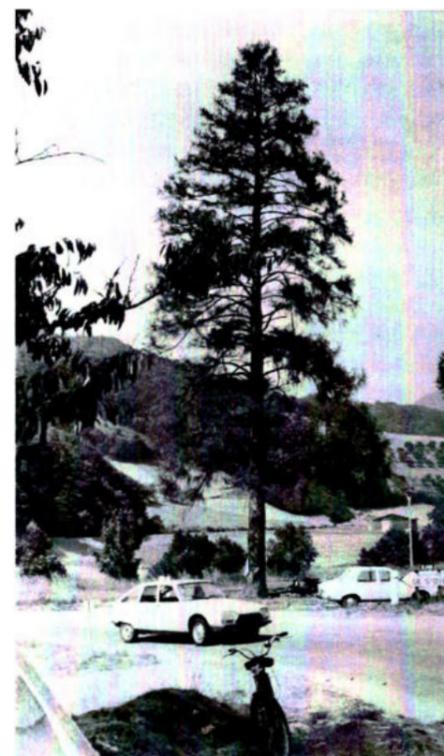


IL Y A 30 ANS, EN 1987

BRÈVES ÉPHÉMÉRIDES TIRÉES DE LA PRESSE LOCALE

Gérard DUPONT

Vendredi 27 février 1987 : Carrefour de la Croix d'Orbey : Un nouvel aménagement



Depuis un certain temps déjà, on parle de l'aménagement du carrefour de la Croix d'Orbey situé entre Lapoutroie et la route conduisant à Orbey.

Lorsqu'un véhicule voulait tourner dans cette direction donc à gauche, faute de voie de stockage, toute la circulation en était paralysée un temps. Des études ont été menées par les services techniques de la Direction départementale de l'équipement et ont abouti au plan que nous présentons avec la constitution d'un rond-point semblable à ceux déjà existants au carrefour des Vignes. Il en aura les mêmes caractéristiques géométriques et la même priorité à gauche. Ce nouveau sens giratoire permettra de bien desservir les différentes voies mais aussi la future vitrine du canton qui sera construit juste à côté de ce carrefour. Les travaux sont prévus. Le Conseil Général financera cette réalisation.

Le carrefour de la Croix d'Orbey, avant la construction du rond-point.

Vendredi 27 février 1987 : Pour Jean-Pierre Mocky, un car dans le Lac Blanc

Un autocar transportant des touristes est tombé hier, dans le Lac Blanc. Le bilan de la catastrophe est très lourd. Pour faciliter l'intervention des équipes de secours, la gendarmerie a dévié par le Col du Bonhomme l'accès au Col du Calvaire à partir d'Orbey. Accident fictif évidemment puisqu'il était simulé pour les besoins du film « Agent trouble » de Jean-Pierre Mocky. Mais il est vrai que la route a été coupée à Orbey pour que les cinéastes ne soient pas dérangés. L'emplacement préalablement retenu pour l'accident a dû être abandonné, parce que des rochers situés en fin de course auraient empêché le car de s'enfoncer dans l'eau.... L'autocar, décidément, ne voulait pas se noyer parce que la glace était encore très épaisse dans le lac :50 cm au centre, 20 cm sur les bords. La gendarmerie nationale et les sapeurs-pompiers ont prêté leur concours à ce tournage. Comme en situation réelle, deux plongeurs des sapeurs-pompiers professionnels de Colmar et leur zodiac avec un pilote étaient à pied d'œuvre ainsi que des équipes de pompiers volontaires des centres de secours d'Orbey et Kaysersberg. Brancards, couvertures, véhicules de secours, dépanneuse etc... C'était l'agitation habituelle d'une grosse intervention dans un épais brouillard et un froid « de canard ». Mocky voulait du mauvais temps, il en a eu même un peu trop, on ne voyait même plus le lac.

Mardi 3 mars 1987 : Un drapeau pour les jeunes du Souvenir Français, « Prêts pour le relais »

Dimanche après-midi, la section d'Orbey du Souvenir Français a tenu son assemblée générale à la maison Lefébure. Au sein de l'assistance, très nombreuse, on reconnaissait le Dr Schneider, maire de la commune, et les présidents des sociétés locales. M. Paul Noël, président salua M. Masson, son homologue de Lapoutroie, les membres du comité, les collecteurs et les jeunes de la section. Mme Lucienne Deparis retrace les activités de l'année. Du côté finances, le bilan donné par Pierre Maurer, trésorier est satisfaisant. Parmi les dépenses, il faut noter la subvention accordée aux « Diables Bleus » pour la réfection de la stèle de la Tête des Faux. Une cérémonie devait suivre. Pour la première fois, le groupe des jeunes se voyait doté d'un drapeau portant une double inscription « Souvenir Français, groupe des jeunes » d'un côté, « Prêts pour le relais à eux l'immortalité » de l'autre côté. M. Masson le remit au groupe des jeunes au nom de M. Hoog, délégué général. Geste d'autant plus lourd de sens, selon lui, que le Souvenir Français atteint ses cent ans cette année. Il demande aux jeunes de faire en sorte que soit perpétué la mémoire des hommes morts pour la France au cours des guerres survenues au cours du siècle écoulé. Benoît Munier sera le porte-drapeau du groupe des jeunes, qui jouit de toute la confiance de ses aînés.

Jeudi 11 juin 1987 : 15ème Anniversaire du Feu de la St Jean

Fondation Lefébure, parc Lefébure, stade Lefébure, château Lefébure, personne à Orbey ne peut ignorer le nom porté par tant de lieux et de sites. Mais il n'est pas certain pour autant que la majorité des Orbelais sache exactement quelle est la famille que ce nom recoure.

La société d'histoire a retracé les principales étapes de la carrière d'Eugène et Léon Lefébure. Né le 15 avril 1808 au Havre, Eugène suivit sa famille à Boulogne sur Seine. En 1831, muni de son diplôme de docteur en médecine obtenu à Paris, il vint exercer en qualité de chirurgien sous-aide à l'hôpital militaire de Colmar. Reçu fréquemment dans la famille Herzog de Logelbach, ce jeune Normand au beau visage grave et à l'exquise politesse, les séduisit et la main de leur fille Adélaïde lui fut accordée à condition de devenir le collaborateur de son beau-père. Celui-ci créa des filatures et tissages dans le Val d'Orbey et en 1847, les usines Herzog commencèrent à fonctionner. Le directeur en fut Eugène Lefébure qui se fixa à Orbey avec son épouse et son fils dans le bâtiment construit en même temps que l'usine et qui est devenu la fondation Lefébure en 1912. Léon Lefébure poursuivit l'œuvre de son père. En 1877, il fut élu député de Paris. Son action fut surtout sociale : il ne cessa de travailler pour la création de crèches, de maisons de retraite, d'orphelinats... Son pied-à-terre était la maison de ses parents que les Orbelais appellent le château. De style normand qui rappelle les origines familiales. Complètement terminé en 1910, Léon Lefébure n'en profita pas longtemps puisqu'il mourut en 1911 lors d'un séjour à Orbey. Le château fut bombardé dès le début de la guerre de 1914 et ne fut jamais reconstruit. C'est en l'honneur de cette famille, qui a contribué à l'expansion d'Orbey, que le capitaine Gérard Guidat et les sapeurs-pompiers du corps local ont décidé de faire revivre ce château pour marquer de façon exceptionnelle le 15ème anniversaire de leur fête du Feu de la St Jean.

Mardi 30 juin 1987 : La dernière fournée du boulanger

Marcel Haby est né en 1928 dans une famille orbelaise. Dès ses 14 ans, il entra à l'usine Herzog où il travailla. C'est en 1945 qu'il put enfin commencer l'apprentissage du métier qu'il s'est véritablement choisi « C'est depuis tout jeune que je voulais être boulanger, car j'habitais derrière la boulangerie Mathieu et ça m'a donné envie de tâter le métier. J'ai fait un an d'apprentissage à Ammerschwihl où j'étais logé et nourri. La maison s'est vendue et j'ai fait ma deuxième année dans le même village ». Ne désirant pas s'étendre sur ces années, qui furent sans doute plus rudes qu'aujourd'hui pour les apprentis, il nous dit cependant qu'on travaillait beaucoup plus à la main. Il se levait à quatre heures du matin pour peser la pâte, façonner les pains.

En juin 1954, Marcel épouse Jeannine Masson, et ils décident en commun de s'installer dans leur village natal. Ils reprennent alors la boulangerie Gérard du Faing, où son épouse ouvre immédiatement un complément en épicerie tout en servant le pain de son boulanger de mari dès le 15 octobre 1954. Il

s'est retrouvé dans des conditions de travail plus dures car l'équipement matériel datait par rapport à celui plus moderne qu'il avait en ville. « J'étais seul pour travailler avec un vieux pétrin et un vieux four à bois. J'ai acheté le bois par camion dans les scieries et je stockais dans la remise. Il en fallait ... J'ai travaillé dix ans comme ça puis j'ai acheté la maison, j'ai transformé et modernisé mon matériel. Un four à air chaud a précédé un groupe automatique. Mais la balancelle, la compresseuse, le chargeur, la peseuse, ça ne dira rien au public. Pour les tournées, je les faisais d'abord avec un triporteur puis en voiture. Je livrais aux Basses-Huttes et à Pairis. Je l'ai fait une paire d'années puis ensuite uniquement au village. Je déposais aussi du pain à l'épicerie Didier. En été, bien sûr, c'était un travail important car il y avait la Chaume, la colonie de Longwy et celle des Jours Heureux. Un coup de téléphone la veille pour cent pains pour six heures le matin, il fallait qu'ils soient prêts. La vie de famille, c'est un peu réduit, car le boulanger est comme un chien attaché à son four. Et pendant dix-huit ans, nous n'avons pas pris de vacances, même un seul jour ». Bonne retraite à Marcel et bienvenue à leurs successeurs M. et Mme Gérard Leloup et leurs enfants.

Vendredi 3 juillet 1987 : On n'avait pas vu ça depuis 1936 !

De véritables trombes d'eau se sont abattues dans la soirée de mercredi sur les collines et la montagne du versant alsacien des Vosges ainsi que sur le vignoble, causant par endroits d'importants dommages. Pendant une bonne partie de la nuit et dans la journée d'hier, les services de l'Équipement, les pompiers, les ouvriers communaux et de nombreux particuliers ont lutté pour aider à l'évacuation des eaux. A Orbey, les dégâts ont été particulièrement importants. Depuis juillet 1936, on n'avait pas vu ça. La Weiss, brutalement gonflée par les eaux a débordé de son lit, inondant des caves, charriant des branchages, coupant des canalisations. Il a fallu l'intervention d'un important personnel équipé d'engins pour évacuer boue et gravats. Les dégâts ont été moins importants à Lapoutroie où de nombreuses caves ont été inondées par les ruisseaux transformés en torrents. À Orbey également, le grossissement des eaux a carrément soulevé un pont pesant plusieurs tonnes.



Juin 1987
Le magnifique bûcher de la Saint-Jean édifié par les pompiers, à l'image du « Château », la résidence des Lefébure à la Camme

PETITE ETUDE LEXICALE DE MOTS PATOIS (8)

Gilbert MICHEL

Les mots de cette étude ont été évoqués lors de la table de patois du 4 mars 2017, à Labaroche sur le thème de la moisson, « lè séy ».

• Lè séy, la moisson, la faucille

Le même mot sert à désigner, l'époque, l'action et l'outil servant à récolter les céréales. L'origine est sans doute germanique, du moyen haut allemand « Sichel », vieil haut allemand « Sihhila », peut-être du latin « secula », petite faucille.

• Lè séy, La faux armée ou faux à râteau

La pièce de toile soutenue par une armature en fer, en osier ou en noisetier fixée à la tête du manche de la faux qui empêche les tiges coupées de tomber et les dépose contre les tiges restées debout, lors du retrait de la faux porte plusieurs noms :

- o Linéy (Labaroche) : Du latin « linea », fil de lin, cordon, ficelle, alignement. Ici, qui sert à former une ligne régulière de céréales.
- o Volang (Labaroche) : du latin « volare », voler. Ici, partie détachable de la faux, ou partie qui sert à conduire la ligne de javelles, de façon rectiligne et régulière.
- o Èdjèvley (Labaroche) formé à partir de « djavèl » (voir plus bas). Qui dépose les javelles.
- o Rèbètang (Fréland), formé à partir de « rèbèt », rabattre. Qui rabat les tiges coupées.

• Chauwbè, peigner chaque poignée de seigle avec la pointe de la faucille, ou avec les dents d'une tête de râteau usagé, pour la débarrasser des mauvaises herbes. De l'ancien français « chauber » qui signifie : battre le blé contre le rebord ouvert des douves d'un tonneau pour détacher les grains et les faire tomber au fond.

• Èn djavèl, une javelle. Brassée de céréales coupées, mais non liées. Par extension, c'est aussi le nom de la ficelle comportant un petit cylindre à une extrémité et qui sert à lier plusieurs javelles pour former une gerbe. Du latin « capulus », poignée, d'où le diminutif « capellus » ou « capella »

• Èn djèrb, une gerbe. De l'ancien bas vieux-francique « garba » qui donne « jarbe » en ancien français, « Garbe » en allemand.

• Èn wèl, une botte de paille battue. De l'alsacien « Welle », fagot, botte de paille.

• Èn kovat, une meule de 5 gerbes de céréales dressées les unes contre les autres pour les faire sécher. C'est aussi un nid pour une poule qui couve. Du latin « cubare », dormir, être couché, pris dans le sens de « être couché sur », que l'on retrouve dans incubation. On retrouve ces sens dans les deux utilisations du mot « kovat ».

• Inn chauw, une botte de paille dont les épis ont été enlevés et taillée sur mesure aux deux extrémités et qui servira à couvrir les toits de chaume. Du latin « calamus », roseau, tige d'une plante.

• Lo chtrè, la paille. De l'allemand « Stroh », vieux et moyen allemand « Strô »

• Lè chtoy, le chaume, l'éteule, lé chtoyo, parties de tiges de céréales qui restent en terre après la moisson. Du latin « stipula », chaume, tige de céréale que l'on trouve aussi dans l'allemand « Stop-peln », restes de tiges coupées.

• Inn pouti, un fétu. Peut-être du gaulois « pitittos » apparenté au latin « pitinus », menu, petit.

IN RÈMÈD DE BARBÉY UN REMÈDE DE MÉDECIN

Maurice HERMANN

Él i dja bonjèvé, inn vj barbèy dejau toukou sou k'é fau fèr po éyt fréch è vikè vj.

O futa fèyau dè salad de pchèléy lo pu sova k'o pau nalè nè kwèr.

È l'èny minndjau tchèk djo dé sréych ou bé dé damech.

O wèni, bevau do novéy vé, tou lo ta dé vandandj.

È sou gran de l'évyè, èn fou pa smèyn, servau inn pyè de kapawt ou bé de-z-èg nèvéy.

Èvo torto sla, vo srau fréch è vo pourau vikè bé vj.

Il y a longtemps, un vieux médecin disait toujours ce qu'il fallait faire pour être en bonne santé et vivre vieux.

« Au printemps faites de la salade de pissenlit le plus souvent que vous pouvez aller en chercher.

En été, mangez chaque jour des cerises ou des griottes.

En automne, buvez du vin nouveau, tout le temps des vendanges.

Et tout au long de l'hiver, une fois par semaine, servez un plat de compiche ou bien de navets salés.

Avec tout cela, vous serez en bonne santé et vous pourrez vivre bien vieux. »

LO KURÉY É LO VOLER LE CURÉ ET LE VOLEUR

Él i wè ta, lo vilèdj ètér savou k'an-n-avou pri dou lapin o kuréy, è de-t-pu, ke dèrèrma, ke so tako de bauw avou brauma dèmunni.

Inn dimontch, lo kuréy, de so pauro, pale de sla. É deje ke lu, é knachau lo voler po l'avou vu inn sa de kyè linn poutè dé roujéy. É permatau de ne ré dir è pachèyn, è lè kondisyo ke lo voler vnes se kofèsè.

Èprè lè mas, dsu lè pyès, tchèki dejau sè faso de pasay. Mè èprè, è l'auwt, tortu nè palan è lé vour de vé se veydan.

Tou d'inn kauw lo vj Gugus, è choryan, latched èn aups: "Mèytan skoutau ! Po mi, lo kuréy s'a inn bodou. Kat k'é m'avou knu lo sa pa kyè linn, dje vo lo di, lo sa-la, è n' y avou pè de kyè linn, è fèyau naur ney, ausi naur ke deda lo dèrj d'èn vètch !

Source : Pals de lours.

Depuis quelque temps, le village entier savait qu'on avait pris deux lapins au curé et que dernièrement son tas de bois avait diminué.

Un dimanche, de sa chaire, le curé parla de cela. Il dit que lui-même connaissait le voleur, pour l'avoir vu un soir par clair de lune, en train de porter des rondins. Il promettait de ne rien dire à personne, à condition que le voleur vienne se confesser.

Après la messe, sur la place, chacun disait sa façon de penser. Mais après, au bistrot, tous en parlaient et les verres de vin se vidaient.

Tout d'un coup, le vieux Gugusse, en souriant, cria tout fort : « Maintenant écoutez ! Pour moi le curé, c'est un menteur. Quand il m'a reconnu, le soir de pleine lune, je vous le dis, ce soir-là, il n'y avait pas de clair de lune, il faisait nuit noire, aussi noir que dans le derrière d'une vache ! »

LÈ PÈTLÈY LES MENDIANTS

Maurice HERMANN

Él j dja bonjèvé, èvan déych nuy san, tchèk vilèdj do kanto avou sé pètlèy. É nalan de maujo an maujo po avou èk, surtou da l'è-z-èrond, rama o vilèdj.

Él j tortot lè faso de grivè, lé pe, lé dja, lé bakè, lé tati, dé byasi de gyèr de Sèptant, tortu de paur sna famil è sna èmi.

É ne so mi ma, mè wèt ; lè-z-èfan lé doto. É n j ke nalo se lèvé o bètch.

Tchèki é so fau-na. "Baume de soufre" va dé-z-imèdj de sint Agathe, k'an pa è l'ech do chtauy po wadè, k'é di, dé mèlèdj dé béyt. "Pach aray" va dé por ké two lé vyè dé trip. "Guélèf" va dé skou de jnéyt k'é fè lumom. "Pipos", lu, èpout dé rulé, po sla él é drau è inn ou dou vour de vé èko èn mouyou marand.

Lé morkras o pitj dé paur dya-la, él j toukou èk po rauw, i rèch de sop, i mochèy de fermèdj. Kikfou, nak "Grand djambay" ké nalau èdj po lè fna, toulà é minndjo nak lé-z-auwréy è lo patro. È po minndji, é so dsu lo bangk ou bé è krepyo dèvan lè maujo.

Kat an lor di k'é sran èchtauw me è l'auwpitau, é degrolo è djuro, è po lè ney, é nalo dermi o soléy da lo fon èvo dé volan rèt dsu rauw.

È l'èanntch de l'évyè, é dermo o chtauy dsu do chtrè da èn krap. O moma-la, lè djan lor deno dé palto, dé chmuj, dé tchausat ke lé-z-am ne vlo pu botè.

Brauma, è rènalane ne rèvyo mi de no dir: "Ke Déy vo wades".

Il y a déjà longtemps, avant 1900, chaque village du canton avait ses mendiants. Ils allaient de maison en maison dans les écarts, rarement au village.

Il y a toutes sortes de gaillards : les vilains, les beaux, les boiteux, les imbéciles, des blessés de la guerre de Soixante-dix, tous des pauvres sans famille et sans amis.

Ils ne sont pas méchants mais sales ; les enfants les craignent. Il y en a qui vont se laver à la fontaine.

Chacun a son surnom. « Baume de soufre » vend des images de sainte Agathe, qu'on pend à la porte des étables pour se prémunir, qu'il dit, des maladies des bêtes. « Pach aray » (perce-oreilles) vend des poudres qui tuent les vers intestinaux. « Guelef » (Gourmand) vend des balais de genêt qu'il fait lui-même. « Pipos » lui, apporte des chanterelles, pour cela il a droit à un ou deux verres de vin et à un meilleur casse-croûte.

Les fermières ont pitié de ces pauvres diables, il y a toujours quelque chose pour eux, un reste de soupe, un morceau de fromage. Quelquefois, comme « Grand djambay » (Grande enjambée) qui allait aider pour la fenaison, ils mangent comme les ouvriers et le patron. Et pour manger, ils sont sur le banc ou bien accroupis devant la maison.

Quand on leur dit qu'ils seraient peut-être mieux à l'hôpital, ils grognent et jurent, et pour la nuit, ils vont dormir au grenier dans le foin avec les chauve-souris au-dessus d'eux.

À l'arrivée de l'hiver, ils dorment à l'étable sur la paille dans une mangeoire. À ce moment-là, les gens leur donnent des paletots, des chemises, des chaussettes que les hommes ne veulent plus mettre.

Beaucoup, en partant, n'oublent pas de nous dire : « Que Dieu vous garde ».

PRAKO I PAUW PATWÈ - PARLONS UN PEU PATOIS

Maurice HERMANN

- Sova o moma d'inn ertèdj, él j dè distras, èpré lé-z-ertéy ne se prako pu. ⇒ ▪ Souvent au moment d'un héritage, il y a de la discorde. Après, les héritiers ne se parlent plus.
- Inn k'a fréch, él é mau de se botè è lè pyès d'inn k'a malèy. ⇒ ▪ Un qui est bien portant a du mal à se mettre à la place d'un qui est malade.
- Kat an pès è kat lé djan é no perno po dé vij kakèy. ⇒ ▪ Quand on passe à côté des gens, ils nous prennent pour de vieux croulants.
- Lé djèn-la vlo batj, mè èvo tortu lé sosi, de-d-ney é ne trovo mi lo smoya. ⇒ ▪ Les jeunes-là veulent construire mais avec tous les soucis, la nuit, ils ne trouvent pas le sommeil.
- Lo patro-la fè kèzè sé-z-auwréy. ⇒ ▪ Le patron fait trimer ses ouvriers
- Dje ne sè mi poké, sa fè dou-tra djo ke je séy mau key. ⇒ ▪ Je ne sais pas pourquoi, ça fait deux-trois jours que je ne suis pas dans mon assiette.
- Annter rauw ènda toukou, sa so gicht èko do ot. ⇒ ▪ Entre eux depuis toujours, c'est un tiraillement.
- Kat dje vou dé djèn pandj sou gran dè djonnay, dje séy fu de mi. ⇒ ▪ Quand je vois des jeunes flâner tout le long de la journée, je suis hors de moi.
- Si té vé lo frouwè tchj lu, t'é èn grand tchans k'é te fotes fu èvo inn kauw de pi da lo dèrj. ⇒ ▪ Si tu vas le taquiner chez lui, tu as une grande chance qu'il te mette dehors avec un coup de pied dans le derrière.
- Lé z-aland so rvenouy, lo futa sré tauw toulà. ⇒ ▪ Les hirondelles sont revenues, le printemps sera bientôt là.
- Sa bé sova sau ké ne fèyo ré, ké dékèzo sau ké fèyo èk. ⇒ ▪ Souvent c'est ceux qui ne font rien qui critiquent ceux qui font quelque chose.
- É fau éyt mou tcharañ po ne mi djoyi de permat. ⇒ ▪ Il faut être bien fainéant pour ne pas pouvoir promettre.
- Lé rkwètchou o rèrivè mo tau, j'n è po èn bonn blèts. ⇒ ▪ Les couvreurs ont réparé mon toit, j'en ai pour une bonne facture.
- Él é pedu èk, è fwauch de fneyi tou patou, él é trovè sou k'é kwèrau. ⇒ ▪ Il a perdu quelque chose, à force de fouiller partout, il a trouvé ce qu'il cherchait.
- Lé-z-èfan-la, do moma k'é so auter ley, é so grj. ⇒ ▪ Ces enfants, dès qu'ils sont ailleurs, ils ont le cafard.
- Lo much é èn téy autou k'é fau kikinn po vo-z-èdj è lo vanè. ⇒ ▪ Le mur a une telle hauteur qu'il faut quelqu'un pour vous aider à l'enjamber.
- Dé fou, sa se fè d'machipans, kat pachèyn n'í sanndj pu. ⇒ ▪ Des fois, ça se fait pas hasard, quand personne n'y pense plus.

- Sou k'él é da lè maklat é ne l'é mi o dèrj. ⇨ ▪ Ce qu'il a dans la tête, il ne l'a pas au derrière.
- Dje ne sè mi pokè, sa fè bonjèvé k'él é èn ik èpré mi. ⇨ ▪ Je ne sais pas pourquoi, ça fait longtemps qu'il a une rancœur après moi.
- Sau ké dèchlyo, ne so jamè réтч. ⇨ ▪ Ceux qui gaspillent ne sont jamais riches.
- Ènda k'él a tousi, lo dyal a latchingi. ⇨ ▪ Depuis qu'il est ici, les ennuis commencent (*le diable est lâché*).
- Èvan d'èanntchi lè bzañ-la, é fau se skochi. ⇨ ▪ Avant de commencer ce travail, il faut se retrousser les manches.
- É fè téyma de bèytri, k'é vé se fèr èrnovlè. ⇨ ▪ Il fait tellement de bêtises qu'il va se faire montrer du doigt.
- Èpré avou tchèminnè sou gran do mètè, tortu avoun lor sauw. ⇨ ▪ Après avoir marché tout le matin, tous en avaient assez.
- Kat é ne fè mi tchay, noté z-èfan èymo bé se rèchochlè èsen. ⇨ ▪ Quand il ne fait pas chaud, nos enfants aiment bien se serrer ensemble.
- È fwauch de beylè, dje séy rans. ⇨ ▪ À force de hurler, je suis enroué.
- Prak oubé tchj dé lat. ⇨ ▪ Décide-toi à donner ton avis.
- Èvo sè vèchtur, é rsèn inn kaman k'é boto da lé tchan po fèr fouyi lé-z-oujéy. ⇨ ▪ Avec ses vêtements, il ressemble à un épouvantail qu'ils mettent dans les champs pour faire fuir les oiseaux.
- Séy ké pu patj sè pon èvo kikinn, sa devé pu ladji è lè supoutè. ⇨ ▪ Celui qui peut partager sa peine avec quelqu'un, ça devient plus léger à supporter.
- Da lo ta, tchj lé paur, brauma de djèn bès, è rechan de l'èkauwl, èl nalàn è mat nak dèmjat tchj dé réтч. ⇨ ▪ Dans le temps, beaucoup de jeunes filles en sortant de l'école, allaient « en condition » comme servante chez des riches.
- Lè pu djèn de mé sju vju nalè o kova. Dje pas, kat mo pér l'èparré, sa ne sré mi lè grand djoy è lè maujo. ⇨ ▪ La plus jeune de mes sœurs veut aller au couvent. Je pense que, quand mon père l'apprendra, ce ne sera pas la grande joie à la maison.
- Èney lé vanndanndj so prat; s'a lo moma de nalè chpaylè, po avou dé rèzi po fèr not pikat. ⇨ ▪ Aujourd'hui les vendanges sont terminées ; c'est le moment d'aller grappiller, pour avoir du raisin pour faire notre piquette.
- Kat lè tchèt a èvoy, lé rèt danso. ⇨ ▪ Quand le chat est parti, les souris dansent.
- Dé fou kat an devé vj, an-z-a débousi pa sau ké so è lè rond de vo. ⇨ ▪ Des fois, quand on devient vieux, on est mis de côté par ceux qui vous entourent.
- Lo paur am-la se permonn èvo dé tchausat patej è dé tchaus rèfadlay. ⇨ ▪ Ce pauvre homme se promène avec des chaussettes trouées et des pantalons rapiécés
- S'a ausi mauléji ke de kwèr èn awéy da inn tako de fong. ⇨ ▪ C'est aussi difficile que de chercher une aiguille dans un tas de foin.

- O moma dè frau, lé sayjr se levo è lè pik do djo. ⇨ ▪ Au moment de la fenaison, les faucheurs se lèvent à la pointe du jour.
- È zègan do bauw, let, é s'é fè èn arnauws ! ⇨ ▪ En coupant du bois, maladroit, il s'est fait une plaie !
- Po détoy lè lèyn-la, dj'è bé do mau. ⇨ ▪ Pour démêler cete laine, j'ai bien du mal.
- Da lè djonnay, é fè tortot lé-z-auwt, lo sa é s'nè rsannt, é bransi. ⇨ ▪ Dans la journée, il fait tous les bistrots, le soir il est un peu saoul, il vacille.
- É n'a mi èj de rechi èvo no, è chnor da sè kwar. ⇨ ▪ Il n'est pas content de sortir avec nous, il boude dans son coin.
- Lo tchalan è sè djan o nalè kromè è Kolmer. ⇨ ▪ Le fiancé et sa fiancée sont allés faire les achats pour le mariage à Colmar.
- Do ta dè gyèr, kat an-n-oyau cheyi èn aubus, an se chlappau bè. ⇨ ▪ Durant la guerre, quand on entendait siffler un obus, on se jetait à terre.
- É fau dotè lè tché, é po toukou vo chnapè. ⇨ ▪ Il faut avoir peur des chiens, ils peuvent toujours vous mordre.
- Pè d'ènoyma èvo rauw, s'a : Lèch-me, j'te lèchrè. ⇨ ▪ Pas d'ennuis avec eux, c'est : Laisse-moi, je te laisserai.
- Èpré lè pyou-si, lè myèt é krey, é fau ke dje nales sarkyè mo mèzèy. ⇨ ▪ Après cette pluie, la mauvaise herbe a poussé, il faut que j'aille sarcler mon jardin.
- Lo prè a pyè de myau de feyan, é srau ta de tannd dé fal. ⇨ ▪ Le pré est plein de taupinières, il serait temps de tendre des pièges.
- Dechkè mèytan, él é fè byè, mè dje pas ke lo ta vé se débotè. ⇨ ▪ Jusqu'à maintenant, il a fait beau, mais je pense que le temps va se démettre.
- Kat kikinn kwèr èvo fèr do mau, é ne djoy mi toukou. ⇨ ▪ Quand quelqu'un cherche à vous faire du mal, il ne réussit pas toujours.
- Si té n'é mi lo ta, é n'a mi fwoch de vni. ⇨ ▪ Si tu n'as pas le temps, il n'est pas nécessaire de venir.
- Lo mèyntch de tè paul a è frat. ⇨ ▪ Le manche de ta pelle est cassé.
- Pa lo frau do mètè-si, dj'è lè péy d'jlinn. ⇨ ▪ Par le froid de ce matin, j'ai la chair de poule.
- S'n'a mi lè pon de prakè èvo lu, é djaujd dsu torto. ⇨ ▪ Ce n'est pas la peine de parler avec lui, il contredit tout.
- Kat dje spj so protrè, s'a toutnat so pér. ⇨ ▪ Quand je regarde sa photo, c'est tout à fait son père.
- Po èséyvi lè bzañ-la, é faré ko d'l'auwl de kotréy. ⇨ ▪ Pour terminer ce travail, il faudra encore de l'huile de coude.
- Mo wèzi oy téyma duch k'é fau beylè po se fèr konpar. ⇨ ▪ Mon voisin est tellement sourd qu'il faut hurler pour se faire comprendre.
- S'a dandjerou, é ne fau mi meji tousi. ⇨ ▪ C'est dangereux, il ne faut pas moisir ici.

LES TABLES DE PATOIS EN 2017

Jean-Charles ANCEL et Jean-François MILLION

LÉ-Z-ÉLÈKSYO È DO-LA Les élections dans le temps

Table de patois du 28 janvier 2017, à l'Hôtel-Restaurant de la Poste, au Bonhomme.

Jean-François Million et Gilbert Michel avaient tout prévu pour passer une après-midi à parler des élections d'antan. La chanson traditionnelle évoquant les promesses des maires du canton pour remédier aux inconvénients géographiques et coutumiers de chaque village a été reprise plusieurs fois.

La chronique de Gilbert sur les candidatures aux présidentielles a éclairé tout le monde pour le choix : « Sé vo n'sévau toukou mi ki votè, è bé, vo tirrau d'pouti, dina vo n'vo tronprau mi. » « Si vous ne savez toujours pas pour qui voter, et bien, vous tirez à la courte paille, comme ça, vous ne vous trompez pas. » Les histoires d'élections passées ont été remémorées souvent assorties de « gaugates » racontées en patois, donnant à l'imagination des auditeurs le décor de la scène.

Jean-Charles Ancel

Le mot de Jean-François

Bonjour tortu.

Mèrsi é mat d'auwt d'no rsur tousi éney.

D'abaur, bon ang, bonn ènay. An fè toukou lè permér rényo è lè fi do mou d'janvyé, sa n'kot pu si tchj po swèti lè bonn ènay, an n'sègèdj pu tang pus k'él j dja inn mou k'a out.

Do ta dé tra tauy dé patwè k'varo, no palro dé-z-élèksyo, èney, dè séy èko dé vakans.

Sré lo moma d'prakè è patwè.

An lo sè bé k'é s'pe mè parméy sau k'no knacho mi é n j po krèr k'an n'lo prak pu do to, é n j po n'mi krèr k'an djoy ko d'lo prakè è sau k'm'èrèdjo lo pu, s'a drauprèm sau d'drau bè k'paso k'é n'j rék lor faso d'prakè l'almang k'an au oyi rêchtinè an Alzass ènda toukou ; omi Gilbert !

S'a bé demèdj k'no san pu rék si pauw auterma an-èrau pèvu lauw-z-i forè au mong inn d'noté mo é kwèt kwar d'lor téyt.

Bonjour à tous.

Merci aux aubergistes de nous recevoir ici aujourd'hui.

D'abord, bonne année, bonne santé. On fait toujours la première réunion à la fin du mois de janvier, cela ne nous coûte plus si cher pour souhaiter la bonne année, on ne s'engage plus tellement puisqu'il y a déjà un mois qui est passé.

Pendant les trois tables à venir, nous parlerons des élections, aujourd'hui, de la moisson ainsi que des vacances.

Ce sera le moment de parler en patois.

On le sait bien qu'il se perd mais parmi ceux qui ne nous connaissent pas il y en a pour croire qu'on ne le parle plus du tout, il y en a qui ne croient pas qu'on est encore capable de le parler et ceux qui me fâchant le plus, c'est ceux de la plaine qui pensent qu'il n'y a que leur façon de parler l'allemand que l'on ait entendu résonner en Alsace depuis toujours ; n'est-ce pas Gilbert ! *(En référence aux difficultés que nous avons à faire admettre auprès du Conseil Culturel d'Alsace que notre parler a sa place parmi les parlers en Alsace)*

C'est bien dommage que nous ne soyons plus que si peu autrement on aurait pu leur fourrer au moins un de nos mots aux quatre coins de leur tête.

No no rtrovo l'èmey lo djo-si, mi po préparè èn bètèy ou bé po no bèt, m'èpas, mè po palè dè-z-élèksyo, è patwè.

Bé sur é n'a mi kèstyo d'palè dé tortot sal k'varo l'ènay-si.

Èchtauw tou d'mèym èn ptit chnèts ou dous. É vau toukou me oyi sla k'd'oyi duch, omi.

No n'palro rék dé sou k'sé pèsau da lo ta, dang èko do ta dé-élèksyo : dé rényo, dé program. É n y awou k'sawoun prakè : é n'bègnan mi, é prakān sna bawè. É sawoun ausi permat : sla sa n'a mi maulèji. No lo vèro da l'istwèr k'no vo rkontro èpré not kwèray.

An sè bé k'da noté vilèdj, iñak auter ley, él y awou dé fou dé-z-istwèr, dè dichtrass, kat falau préparè lé-z-élèksyo, vautè sau k'sran o konsèy, chwèzi lo konsèli jénéral (djé di lo pramou è do-la é n'y awou pè d'fam), lo député.

Él y awou surma dé rényo k'sé pèsan mi toukou bé.

Vo-z-au èk è rkontè m'èpas.

Po sou k'é n'a dé fam, sa n'fè mi auchtan d'so ta k'èl o lqr mo è dir. Vo vo-z-èsouvnau èchtauw kat vo-z-auwn lo drau d'vautè.

Dang k'd'éanntchi lo kwèray, no tchantro lè tchanso k'no-z-o préparè Gilbert èko Djosèf .

Èpré lè diskusyo no vo rkontro ma k' sa s'pèse da inn pti vilèdj k'pourau éyt é-z-èrond.

Varo lé dewar, iñak toukou; toulā vo pourau diskutè ater vo è sré lé-z-our d'marandé.

Dang k'dé rênalè , sé Djozèf s'èsové ko dè muzik, an pouré èchtauw ko tchantè inn kauw lè tchanso k'é ètu préparay po èney.

Fidèles à leur habitude Gilbert Michel pour le texte et Joseph Didierjean pour l'arrangement musical, ont concocté une chanson mettant en scène les maires et les « spécialités » des cinq communes : lé bïbi, lé brèbli, lé grozèl, lé fouchtro èko lé nouyi...

Découvrez cette chanson quelques pages plus bas et chantez-la en famille !

Nous nous retrouvons cet après-midi, pas pour préparer une bataille ou se battre, j'espère, mais pour parler des élections, en patois.

Bien sûr il n'est pas question de parler de toutes celles qui viendront cette année.

Peut-être tout de même une petite pique ou deux. Il vaut toujours mieux entre cela que « d'entendre sourd », n'est-ce pas.

Nous ne parlerons rien que de ce qui se passait dans le temps, avant et pendant les élections : des réunions, des programmes. Il y en avait qui savaient parler : ils ne bredouillaient pas, ils parlaient sans baver. Ils savaient aussi promettre : cela ce n'est pas difficile. Nous le verrons dans l'histoire que nous vous raconterons après notre discussion.

On sait bien que dans nos villages, comme ailleurs, il y avait parfois des histoires, lorsqu'il fallait préparer les élections, élire ceux qui seraient au conseil, choisir le conseiller général (je dis le parce qu'à l'époque il n'y avait pas de femme), le député.

Il y avait sûrement des réunions qui ne se passaient pas toujours bien.

Vous avez quelque chose à raconter j'espère.

Pour ce qui est des femmes, cela ne fait pas si longtemps qu'elles ont leur mot à dire. Vous vous souvenez peut-être quand vous eûtes le droit de voter.

Avant de commencer la discussion, nous chanterons la chanson que nous ont préparée Gilbert et Joseph.

Après la discussion nous vous raconterons comment cela s'est passé dans un petit village qui pourrait être aux alentours.

Viendront les devoirs, comme toujours ; là vous pourrez discuter entre vous et ce sera l'heure de goûter.

Avant de partir, si Joseph se souvient encore de la musique, on pourra peut-être encore chanter une fois la chanson qui a été préparée pour aujourd'hui.

Jean-François Million

LÈ SÈY, LÈ BATES DÈ BARAUWTCH La moisson, la batteuse de Labaroche

Table de Patois du 4 mars 2017, à l'Hôtel-Restaurant du Tilleul à Labaroche

La grande salle de l'hôtel restaurant Le Tilleul à Labaroche était comble pour la table de patois sur le thème de la moisson.

« No no rtrovo po lè douzim tauy dé patwè dè sajo-si, è l'éméy-lo djo-si s'a po palè dè séy èko, pusk'no so è Lè Barauwtch, dè bates. » (Nous nous retrouvons pour la deuxième table de patois de cette saison pour parler de la moisson et puisque nous sommes à Labaroche, de la batteuse.) C'est ainsi que Jean François Million a accueilli l'assemblée.

La chanson de « Bon mat Pierre » (Maître Pierre) avec les paroles patoises de Gilbert Michel et l'arrangement musical de Joseph Didierjean a été repris par toute la salle.

Dans les champs, à une année de patates succédait une année de froment, de blé ou d'avoine, certains sursemaient « dlè tramp » (du trèfle). La moisson se faisait de fin juillet à fin août selon l'altitude. Les outils adaptés à toutes les phases de culture ont été décrits, la faux avec « i rabattan » servait à couper le blé qui était étalé sur le sol pour le séchage puis « etchèvlé » (mis en gerbe) lié soit avec une petite ficelle ou « inn schauw ou bé i lio » (quelques brins de pailles torsadés et noués). Transporté avec précaution sur les charrettes à cheval et stocké dans les greniers des fermes (tsu lè haut solur » d'une certaine manière (« è slo », les épis au centre) pour éviter les rongeurs, en attendant le battage car en cette saison, il fallait aussi faire la fenaison du regain.

Beaucoup battaient leur blé au « fyéjey » (fléau). La batteuse (lè bâtes) de Labaroche était en œuvre dès l'ouverture des moissons. C'était les ouvriers municipaux qui étaient à la manœuvre. Tout le monde prenait rendez-vous mais souvent suite aux pannes, une file d'attente très longue se formait, ce qui profitait bien aux nombreux bistrots du coin....

Les grains étaient ensuite conduits au moulin local pour en faire de la farine, et du « kre » (son) pour faire le « spa kwéy » (aliment du bétail avec du petit lait). La paille était utilisée pour faire les toits de chaume, et pour « chterni » (pailler) les animaux. Les « peillates d'avone » paillettes d'avoine étaient utilisées pour faire des matelas et des « tchévas » (coussins). La batteuse a définitivement cessé son activité en 1977. Dès la moisson terminée, le champ était replanté en navet ou « tirlips » pour faire des « èg nèvèy » avant d'être "èmanndé" (amendé) pour la saison suivante.

Pour voir la moisson d'antan il ne faut pas rater la fête de la moisson organisée chaque année à Fréland au début du mois d'août.

Jean-Charles Ancel

Le mot de Jean-François

Bonjour tortu.

Mèrsi é lè matras èko o mat d'auwt d'no rsur tousi èney.

No no rtrovo po lè douzim tauy dé patwè dè sajo-si, è l'éméy-lo djo-si s'a po palè dè séy èko, pusk'no so è Lè Barauwtch, dè bates.

Auchtang k'lè fnaü ou bé k'lè ak, lè séy s'jr inn moma èñportang da l'énay. Sou k'awou ètu smè neraü djang èko béyt è servau po rkwèchi lé maujo, chterni.

Bonjour à tous.

Merci aux aubergistes de nous recevoir ici aujourd'hui.

Nous nous retrouvons pour la deuxième table de patois de cette saison, et cet après-midi c'est pour parler de la moisson et, puisque nous sommes à Labaroche, de la batteuse.

Autant que la fenaison ou la récolte des pommes de terre, la moisson c'était un moment important dans l'année. Ce qui avait été semé nourrissait gens et bêtes et servait pour couvrir les maisons, faire la litière.

No palro dè bzañ da lé tchang po k'sa rèpotess bé, dé faso d'wèñri k'in smay è vau tousi, dé moma po lé smè.

No palro, bé sur, dè bates. Trobé dé djang lè servan po bèt lor wèñri.

No palro ausi do moli, dé faso d'fèrinn, dé faso d'kre, poké k'an lé servau.

É n y èré ko bé k'sèro sou k'an fèyau èvo do chtrè, m'èpass.

Èney, no n'fro rék d'nè palè mè sé vo vlaü ko vèr torto sla, faré nalè è Fralang pramou ènda èn pèr d'énay, è Fralang, é fèyo èn féyt è l'éanntch do mou d'ou po motrè sou k'sé pèsau èko ma k'sa s'pèsau da lo ta, è lè séy. É fèyo nalè dé véy machinn, é motro ma k'an bèt o fyèjey èko trobé èk d'aut. Sé vo n'y au ko mi ètu, n'mangkau surtou mi sla l'énay-si, sa vau vrèma lo kauw. Vo pourau mèym dédjunè toula èko minndji èn skay d'tat ; nna, mi séy k'krech auchtang è k'fau èvalè da lo bon sa, no, s'n'a pu lè sajo ; vo sèvau bé k's'a po l'é-z-ot k'é fèyo lè mouyou.

Vala, no-z-éanntchro pa lè tchanso, lo kauw-si. Èpré no fro not kwèray, lé dewar, è no marandro. É n'dotau surtou mi d'no rkontè sou k'vo sèvau èko lé-z-istwèr k'nalo èvo, bé sur.

Dang k'dé rênalè (é d'rênalè), no trovro ko bé inn moma po tchantè lè tchanso d'èney è no diro ausi ko lè prayur-la po k'vo vo-z-èsovnenns k'fau absoluta lo prakè lo patwè.

Nous parlerons du travail dans les champs pour que la récolte soit bonne, des sortes de céréales qui étaient semées dans la contrée, des moments pour les semer.

Nous parlerons, bien sûr de la batteuse. Beaucoup de personnes l'utilisaient pour battre leurs céréales.

Nous parlerons aussi du moulin, des sortes de farines, des sortes de sons, pourquoi on les utilisait.

Il y en aura encore bien qui sauront ce que l'on faisait avec la paille, je pense.

Aujourd'hui, nous ne ferons qu'en parler mais si vous voulez voir tout cela, il faudra aller à Fréland car depuis quelques années, à Fréland, ils font une fête au début du mois d'août pour montrer ce qui se passait et comment cela se passait dans le temps, à la moisson. Ils font fonctionner de vieilles machines, ils montrent comment on bat au fléau et bien d'autres choses. Si vous n'y êtes pas encore allés, ne manquez surtout pas cela cette année, cela vaut vraiment le coup. Vous pourrez même déjeuner là et manger un morceau de tarte ; non, pas celle qui croque autant et qu'il faut avaler dans le bon sens, non, ce n'est plus la saison ; vous savez bien que c'est pour la fête populaire qu'ils font la meilleure.

Voilà, nous commencerons par la chanson cette fois-ci. Ensuite nous ferons notre discussion, les devoirs et nous goûterons. Et ne craignez surtout pas de nous raconter ce que vous savez et les histoires qui vont avec, bien sûr.

Avant de partir, nous trouverons encore bien un moment pour chanter la chanson d'aujourd'hui et nous dirons aussi la prière pour que vous vous souveniez qu'il faut absolument parler le patois.

Jean-François Million



LÉ VAKANS, LÉ SORTI Les vacances, les sorties

Table de Patois du 25 mars 2017, à la Salle des Fêtes de Fréland, organisée par l'ASVP

La petite salle des fêtes de Fréland était comble pour cette troisième table de patois. Comme à l'habitude, Jean-François Million a animé la séance en compagnie de ses compères Gilbert Michel, Claude Jacques et Joseph Didierjean. La chanson traditionnelle a ouvert la réunion : « Lè tchive » (la chèvre) raconte une histoire qui pourrait toujours être d'actualité. Il suffirait d'y changer les noms.

Parler des vacances et des sorties « da lo ta » (antan), a ranimé bien des souvenirs aux plus anciens. Pour les garçons, c'était le service militaire qui les obligeait à quitter le village, avec les longues et mémorables traversées de la Méditerranée. « lé pocho inn bé neuri » (les poissons étaient bien nourris). Quelques pèlerinages au Mont Sainte Odile, à Ventron, à Lourdes, étaient organisés par le curé du village ou les sociétés de transport « Jules Simon » et « Robi ». Mais aussi les salons agricoles de Poussey, les voyages en plein hiver en Autriche avec la bière gelée dans la soute (« Falò fèr chway laf ! Il fallait faire gorge sèche).

Des vacances, pas vraiment, sauf pour quelques familles pour qui le voyage raconté tenait de l'expédition. La camionnette aménagée de Jeannot des Eco ou une bétailière équipée pour aller à la fête des jonquilles à Gérardmer : après-guerre, on se débrouillait comme on pouvait !

Quelques gaugat racontées ont fait passer une bonne après-midi, d'autant que les hôtes, les membres de l'A.S.V.P., avaient prévu une assiette qui a été très appréciée par tout le monde.

Par ailleurs, un invité de Meurthe-et-Moselle, féru de langues traditionnelles, est venu présenter son blog patoisantlorrain.canalblog.com. Enfin Gilbert Michel a annoncé la traduction du Petit Prince en welche, avant de donner rendez-vous pour la 15^{ème} saison des tables de patois en 2018.

Jean-Charles Ancel

Le mot de Jean-François

Bonjour tortu.

Mèrsi è l'asosyasyo d'no rsur tousi èney.

Méytnang k'lo futa a toula, sa n'fè ko mèk èn pèr dé djo mè sré tou d'mèym tauw lè sajo d'nalè an vakans ou bé d'fèr èn sorti, èn èkskursyo.

È bé sa tou djet d'sou k'no palro èney : dé vakans èko dé vuyèdj k'sé fèyan da lo ta.

Vakans s'a inn mo k'é vnu ta trèvyè tousi, po trobé dé djang.

« Dé vakans, kau k's'a d'sla, vo n'sau mi bé tousi, an-é trobé lo ta d'nalè an vakans èko s'a kot tchi ».

S'a vrè k'é n'i ko mi aughtan d'so ta, lé djan nalan wè fu d'léy. Inn vuyèdj dé nos, dé fou mèk ch' k'é Noter-Dèm, inn pelnèdj ou l'aut, s'a o paww pré torto sou k'é vuyèdjan, é n y awou.

Dj'èwèdjray k'è Lè Barauwtch, é n i ko k'n'o mi ètu ch'k'è lè smay do Vervonè, o Chèstyo ou è lè Bèsatt.

Mèk po dir : é n'y awou dous k'sé rtroven inn kauw soudèr, s'ir do ta dè gyèr dé

Bonjour à tous

Merci à l'association de nous recevoir ici cet après-midi.

Maintenant que le printemps est là, ça ne fait rien que quelques jours mais ce sera tout de même bientôt la saison d'aller en vacances ou de faire une sortie, une excursion.

Et bien c'est exactement de ce dont nous parlons aujourd'hui : des vacances et des voyages qui se faisaient dans le temps.

Vacances c'est un mot qui est venu tard par ici, pour beaucoup de gens.

« Des vacances, qu'est-ce que c'est que ça, vous n'êtes pas bien ici, on a beaucoup (dans le sens de pas) le temps d'aller en vacances et ça coûte cher ».

Il est vrai qu'il n'y a pas encore tellement longtemps, les gens ne sortaient guère. Un voyage de noce, parfois seulement jusqu'aux Trois-Epis, un pèlerinage ou l'autre, c'est à peu près ce qu'ils voyageaient, certains.

Je parierais qu'à Labaroche, il y en a encore qui ne sont pas allés jusqu'à la cime du Grand Hohnack, au Gestion ou à la Bassette.

Seulement pour dire : il y en avait deux qui se retrouvèrent une fois, soldat, c'était pendant la

kwètch. Inn, é li snau k'él awou dja vu l'aut è kiker ley sa fè él li ddje :

- « an s'é dja vu omi, té srau mi d'è Barauwtch dé fou ?

- Nna, nna, dj'é dmour o Grabouya ! »

Lo Grabouya po sau k'lo sèvo mi, s'a dzour Busè, tsu lè kominn d'è Barauwtch.

Té vou inn paww sou k' é knachan d'lor vilèdj. Kat an oy dir k'lé vuyèdj formo lè djè-nass, djé pass bé k's'a èk k'an pu krèr.

An tou ka mi dj'èym bé d'nalè an vakans è vark dj'èym lo pu d'nalè, s'n'a mi lang. Sja, Milan s'a dja lang mè mi var k 'dj'èvé, s'a sènn inn paww iñak sé j'nalay an Itali, s'a dèrj tchi no. È s'n'a mi lang. Dj'i séy d'inn kauw, è diña djé séy tauw érvènu. Ènda toula dj'è èn bèl vy, djé vou out è maujo, djé n'séy mi grj. Djé pu lèchi lè kyè tsu l'éch è sa n'kot mi tchi, dj'èvé out, sepè è maujo, tchi no k'é ddjo auter ley k'è lè Barauwtch.

An sè bé k'vo, vo-z-aw tou dmèym ètu inn paww pu lang è k'vo-z-èrau èk è rkontè.

Iñak toukou, ou prék toukou, no-z-èanntchro pa lè tchanso k'Gilbert èko Djozèf no-z-o préparé.

Kat no sro pra d'not kwèray sré lo moma dé dewar.

Èpré no marandro è vo tchantrau ko bé lè tchanso dangk' d'nalè m'èpass.

guerre de 14. Un, il lui semblait qu'il avait déjà vu l'autre quelque part, alors il lui dit :

« - On s'est déjà vu, n'est-ce pas, tu ne serais pas de Labaroche par hasard ?

- Non, non, j'habite au Grabouillat ! »

Le Grabouillat, pour ceux qui ne le savent pas, c'est au-dessus de Busset, sur la commune de Labaroche.

Tu vois un peu ce qu'ils connaissaient de leur village. Quand on entend dire que les voyages forment la jeunesse, je pense bien que c'est quelque chose que l'on peut croire.

En tout cas, moi j'aime bien aller en vacances et où je préfère aller, ce n'est pas loin (mi lang). Si, Milan c'est déjà loin mais moi où je vais, c'est un peu comme si j'allais en Italie, c'est derrière chez nous (cela sonne un peu italien en patois : dèrj tchi no). Et ce n'est pas loin. J'y suis tout de suite, et ainsi je suis bientôt revenu. Depuis là, j'ai une belle vue, je vois ma maison, je n'ai pas le mal du pays. Je peux laisser la clé sur la serrure et cela ne coûte pas cher, je reviens souper à la maison, chez nous qu'ils disent ailleurs qu'à Labaroche.

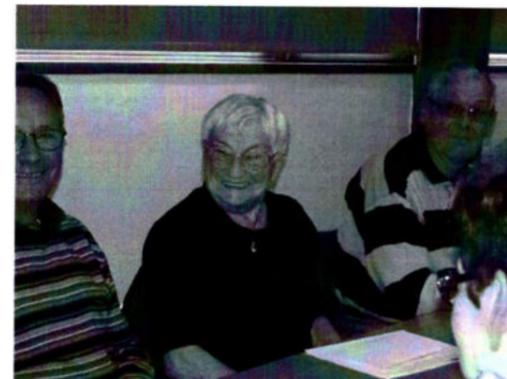
J'espère que vous, vous êtes tout de même allés un peu plus loin et que vous avez quelque chose à raconter.

Comme toujours, ou presque toujours, nous commencerons par la chanson que Gilbert et Joseph nous ont préparée.

Lorsque nous aurons fini notre discussion, ce sera le moment des devoirs.

Ensuite nous goûterons et vous chanterez encore bien la chanson avant de partir je pense.

Jean-François Million



MONSU LO MÈR AWOU PERMI

Sur l'air de « La Carmagnole »

Lo mèr d'Fralan awou permi (Bis)

Sè chtraut valay dé rèladji. (Bis)
Mè n'y awou mi moñé,
Lé pèl n'pan pu rtonnè.
Tchèminnenn mèk tsu inn pi,
D'abor lo drau,
Èpré tsu l'aut.
Po pèvu sé mèynèdji
É volenn nak... lé bîbî !

Séy de Barauwtch ow lè vizat

D'pyantè dé brèbli, pu d'bauwlat.
Mè él awou rèvyè
D'èchtè dé chaul èsè.
S'fenn sau d'drau bè k'lé kouyenn,
È tsu lor tat
Ré k'dé foyat !
Fèyenn tortu èn chway laf,
Lo kauw-la é fenn tou baf !

Lo mèr d'Orbéy awou groilé

K'é frau èn lat o slo d'jwiyé.
Mè lo slo n'skoute mi
Lé grozèl dmourenn wach
N'î ko téy po ègrèchi
O ! kéy korant !
Péy k'an karant,
Tortu lé prè d'Ètchimèt
Awoun de graus haut d'inn mè !

È Lèpoutray, él awou di

K'é vlau lè pet ray rèpyèni.
Lé fouchtro sé rbèlenn,
Pa myau dé djèn fèyenn.
Lè ray, tout naur, fyèrau fo.
O ! kéy bong go
Da lé maujo !
Tortot lé bouz é brafenn
Mèym da lè tat k'é s'forenn !

Séy do Bonnam vlau dé nouyi

Po k'tortu pèvenns s'èrètchi.
Mè lè grosou dé fru
S'îr mèym mi èn ponnèl !
Lé gauyo dnenn èn mar bru
Èn naur rondèl
Dzo lé bertèl !
È èvo lé duch navyo
È fèyenn ko dé tchatchau !

MONSIEUR LE MAIRE AVAIT PROMIS

Paroles : Gilbert MICHEL
Arrangement musical : Joseph DIDIERJEAN

Le maire de Fréland avait promis (Bis)

D'élargir son étroite vallée. (Bis)
Mais c'était impossible,
Les pelleuses ne pouvaient pas faire demi-tour.
Ils marchèrent seulement sur un pied,
D'abord le droit,
Sur l'autre ensuite.
Pour pouvoir s'économiser
Ils volèrent comme... les hannetons !

Celui de Labaroche eut l'idée

De planter des myrtilliers, plus de bouleaux.
Mais il avait oublié
D'acheter assez d'échelles.
Ce furent ceux en aval qui les cueillirent,
Et sur leur tarte
Rien que des feuilles !
Ils eurent tous la mine creuse et défaite,
Cette fois-là, ils furent sans voix !

Le maire d'Orbey avait grogné

Qu'il ferait une lettre au soleil de juillet.
Mais le soleil ne l'écouta pas,
Les groseilles restèrent vertes.
Rien de tel pour amender,
Oh ! quelle courante !
Pire qu'en quarante,
Tous les prés d'Hachimette
Avaient de l'herbe d'un mètre de haut !

À Lapoutroie, il avait dit

Qu'il voulait combler la vilaine rigole.
Les bousiers se rebellèrent,
Ils se reproduisirent en quantité.
La rigole, toute noire, puait fort,
Oh ! quelle bonne odeur
Dans les maisons !
Ils bouffèrent toutes les bouses,
Même dans les tartes ils se mirent !

Celui du Bonhomme voulait des noyers

Pour que tous puissent s'enrichir.
Mais la grosseur des fruits
Ce n'était même pas une prune !
Le brou donna un mauvais jus
Une rondelle noire
Sous les bretelles !
Et avec les noyaux
Ils firent encore des bassinoires !

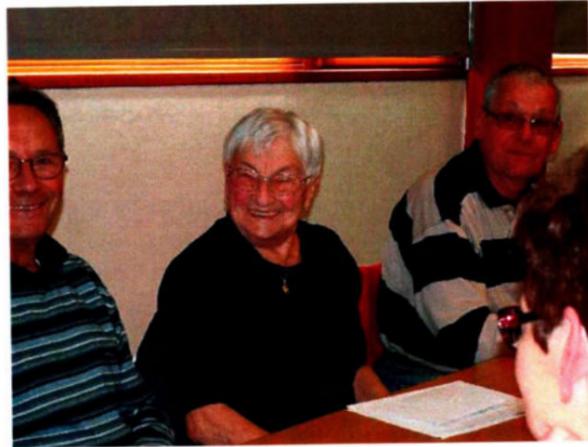
Table de patois à Labaroche, le 3 mars 2017



Devoirs et bonne assiette, cela
met de l'ambiance !



Table de patois à Fréland, le 25 mars 2017



On travaille et on rit...
autour de Jeanne Batôt



Gérard à
l'appareil photo



Joseph, indispensable à
l'accordéon



Gilbert, Claude et Jean-François,
les maîtres de chœur

È NOT GABY

*Hommage à Gaby Baumann
prononcé lors de ses obsèques
le 26 octobre 2016*



A NOTRE GABY

Gilbert MICHEL

Ki'k s'a k'lè knachau mi èvau tousi, è mèym da lo kanto gants, è mèym an-n-Italiè ? É n'y awou k'èn, è po tortu s'jr Gaby, jamè Madame Baumann.

K'sau lé pti, lé grang, s'a inn vizèdj k'tortu knachan. Lé pu djèn k'èl é èvu o collège po lau-w-z-i èpar inn paw d'patwè, è surma k'èl èro èpri èk pramou k'èl sawou rkontè.

Lé mon djèn k'lo vu djwè do téatr, dé skètx èvo sau d'Fralan, bé dé-z-èny dang k'an pales d'inn novéy dé tauy dé patwè. Ré k'd'lè vèr, sa fèyau dja rir. Tortu sé rèsovno ko do skètx do soudèr ! Omi, Claude ?

È djé n'rèvj mi lo rèvèdj d'artikl k'èl é ékri da lo bultèñ dè Sosyète d'istwèr do kanto, lo ta k'èl é dnè o Patrimoine de Fréland, èl é èdj è lo botè tsu pj, èl é ètu trézoryèr, è èl é fè lo gid o muzé.

Djé n'rèvj mi non pu lé-z-istwèr k'èl m'é rkontè po fèr rèvikè lè vj dé da lo ta, dé-z-istwèr k'é sann-tan lè tyèr, lè sou, mè ausi l'ètod èko lè djoy.

Mè sou k'fèyau ausi Gaby, s'jr sé-z-ey, dé-z-ey pyè d'malis, dé bonn malis, è So chorya ké rèlmau so vizèdj, ké tchantau lè djoy dé vikè, mèym kat sa nalau mi.

M'èpas ké, mèytnang k'èl a da lo su, lo Bon Du n'djoyré mi d'rézistè, kat èl li frè so pu byè chorya po li dmandè èk po sè famil, po sau k'èl é èymè, è poké mi, d'fèr inn murèk po no-z-èdj è rèwadè lo patwè.

T'lo méritré bé è djé séy sur, sa n'sèrau mi mangkè. È no, no n'èro bé débza.

Ti ké vlaù éyt matras d'èkauwl, t'awou èvu lo perméy préy d'français, lo préy Langweil, é n'y awou wèr po lo rsur, faré mi té jéné po no rpar kat no beryaudro inn paw, d'machipans, to byè patwè dè Barauwtch.

Po sou k'té fè, no té rmèrsyo brauma è, no po t'l'échuri, no n'té rèviro mi. Té sré toukou parméy no.

Èn aut dé fou.

Qui ne la connaissait pas par ici, et même dans tout le canton, et même en Italie ? Il n'y en avait qu'une et pour tous, c'était Gaby, jamais Madame Baumann.

Que ce soit les petits, les grands, c'est un visage que tous connaissaient. Les plus jeunes qu'elle a eus au collège pour leur apprendre un peu de patois, et sûrement qu'ils auront appris quelque chose parce qu'elle savait raconter.

Les moins jeunes qui l'ont vue jouer des pièces de théâtre, des sketches avec ceux de Fréland, bien des années avant qu'on reparle des tables de patois. Tous se souviennent encore du sketch du soldat ! N'est-ce pas Claude ?

Et je n'oublie pas la quantité d'articles qu'elle a écrits dans le bulletin de la Société d'Histoire du canton, le temps qu'elle a donné au Patrimoine de Fréland, elle a participé à sa création, elle a été trésorière et a fait guide au musée.

Je n'oublie pas non plus les histoires qu'elle m'a racontées pour faire revivre la vie d'antan, des histoires qui sentaient la terre, la sueur, mais aussi l'entraide et la joie.

Mais ce qui faisait aussi Gaby, c'était ses yeux, des yeux remplis de malice, de bonne malice, et son sourire qui illuminait son visage, qui chantait la joie de vivre, même quand ça n'allait pas.

Je pense, maintenant qu'elle est au ciel, que le Bon Dieu ne pourra pas résister, quand elle lui fera son plus beau sourire pour lui demander quelque chose pour sa famille, pour ceux qu'elle a aimés et pourquoi pas de faire un miracle pour nous aider à sauver le patois.

Tu le mériteras bien et, je suis sûr, ça réussira. Et nous, nous en aurons bien besoin.

Toi qui avais voulu être maîtresse d'école, tu avais eu le premier prix de français, le prix Langweil, il y en avait peu qui l'obtenaient, il ne faudra pas te gêner pour nous reprendre quand nous maltraiterons un peu, par inadvertance, ton beau patois de Labaroche.

Pour ce que tu as fait, nous te remercions beaucoup et, nous pouvons te l'assurer, nous ne t'oublierons pas. Tu seras toujours parmi nous. Au revoir.

IN MEMORIAM LUCIEN JECKER (1923-2017)

Armand SIMON

¹Le décès subit de Monsieur Jecker nous a tous bouleversé.

Dès leur arrivée à Pairis, Monsieur et Madame Jecker se sont pris d'affection pour ce joli coin. À peine retraité, Monsieur Jecker a rejoint la société d'histoire et a entrepris de vastes recherches sur l'ancienne abbaye cistercienne et l'ordre monastique. Recherches qu'il n'a arrêtées que vaincu par le grand âge.

Outre de nombreux articles dans notre Bulletin, il a piloté la publication du premier livre sur l'abbaye, l'hospice et l'église. L'apothéose sera une magnifique exposition à la mairie d'Orbey, à la sortie de l'ouvrage. Outre de beaux panneaux confectionnés de sa main, M. Jecker avait obtenu la présentation de pièces remarquables, particulièrement des manuscrits du XIII^e siècle, conservés à la Bibliothèque de Colmar. Les panneaux ont été réédités récemment et présentés ici même.

M. Jecker a aussi été très actif au niveau de la paroisse et a publié des fascicules sur l'église, l'orgue rénové et Saint Bernard, à l'occasion de la création de la communauté de paroisses.

Toute l'histoire de notre commune l'intéressait. M. Jecker a collecté d'innombrables documents et sa connaissance de l'allemand gothique était précieuse. Il a aussi réalisé une intéressante exposition sur les moulins du pays welche. Et j'oublie certainement beaucoup de choses.

Outre ses qualités de chercheur, de pédagogue et de grand travailleur, Monsieur Lucien Jecker était d'une grande discrétion et modestie. Il m'a honoré de son amitié depuis très longtemps.

C'est donc avec beaucoup d'émotion et de gratitude, au nom de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey, de tous les amis de Pairis et du pays welche, que je salue la mémoire d'un homme remarquable.

Et que je témoigne de toute notre sympathie à Madame Jecker, à ses enfants et à toute la famille.



Monsieur et Madame Jecker, le 24 janvier 2007, l'année de leurs noces de diamant, en compagnie de Rose-Blanche Dupont

Madame Jeanne Jecker, née Losser, est également décédée le 22 septembre 2017. Les deux époux, qui étaient dans leur 70^{ème} année de mariage, reposent au cimetière de Pairis, cette localité qu'ils ont tant aimé et servi.

¹ Hommage prononcé par Armand SIMON, Président de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey, aux obsèques de M Jecker.

ŒUVRES DE LUCIEN JECKER

Expositions

- Roues d'eau et moulins dans le pays welche

- **L'abbaye de Pairis** : exposition organisée à la mairie d'Orbey en 1995, à l'occasion de la sortie du livre « L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss ». Les panneaux de cette exposition ont été scannés et réédités en 2013 avec le soutien de la Société d'Histoire, du Conseil de fabrique de Pairis et de la commune d'Orbey. Ils sont exposés actuellement à l'église de Pairis.

Livres

- **Collaboration** : « **L'Abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss** », par Jean-Luc EICHENLAUB, Lucien JECKER, Jean-Marie JENN, Benoît JORDAN, Claude MULLER, Laurent NITSCH, Saint-Dié, 1995, 157 pages.

- **Collaboration** : « **Détours en pays welche** », publié par la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey et l'Office du Tourisme de Canton, Kaysersberg, 1997, 80 pages.

- **Collaboration** : « **Les lieux-dits du baillage du Val d'Orbey au XVIII^e siècle** », par Yvette BARADEL, Pierre DEL GRANDE, Lucien JECKER, Gérard MILLION, Kaysersberg, 2004, 119 pages

- « **Pairis et ses orgues, 1755-2009** », Orbey, 2009, 29 pages. Ouvrage publié à l'occasion de l'inauguration de l'orgue restauré.

Articles dans le Bulletin de la Société d'Histoire

1. Dom Bourste, l'avant dernier Abbé de Pairis à la veille de la Révolution, p 46 et suiv, Bull. N°4, 1985
2. Inventaire et Sauvegarde - 28 juin 1986 - Réunion d'information à Orbey (dessin de Florent Ostheimer), page 11 et suiv., Bull. N°5, 1986
3. L'Hôtel "A la Croix d'Or" d'Orbey - A propos d'un acte de vente de 1899, page 67 et suiv., Bull. N°5, 1986
4. Assemblée générale et Activités 1986, page 4 et suiv., Bull. N°6, 1987
5. La percée des Vosges ... au Bonhomme ? Correspondance de 1845, page 51 et suiv., Bull. N°6, 1987
6. Les plaisanteries du Tacot, page 56 et suiv., Bull. N°6, 1987
7. Nouvelles brèves ... de 1923 du journal "Le Nouvelliste d'Alsace", page 99 et suiv., Bull. N°6, 1987
8. L'Hôtel de la Croix d'Or d'Orbey - A propos d'un acte de vente de 1899 (2), page 101 et suiv., Bull. N°6, 1987
9. Le Val d'Orbey en 1789, page 45 et suiv., Bull. N°8, 1989
10. Proscription révolutionnaire du fromage de munster, page 90 et suiv., Bull. N°8, 1989
11. Les habitants du Val d'Orbey dans la Terreur, 1793-1794, page 32 et suiv., Bull. N°13, 1994
12. Histoire de meunier - Juin 1794, page 38 et suiv., Bull. N°13, 1994
13. Dernières nouvelles cantonales de ... 1894, page 116 et suiv., Bull. N°13, 1994
14. Le Capitaine Belmont (1891-1915), page 92 et suiv., Bull. N°14, 1995
15. Dernières nouvelles cantonales de ... 1895, page 120 et suiv., Bull. N°14, 1995
16. L'église des Basses-Huttes, 1810-1993, page 73 et suiv., Bull. N°15, 1996
17. Dernières nouvelles cantonales de ... 1896, page 119 et suiv., Bull. N°15, 1996
18. L'église des Basses-Huttes (suite), 1925 : Bénédiction et baptême des cloches, page 79 et suiv., Bull. N°16, 1997
19. Dernières nouvelles cantonales de ...1897 - Le "Journal de Colmar" communique..., page 117 et suiv., Bull. N°16, 1997
20. Le bureau de poste d'Orbey fête ses 100 ans d'existence, page 70 et suiv., Bull. N°17, 1998
21. Transport du courrier de Labaroche à Ammerschwih, page 73 et suiv., Bull. N° 17, 1998
22. Le Bonhomme, 1898, Embellissement de la commune, page 80 et suiv., Bull. N°17, 1998
23. Dernières nouvelles cantonales de ... 1898, page 97 et suiv., Bull. N°17, 1998

- 24. Le deuxième bureau renseigne ... ou Cantonnements possibles en 1915, page 47 et suiv., Bull. N°18, 1999
- 25. Le Général Dufieux à Lapoutroie, 17 novembre 1918, page 51 et suiv., Bull. N°18, 1999
- 26. Dernières nouvelles cantonales de ... 1899, Articles relevés dans les journaux de 1899, à savoir : Journal de Colmar - Elsässer Kurier (Messenger d'Alsace), page 108 et suiv., Bull. N°18, 1999
- 27. Guerre 1914-1918 : aux abris, page 74 et suiv., Bull. N°19, 2000
- 28. Aliénation de la forêt du Faudé, 1852-1854, page 59 et suiv., Bull. N°20, 2001
- 29. Hercule et le géant du Hohnack (légende), page 109 et suiv., Bull. N°21, 2002
- 30. Les sépultures dans l'abbaye de Pairis, page 22 et suiv., Bull. N°23, 2004
- 31. Un projet de réservoir d'eau à l'Étang du Devin, page 52 et suiv., Bull. N°23, 2004
- 32. Les optants d'Orbey pour la nationalité française en 1872, page 42 et suiv., Bull. N°25, 2006
- 33. Contestation et défense des droits de l'abbaye de Pairis, page 13 et suiv., Bull. N°26, 2007
- 34. Pairis et Maulbronn au XV^e siècle : la réforme de l'abbaye, page 10 et suiv., Bull. N°27, 2008
- 35. Sœur Camille Jacobberger, page 50 et suiv., Bull. N°27, 2008
- 36. L'Hôtel du Lac Noir ou Hôtel Masson à Pairis : 1903-1920, page 33 et suiv., Bull. N°30, 2011

Et aussi : « **L'hôpital de Pairis à Orbey** » dans le Bulletin de la Fédération des associations pour l'étude et la mise en valeur du patrimoine hospitalier et de la santé en Alsace , 2012,3



Famille Jecker de Hirtzfelden

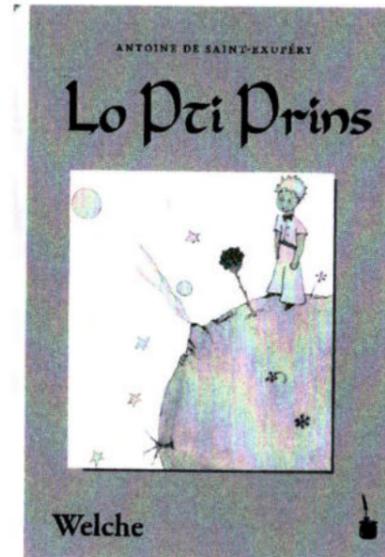
Lucien Jecker a aussi été très actif dans l'histoire de la famille Jecker de Hirtzfelden.

Son ancêtre François Antoine Jecker, né à Hirtzfelden (1765-1834) dirigeait des ateliers à Paris, qui ont fortement contribué au développement de la mécanique de précision et des techniques de l'optique. Le Musée de l'instrumentation optique de Biesheim conserve nombre d'objets issus de ces ateliers.



Moment de détente entre Lucien Jecker et François Batôt, à l'occasion d'une excursion à Strasbourg, le 14 mai 1995.
Photo Gérard Dupont.

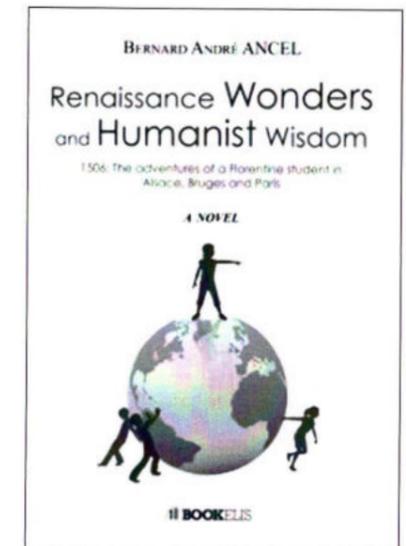
NOS MEMBRES ONT PUBLIÉ



Gilbert MICHEL a traduit en patois de Labaroche le livre de Saint-Exupéry : Lo Pti Prins. Éditions Tintenfass, 2017, 96 pages. ISBN 978-3-946190-62-2. Après une phase de familiarisation la lecture, à haute voix surtout, nous plonge en patois dans la célèbre œuvre de Saint-Exupéry.

Bernard André ANCEL, Renaissance Wonders and Humanist wisdom. Bookelis.com, 2017

Le roman historique « L'École des Humanistes » de Bernard André ANCEL vient d'être traduit en anglais sous le titre : « Renaissance Wonders and Humanist Wisdom » et peut être obtenu auprès de www.kobo.com ou www.bookelis.com.



Chroniques du pays welche



Philippe Jéhin

Philippe JÉHIN, Chroniques du pays welche. Imprimerie Freppel-Edac, Wintzenheim, 2017, 207 pages

Philippe Jéhin a repris les 100 chroniques qui étaient parues dans les DNA. Mises bout à bout, ces histoires tissent une belle fresque de la riche histoire du Val d'Orbey.

Michel TOUSSAINT, Commune de Labaroche : Livre du notariat ancien avant 1792 Dépouillement des contrats de mariage, actes de vente, partages, inventaires après décès, testaments, donations, obligations, enchères, cessions et accords. Nice 2016, 217 pages. ISBN 978-2-9553241-7-2. (30 €)